

AGENCE POUR LA PROMOTION
ET LE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE ET SOCIAL DES
PROVINCES DU SUD DU
ROYAUME



PROGRAMME DES NATIONS
UNIES POUR LE
DEVELOPPEMENT – MAROC



*Programme de Développement Territorial Durable des Provinces
du Sud*

Diagnostic Territorial Participatif De la commune rurale TAMANARTE

REGION : GUELMIM ES SMARA

PROVINCE : TATA

CERCLE : TATA

CAÏDAT : TAMANART

Rapport provisoire



Juin 2012

Sommaire

Introduction	7
Contexte	7
Principes d'élaboration du diagnostic territorial participatif	7
PARTIE I : ETAT DES LIEUX	9
I. Présentation générale, physique et environnementale de la commune	10
I.1- Situation administrative et historique.....	11
I.1.1- Situation administrative : un découpage particulier	11
I.1.2- Une zone amazigh chargée d'histoire	11
I.1.3- Organisation spatiale : une centralité claire.....	12
I.2- Le cadre naturel et environnemental de la commune : une aridité qui s'accroît.....	15
I.2.1- La situation géophysique et climatologique.....	15
I.2.2- Une raréfaction des ressources en eau.....	16
I.2.3- Sols, couvert végétal et risques environnementaux.....	18
I.3- Fiche d'identité de la commune	21
I.3.1- Particularités physiques de la commune.....	21
I.3.2- Les données clés	21
I.4- Conclusion.....	22
II. Analyse sociodémographique	23
II.1- Caractérisation de la dynamique démographique	23
II.1.1- Une régression de la population qui s'accroît.....	23
II.1.2- Une structure de population en déséquilibre	25
II.1.3- Un exode des jeunes actifs masculins	26
II.2- Les indicateurs sociaux.....	28
II.2.1- Des indicateurs de développement contrastés.....	28
II.2.2- Un taux d'analphabétisme encore élevé	28
II.2.3- Un taux d'activité dans la moyenne provinciale.....	29
II.3- Conclusion.....	29
III. Réseaux et services de base	30
III.1-Un réseau routier en devenir.....	30
III.2-Un accès à l'eau domestique suffisant mais pénalisé par des problèmes de gestion... ..	31
III.2.1- L'accès à l'eau : des progrès considérables.....	31
III.2.2- La qualité de l'eau domestique jugée correcte	32
III.2.3- La gestion de l'eau domestique : peu performante	32
III.2.4- Des efforts d'investissement importants dans le secteur	33
III.3-L'assainissement et la gestion des déchets quasi inexistantes	35
III.4-Electrification	35
III.4.1- Un bon niveau d'électrification.....	35
IV. Equipement et services sociaux culturels	36
IV.1- Education	36
IV.1.1- Le niveau de formation : supérieur aux moyennes provinciales et régionales rurales	36
IV.1.2- Le préscolaire : quelques initiatives privées encourageantes	37
IV.1.3- L'éducation primaire : des infrastructures en nombre mais une qualité de service à renforcer	38
IV.1.4- L'éducation secondaire : des initiatives face aux contraintes.....	39
IV.1.5- Les indicateurs de performance de l'enseignement.....	41
IV.1.6- Des efforts d'investissements dans le secteur	43
IV.1.7- Dynamique associative dans le secteur éducatif	45

IV.2-	Une couverture santé en recul	45
IV.2.1-	Un manque de personnel médical.....	46
IV.2.2-	Un manque d'équipement.....	46
IV.2.3-	Les efforts d'investissements dans le secteur	47
IV.3-	Conclusion	47
V.	Analyse économique.....	49
V.1-	Un tissu d'emploi limité	49
V.2-	Une agriculture en crise depuis plusieurs décennies.....	50
V.2.1-	Le secteur agricole durement éprouvé	51
V.2.2-	Les différents moyens de production.....	51
V.2.3-	Les systèmes de culture et la production agricole.....	54
V.2.4-	L'élevage en profonde mutation	58
V.2.5-	Un encadrement qui se veut présent.....	62
V.3-	Les autres activités économiques	63
V.3.1-	Les apports financiers de l'émigration : la première source de revenus	63
V.3.2-	Une activité commerciale stable	64
V.3.3-	Patrimoine, tourisme.....	66
V.4-	Conclusion	69
VI.	Institution communale et acteurs locaux.....	72
VI.1-	L'institution communale	72
VI.1.1-	Le conseil communal	72
VI.1.2-	Les services communaux	72
VI.2-	Le budget	73
VI.2.1-	Montant du budget et son évolution	73
VI.2.2-	Composition du budget.....	75
VI.3-	Les priorités d'action de la commune	76
VI.3.1-	Les projets en cours	Erreur ! Signet non défini.
VI.3.2-	Les projets programmés.....	76
VI.4-	Dynamique d'acteurs.....	77
VI.4.1-	Les partenaires	77
VI.4.2-	Le tissu associatif	77
VI.5-	Prise en compte de la dimension genre.....	78
VI.5.1-	La notion de genre dans le diagnostic.....	78
VI.5.2-	L'intégration des femmes, un chemin long et difficile.....	79
VI.6-	Conclusion : une CR isolée des réelles compétences	82
	Conclusion sur l'état des lieux	84
	PARTIE 2 : ANALYSE STRATEGIQUE	86
	Dynamiques majeures et identité communale.....	87
	Situation et fonctionnement du territoire dans son environnement	87
	Identité et vocation de la commune.....	88
	Une commune qui s'enfonçe dans la crise.....	88
	Questionnements et orientations stratégiques	91
I.	Quel positionnement environnemental adopté pour mieux préserver les ressources ?... 91	
II.	Quelle stratégie pour mieux équiper le territoire de la commune afin de le rendre plus attractif?	92
	Améliorer la qualité du centre urbain d'Aguerd	92
	Améliorer le transport scolaire	92
	Améliorer l'accès à l'eau potable en améliorant la qualité de gestion des associations.....	92

Améliorer l'accès à la santé.....	92
III. Quelles possibilités de développement économique pour la commune?	92
IV. Quelle stratégie en matière de formation des structures de développement pour être en mesure de promouvoir une politique d'accompagnement territoriale?.....	93
ANNEXES	94

Index des illustrations

Index des cartes

Carte 1: Localisation et situation générale de la commune.....	10
Carte 2: Carte administrative de la commune	13
Carte 3: Carte des deux bassins versants de la commune	17
Carte 4: Situation géographique communale	19
Carte 5 : Carte provinciale des taux de croissance démographique des communes sur la période 1994-2004	24
Carte 6: Carte des infrastructures hydrauliques	33
Carte 7: Localisation des équipements sociaux de la commune.....	43
Carte 8: Localisation des infrastructures économiques et institutionnelles.....	71
Carte 9: Fonctionnement territorial.....	89

Index des figures

Figure 1: Evolution de la population et du taux moyen annuel de croissance nette (RGPH 1982, 1994, 2004 et SIC 2011 de la commune).....	23
Figure 2: Répartition des emplois par branche d'activité (en % d'actifs) (RGPH 2004)	50
Figure 3: Composition du cheptel de la CR Tamanarte en 2008.....	59
Figure 4: Produits bruts des systèmes d'élevage obtenus pour 100 femelles et leur suite	60
Figure 5: Programmation budgétaire de Tamanarte de 2005 à 2010.....	73
Figure 6: Programmation budgétaire par habitant pour les parts fonctionnement et investissement des communes du cercle de Tata moyenne de 2005 à 2010.....	74
Figure 7 : Réalisation budgétaire de la CR de Tamanarte de 2005 à 2010.....	74

Index des tableaux

Tableau 1 : Répartition de la population par douar (SIC 2011) et distance des douars au chef-lieu.....	12
Tableau 2: Débit moyen des communes du cercle de Akka.....	16
Tableau 3: Profondeur de la nappe entre 1956 et 2007 (source Agence du Sud.....	18
Tableau 4: Données clés sur la commune de Tamanarte.....	21
Tableau 5 : Structure de la population de la commune (SIC 2011) et du Maroc (HCP projection 2011).....	25
Tableau 6 : Taux de croissance démographique par classe d'âge entre 1994 et 2004 et entre 2004 et 2011 (RGPH 1994, 2004 et SIC 2011)	25
Tableau 7 : Taille et croissance des ménages (RGPH 1994 et 2004 et SIC 2011).....	26
Tableau 8 : Les destinations des départs définitifs (RGPH 1994 et 2004 et SIC 2011)	27
Tableau 9 : Taux de pauvreté, ICDH et ICDS, RGPH 2004.....	28
Tableau 10: Taux d'analphabétisme, RGPH 2004.....	29
Tableau 11: Taux d'activité, RGPH 2004.....	29
Tableau 12: Liste des routes et pistes dans la commune de Tamanarte, (enquête de terrain 2011)	30
Tableau 13: Taux d'accès à l'eau potable (source, RGPH et SIC 2011).....	31
Tableau 14: Taux de desserte par branchement individuel (source SIC 2011).....	31
Tableau 15: Problèmes soulevés des ateliers participatifs concernant l'eau potable (source enquête terrain 2011)..	31
Tableau 16: Taux de disponibilité des WC et bains douches (RGPH 1994 et 2004)	35
Tableau 17 : Taux d'électrification (RGPH 2004 et SIC 2011)	35
Tableau 18: niveau scolaire de la population de 2 ans et plus dans la commune (Source, RGPH 2004 et SIC 2011).....	36
Tableau 19 : Nombre d'enfants en préscolaire (Source, SIC 2011).....	37
Tableau 20: Nombre d'élèves dans les écoles de la commune (Directeurs des écoles centrales, 2011).....	38
Tableau 21: Distance entre les douars de la commune et le collège le plus proche (Source, SIC 2011).....	39
Tableau 22: Evolution du taux de scolarisation entre 1994 et 2011.....	41

<i>Tableau 23: Taux d'abandon scolaire à Tamanarte (Source, Données DPE et SIC 2011).</i>	42
<i>Tableau 24: Taux d'analphabétisme (Source, RGPH 1994, 2004 et SIC 2011).</i>	42
<i>Tableau 25: Caractéristiques des infrastructures sanitaires de la commune (source, CSCA Tamanart 2011)</i>	45
<i>Tableau 26: Rayon de couverture sanitaire, (enquête de terrain 2011)</i>	45
<i>Tableau 27: Caractéristiques du service sanitaire de la CR (enquête de terrain 2012)</i>	47
<i>Tableau 28: Les taux d'activité dans la population de Tamanarte (source : RGPH 2004)</i>	49
<i>Tableau 29 : Part de la SAU, et des surfaces de la Commune</i>	52
<i>Tableau 30 : Part de la SAU en oasis et variations</i>	52
<i>Tableau 31 : Les moyens d'irrigation dans la commune</i>	53
<i>Tableau 32 : Situation de l'arboriculture et des autres spéculations</i>	55
<i>Tableau 33 : Répartition des variétés de dattes de la CR de Tamanarte (source DPA 2011).</i>	55
<i>Tableau 34 : Superficie et production des cultures de la CR de Tamanarte</i>	56
<i>Tableau 35 : Evolution du cheptel CR Tamanarte entre 1996 et 2008.</i>	59
<i>Tableau 36 : Caractéristiques de la coopérative agricole</i>	63
<i>Tableau 37 : Caractéristiques du siège de la commune d'Oum El Guerdane, 2011</i>	72
<i>Tableau 38 : Dotation TVA et impôts locaux perçus par la commune entre 2005 et 2010 (Commune).</i>	75
<i>Tableau 39: Budgets de fonctionnement et d'équipement de la commune entre 2004 et 2010.</i>	75
<i>Tableau 40: Population (RGPH 1982, 1994 et 2004, SIC 2011)</i>	95
<i>Tableau 41: Ménages (RGPH 1994 et 2004, SIC 2011)</i>	95
<i>Tableau 42: Population par classe d'âge et par sexe (RGPH 1994 et 2004, SIC 2011)</i>	95
<i>Tableau 43: Evolution des naissances et décès (Etat Civil de la commune).</i>	96
<i>Tableau 44 : Répartition de la population selon l'accès à l'eau potable</i>	97
<i>Tableau 45 : Répartition de la population selon l'accès à l'électricité.</i>	97
<i>Tableau 46 : Synthèse des ateliers participatifs de la CR de Tamanarte (février 2012).</i>	98
<i>Tableau 47 : Situation sanitaire pour chaque douar (résultats des ateliers participatifs février 2012).</i>	100
<i>Tableau 48 : Superficie des oasis de la Commune en 2008</i>	102
<i>Tableau 49 : Nombre de commerce de détail par douar (SIC 2011).</i>	103
<i>Tableau 50 : Patrimoine et tourisme CR Tamanarte</i>	103

Abréviations

ADL :	Agent de Développement Local
AGR :	Activité Génératrice de Revenu
BF :	Borne Fontaine
BET :	Bureau d'Etude Technique
CC :	Conseil Communal
CCPP :	Comité Communal de planification participative
CR :	Commune Rurale
CTP :	Comité Technique Provincial
DAS :	Direction des Affaires Sociales
DCL :	Division de collectivités locales
DGCL :	Direction Générale des Collectivités Locales
Dh :	Dirham
DPA :	Direction Provinciale de l'Agriculture
EPA :	Equipe provinciale d'accompagnement
F et NF :	Fonctionnel et Non Fonctionnel
FEC :	Fond d'Equipement Communal
Ha :	Hectare
Habt :	Habitant
HCP :	Haut Commissariat au Plan
ICDH :	Indice Communal de Développement Humain
INDH :	Initiative Nationale de Développement Humain
Km, m et mm :	Kilomètre, mètre et millimètre
L :	Litre
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
ONE :	Office National d'Electricité
ONEP :	Office National de l'Eau Potable
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PADEST :	Programme d'Appui au Développement Stratégique et Territorial
PAGER :	Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau potable des populations Rurales
PCD :	Plan Communal de Développement
PDTs :	Programme de Développement Territorial Durable des Provinces du Sud
PERG :	Programme d'Electrification Rurale Global
PSP :	Planification Stratégique Participative
Qx :	Quintaux
RGA :	Recensement Général de l'Agriculture
RN, RR et RP :	Route Nationale, Régionale et Provinciale
RGPH :	Recensement Général de la population et de l'Habitat
SAU :	Surface Agricole Utile
SG :	Secrétaire Général
TVA :	Taxe sur la Valeur Ajoutée

Contexte

Le Maroc a, depuis les dernières années, commencé à donner une importance particulière au développement local à travers le long processus de décentralisation engagé depuis les années 60, consolidé par diverses révisions des chartes : communale, provinciale et régionale. D'autres politiques sont venues soutenir ce processus dont essentiellement les divers plans de développement socio-économique et les dispositifs d'aménagement de territoire (plans de développement, schéma régionaux, schéma national d'aménagement de territoire,...).

La DGCL et l'Agence du Sud ont uni leurs efforts pour soutenir la recherche de solutions aux problèmes de la pauvreté à partir des communes et le programme PDS s'est mis en place pour répondre à cette volonté. Il poursuit quatre grands objectifs dans le but d'appuyer les Collectivités Locales dans leur exercice de planification aboutissant à l'élaboration et à la mise en œuvre de leurs plans communaux de développement :

- Renforcer les capacités des collectivités locales en vue d'élaborer leurs plans de développement fondés sur le principe de la participation et intégrant la dimension genre, à travers une démarche de planification stratégique participative ;
- Assurer un accompagnement permanent et de proximité en faveur des communes afin de généraliser le redéploiement des Plans Communaux de Développement (PCD) et du Système d'Information Communal (SIC) ;
- Accompagner les acteurs locaux dans la mise en œuvre des PCD et en particulier en matière de montage, de réalisation et de suivi des projets ;
- Renforcer les systèmes de gestion au niveau communal/provincial pour répondre aux besoins de la planification locale et du suivi des indicateurs de développement humain.

Dans ce contexte, la province de Tata a été retenue pour bénéficier de ce programme. Une des premières actions est d'élaborer un **Diagnostic Territorial Participatif (DTP)** pour et avec chaque commune. C'est l'objet du présent document.

Principes d'élaboration du diagnostic territorial participatif

Qu'est-ce qu'un diagnostic de territoire ? C'est tout d'abord un état des lieux, une photographie de la commune à travers différents filtres qui la caractérisent :

- son peuplement et sa démographie qui sont en quelque sorte la structure de fond ;
- son cadre naturel et environnemental,
- les réseaux et les services sociaux qu'elle met à disposition de la population ou qui existent sur son territoire ;
- son économie, avec ses évolutions ;
- enfin, l'institution communale et ses partenaires locaux, provinciaux ou plus lointains.

C'est ensuite une recherche d'analyse et d'explication de cet état des lieux pour mieux comprendre ce qu'est ce territoire, comment il fonctionne, dans quel environnement il se positionne, quels en sont les points forts ou faibles, les atouts comme les freins.

En second lieu, à quoi sert ce diagnostic ? Il permet, à travers des échanges avec la commune et ses acteurs, de prendre connaissance de la situation de la commune, puis de débattre des grandes questions qui se posent pour l'avenir. Il permet, à partir de ces débats avec la commune et ses partenaires, de déterminer une vision, un cap vers où aller ; ce cap qui ensuite va être décliné en stratégie, puis en programmes d'actions concrètes.

Enfin, comment a-t-il été élaboré ? Il a fait l'objet de 4 phases de travail :

- la mise en place du Système d'Information Communal (SIC) avec l'organisation d'une enquête portant sur chaque ménage, chaque douar suivi d'une enquête « genre » portant sur un échantillon de 10% des ménages et chaque douar, permettant ainsi de produire la monographie communale.
- un recueil de données et documentations existantes pour compléter la monographie issue du SIC afin de dresser un état des lieux ;
- un travail de terrain dans la commune à travers deux types de travaux :
 - o l'organisation d'ateliers participatifs dans pratiquement chacun des 16 douars (14 ateliers au total dont 4 en faveur des femmes), ce qui a permis de s'entretenir avec plus de 415 personnes dont 36% de femmes ;
 - o l'organisation de rencontres ciblées (sur la base de guides d'entretiens) auprès des autorités locales, des cadres de la commune, des groupements professionnels, des agriculteurs, des autorités provinciales, des responsables du secteur de l'éducation et de la santé ainsi que des autres services extérieurs, des associations, des coopératives... combinées à un travail de terrain d'observation et de visite des douars, des écoles, centres de santé, infrastructures économiques... bref plus d'une trentaine de personnes rencontrées et tous les douars visités ;
- enfin, un travail d'analyse avec toutes ces informations recueillies et d'autres au niveau de la province et de la région pour compléter cette approche locale, de façon à proposer les analyses comme les questionnements essentiels pour l'avenir et l'amélioration des conditions de vie des populations.

Pendant ces quatre phases de travail, des formations ont été réalisées pour un transfert de compétences aux acteurs locaux :

- Une formation d'une journée sur l'approche territoriale en faveur des ETC, CCPP, CPEC et EPA,
- Une formation de 3 jours de l'ETC sur le DTP basée sur un travail d'analyse à partir des données SIC et statistiques de la commune en matière démographique, économique, des services, des acteurs...

Ainsi, ce rapport se propose de présenter l'analyse des différentes composantes de la vie de la commune **de Tamanarte**, que ce soit dans ses aspects physiques, démographiques, sociaux, économiques ou institutionnels tout en intégrant les dimensions genre et environnementale dans le but de comprendre le cadre dans lequel s'inscrit le développement humain du territoire.

Concrètement, ce document est structuré en trois parties :

- une première partie d' « Etat des lieux » qui aborde la situation de la commune à travers 6 grands thèmes : géographie et environnement, démographie, réseaux, services sociaux, économie, acteurs et institutions ;
- une deuxième partie d' « Analyse stratégique » avec d'abord, une synthèse territoriale puis ensuite, les questionnements et axes stratégiques.

Une troisième partie sera ajoutée à l'issue de la restitution du diagnostic stratégique à la commune et au comité de suivi provincial, afin de synthétiser les débats et propositions ainsi que les priorités formulées lors de ces restitutions.

PARTIE I : ETAT DES LIEUX

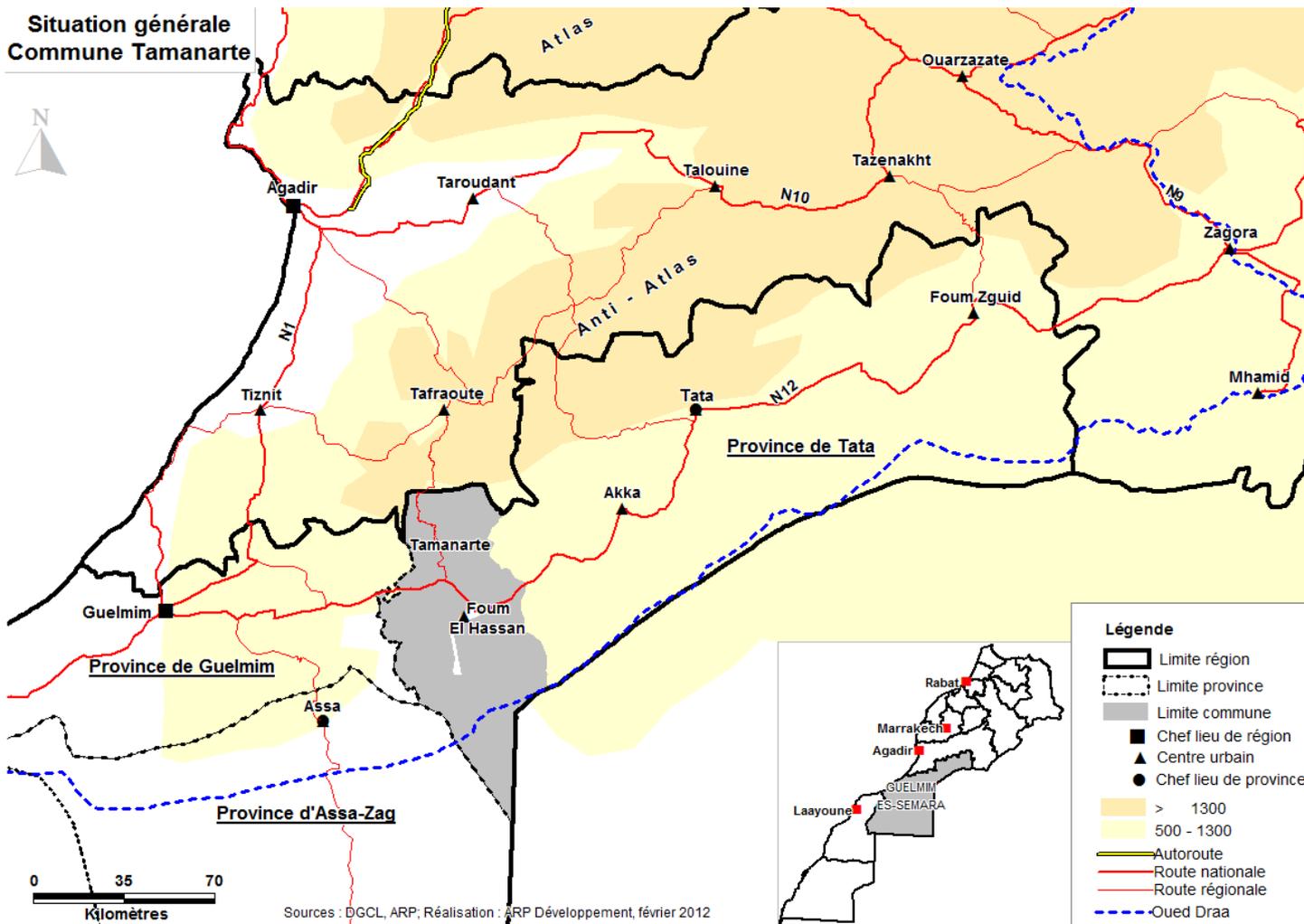
I. Présentation générale, physique et environnementale de la commune

La commune rurale de Tamanarte est située dans la province de Tata, région de Guelmim Es Smara, au sud-ouest de l'Anti Atlas (voir carte ci-dessous). Elle est délimitée au :

- Au nord par la commune de d' Afella Ighir (Province de Tiznit),
- à l'ouest par les communes CR Amtoudi, d' Aday et de Taghjicht (Province de Guelmim),
- au sud-ouest par la CR de Touizgui de la province d' Assa,
- au sud-est par l'oued Drâa qui marque la frontière maroco-algérienne et
- à l'Est par la commune d' Ait Ouabelli.

Elle est reliée à la route nationale 12 par la route régionale (RR 107) qui traverse la commune le long de l'oued Tamanarte pour rejoindre Tafraoute. Le chef-lieu de la commune, Aguerd où est implanté le siège de la commune, se situe à environ 160 km via une route bitumée (RN 12) de Tata, chef-lieu de la province. A 130 km de Guelmim et 160 km de Tiznit, toutes ces villes sont également accessibles par des routes bitumées depuis le chef-lieu de la commune mais elle reste tout de même enclavée.

Carte 1: Localisation et situation générale de la commune



I.1- Situation administrative et historique

I.1.1-Situation administrative : un découpage particulier

En 1960, le cercle d'Akka ne comptait que deux communes Akka et Fam El Hisn. Suite à un nouveau découpage intervenu en 1992, ce sont 2 CU et 4 CR qui ont été créées dans le cercle. La commune de Tamanarte a été créée à cette date.

Lors du même découpage, Fam El Hisn a été promue commune urbaine sur une superficie de 96 km² et son territoire se voit totalement encerclé par la commune de Tamanarte, elle forme une enclave au sein de la CR de Tamanarte. Cette situation est tout à fait particulière et semble poser certains problèmes quant à la délimitation entre les deux communes. Certaines cartes attribuent toute la zone qui se trouve au sud de Fam El Hisn lui appartenant ce qui à juste titre, est contesté par la CR de Tamanarte. Mais cette représentation cartographique semble davantage faire référence à un territoire vécu et exploité qu'à un territoire administratif qui est bien délimité mais encore mal représenté

La commune est composée de 16 douars, structurée en 6 Machiakhats :

- Machiakhat : Agoujgalt, Akouarda, Ighmir, Ighir Belkacem, Anamer, Timoula et Tamsoult
- Machiakhat : Tissilguit, Ighir Ourghaim, Imouzlag, Tangrouit
- Machiakhat : Aguerd
- Machiakhat : Kasbat
- Machiakhat : Ighir Ait Harbil et Igiwaz
- Machiakhat : Tagoujgalt

I.1.2- Une zone amazigh chargée d'histoire

Tamarate, qui signifie « limite » en langue amazigh, porte bien son nom car la commune se trouve effectivement à la limite d'une zone de montagne celle de l'Anti-Atlas et la zone désertique. L'activité humaine dans la région de Tamanarte est très ancienne comme en atteste son patrimoine rupestre et néolithique riche et varié qui va de la vallée du Drâa à la haute vallée de l'oued Smougen. Sinon d'après certaines recherches, les populations étaient au départ concentrées sur Fam El Hisn 13^{ème} siècle et elles se sont progressivement déplacées vers le nord, pour coloniser et s'installer le long de l'oued Tamanarte. A titre d'exemple le nom Igiouaz vient du mot berbère Azagz, ce qui fait le point de repos des caravanes commerciales ce qui atteste d'une activité importante de toute cette zone de contact entre le monde sédentaire et nomade, entre le nord et le sud.

Cette commune dispose d'un riche passé historique, notamment à travers le personnage Abdallah Bni Yassin né à Tagoujgalt au XI^{ème} siècle et qui partit en Mauritanie pour enseigner et qui s'attacha plusieurs tribus berbères et fonda un ribat (couvent militaire) et étendit sa domination par le jihad. Il créa la dynastie des Almoravides qui étendirent leur domination sur une immense partie du Sahara (Mauritanie, Sénégal, centre et sud du Maroc et ouest de l'Algérie et jusqu'en Espagne). A ce titre, différents documents attestent d'un passé glorieux et ce jusqu'au 15^{ème} siècle, on trouve des textes qui racontent les alliances existant entre tribus de la zone et le royaume d'Espagne.

A travers le temps de nombreuses composantes humaines sont venues s'installer, on compte toutefois une prédominance Amazigh avec quatre principaux groupes ethniques les Ait Harbil, les Ait Ali, les Ait Tikni et la tribu Smougen en amont de la vallée. La commune connaît une grande uniformité de population. Aussi, il est à noter que les juifs étaient aussi très présents dans la commune notamment à Aguerd et à Kasbat, on note la présence d'une ancienne synagogue au chef lieu et du cimetière.

I.1.3-Organisation spatiale : une centralité claire

La commune compte 5 662 habitants en 2011¹ répartis dans 16 douars. La densité de population est faible avec 3 habt/km² concentrés au niveau des douars où l'habitat y est groupé. Les douars sont de très petite taille avec 10 douars de moins de 300 habitants et 4 douars entre 400 et 900 habitants. Seuls deux douars dépassent les 1000 habitants : le chef-lieu Aguerd et le douar Kasbat Ait Harbil.

Tableau 1 : Répartition de la population par douar (SIC 2011) et distance des douars au chef-lieu

Douars	Distance au chef-lieu	Population (SIC 2011)	%
TAMSOULT	21 Km	199	3,05%
TIMOULA	21 Km	134	2,05%
ANAMER	22 Km	216	3,31%
IGHIR N'BELKACEM	25 Km	167	2,56%
IGMIR	33 Km	75	1,15%
AOUKRDA	48 Km	69	1,06%
AGJGAL	4 Km	228	3,49%
TISSLGUIT	1 Km	588	9,00%
IGHIR OUGHNAIN	1,5 Km	868	13,28%
TANGHROUT	8 Km	137	2,10%
IMI OUZLAG	8 Km	177	2,71%
AGUERD	0 Km	1309	20,03%
KASBAT AIT HARBIL	4 Km	1193	18,26%
TAGJGALT	21 Km	476	7,28%
IGHIR AIT HARBIL	7 Km	416	6,37%
IGUIWAZ	6 Km	283	4,33%
TOTAL		6 535 -873 migrants = 5 662 habitants	100%

La commune, très étendue, est organisée en deux principaux espaces physiques : la moitié sud, plaine qui s'étend du Jbel Bani jusqu'au Draa ; la moitié nord, zone montagneuse avec des vallées encaissées. De plus, la commune urbaine de Fam El Hasn a la particularité de se situer au milieu du territoire de Tamanarte.

Seule la moitié nord de la commune est habitée. Les douars se répartissent le long de la vallée de l'oued Tamanarte et sont regroupés en deux zones de vie relativement indépendantes :

- La région du chef lieu Aguerd, facilement accessible est constituée de deux sous zones qui compte 8 douars regroupant 76% de la population :
 - o Les trois douars de la plaine, Iguiwaz, Ighir Ait Harbil et Kasbat Ait Harbil qui correspond aussi à la tribu Ait Harbil et le long de la route nationale.
 - o Les douars qui se situent au nord du chef lieu au début de la vallée avec les douars d'Aguerd, Tisslguil, Ighir Oughnain, Tanghrout et Imi Ouzlag se situent le long de la route régionale sur sa partie goudronnée.
- La région de Smouguen, plus enclavée se partage en deux sous zones :

¹ Voir Chapitre II – Analyse sociodémographique.

- La plus proche du chef lieu située à une vingtaine de kilomètres avec les douars de Tamsoult, Timoula, Anamer et Ighir N'Belkacem
 - La plus éloignée, à l'extrémité nord-ouest de la vallée, avec les 3 douars Igmir, Aoukrda et Agjgal beaucoup plus isolés et difficiles d'accès, ce dernier douar situé sur le plateau est davantage en connexion avec la province de Tafraroute (Izerbi).
- Le douar de Tagjgalt est quant à lui isolé au centre-ouest de la commune mais à proximité de la route nationale, facilitant ainsi sa liaison avec le chef-lieu.

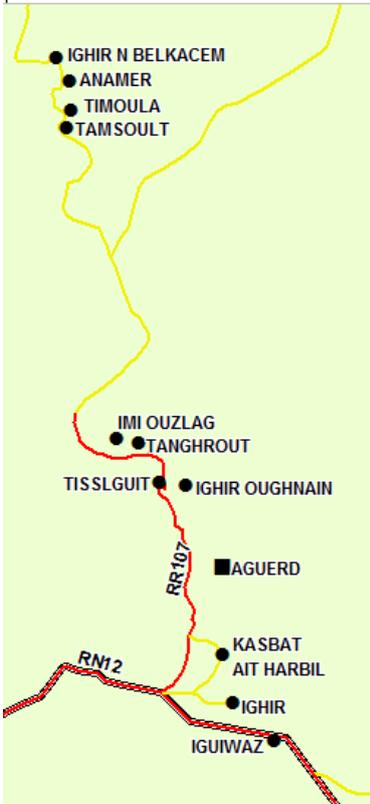
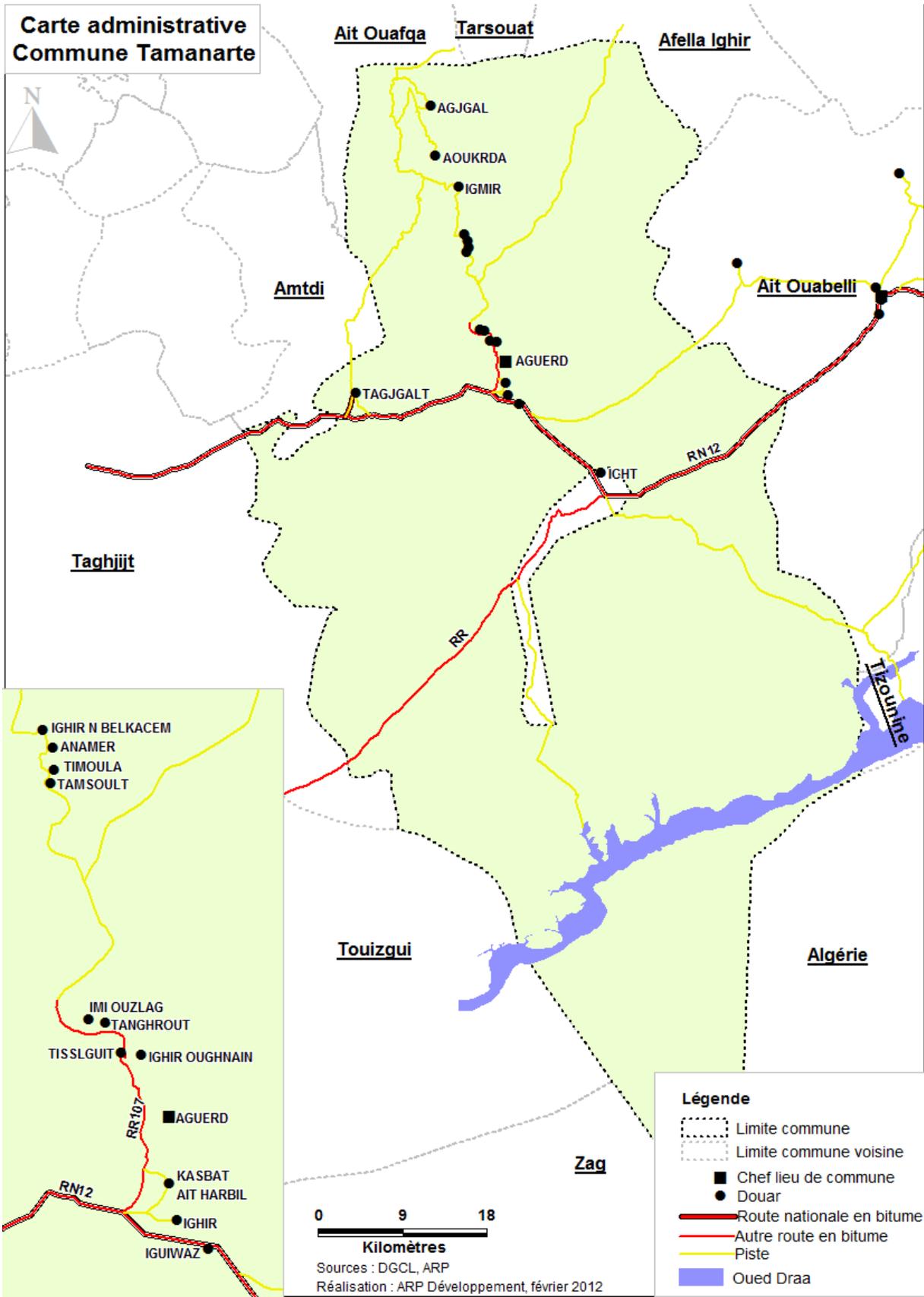
Malgré sa taille modeste, le chef-lieu Aguerd joue clairement un rôle de centralité pour les douars de la commune, avec sa position au milieu de la zone la plus densément peuplée et comme point de passage obligé pour rejoindre la route nationale à partir des zones de plaine et de vallée (Smouguen).

Bien que cette zone fasse administrativement partie de la province de Tata, force est de constater qu'elle est totalement tournée vers des centres :

- Le chef lieu de Fam El Hisn (25 km) d'Aguerd qui dispose de quelques services avec son souk, divers commerces, connexion 3G, qui permet de compléter l'offre du chef lieu.
- Les habitants sont tournés vers l'ouest, en direction de Tiznit et Agadir.

Carte 2: Carte administrative de la commune

**Carte administrative
Commune Tamanarte**



Légende

- Limite commune
- Limite commune voisine
- Chef lieu de commune
- Douar
- Route nationale en bitume
- Autre route en bitume
- Piste
- Oued Draa

0 9 18

Kilomètres

Sources : DGCL, ARP
Réalisation : ARP Développement, février 2012

I.2- Le cadre naturel et environnemental de la commune : une aridité qui s'accroît

I.2.1-La situation géophysique et climatologique

La commune est constituée de 4 grandes zones géographiques :

- Au nord de la commune, une zone de montagne constituée par l'Anti-Atlas avec des sommets qui culminent à plus de 1300 m et qui décroissent vers le sud. C'est dans ce massif que l'on trouve les deux vallées principales empruntées par les oueds Nint et de Smougen (zone des oasis) qui se rejoignent au sud de Tamsoult pour donner naissance à l'oued Tamanarte. Cette zone de montagne décroît vers le sud et prend fin à Kasbat où les derniers reliefs pointent à 600 m d'altitude.
- Une zone de vallée qui s'ouvre sur Iguiwaz où l'oued Tamanart draine la plaine par l'intermédiaire d'un lit très large jusqu'au Djebel Bani (barrage collinaire).
- La barrière que constitue le Djebel Bani (1000 m) qui s'étire sur un axe est ouest s'ouvre par les fous de Fam El Hisn et d'Icht où les oueds coulent vers le sud (zone de la commune urbaine).
- Enfin, une zone de plaine importante qui démarre à 460 m pour se finir à 250 m sur la vallée du Drâa au bord duquel on trouve la barrière naturelle de l'Ouarkiz qui fait frontière avec l'Algérie.

Le climat est de type saharien continental, avec des températures moyennes annuelles allant de 11°C l'hiver et 33°C l'été, avec des températures extrêmes de l'ordre de 4°C l'hiver et 49°C l'été.

Les précipitations moyennes annuelles enregistrées sur la commune avoisinent les 90 mm. La répartition moyenne des précipitations mensuelles montre l'existence de deux saisons pluviométriques distinctes :

- une saison humide et tempérée, d'octobre à mars où 85% des précipitations annuelles ont lieu,
- une saison sèche et chaude, allant du mois d'avril à septembre, avec seulement 15 % de la pluviométrie annuelle.

Les variations interannuelles sont également très marquées et se traduisent par des années sans pluie. Les périodes de sécheresse font partie inhérente du mode de fonctionnement des oasis depuis le début du 20^{ème} siècle ce sont plus de 10 épisodes qui se sont succédés dont les principaux sont : 1913-1918 ; 1927-1931 ; 1933-1939 ; 1945-1947 ; 1955-1957 ; 1973-1976 ; 1979-1984 et 1987, et plus récemment la sécheresse de 1993-1995. Et ces dernières années 2010-2011 on n'enregistre aucune précipitation.

D'après des projections futures au Maroc (Etude du GIEC 2009), on s'attend raisonnablement à une augmentation des températures et à une diminution des précipitations et à une augmentation de leur variabilité. En effet, la température moyenne pourrait augmenter de 1.1 à 1.6 °C d'ici à 2030, de 2.3 à 2.9°C en 2050, et de 3.2 à 4.1°C en 2080.

Or, le climat continental prononcé de la commune est de type désertique. La température moyenne est de 24°C, les températures maximales 45°C et minimales de 6,7°C. Le changement climatique va entraîner des amplitudes thermiques très élevées et des écarts de précipitations à quoi s'ajoutent les phénomènes intenses et imprévisibles qui caractérisent l'occurrence des changements climatiques. En outre, les masses d'air sec et chaud (chergui) vont exacerber les phénomènes d'évaporation.

Comme partout au Maroc, les précipitations pourraient diminuer de 14% en 2030, de 13 à 30% en 2050, et de 21 à 36% en 2080.

Les variations importantes vont toucher essentiellement les zones non irriguées à partir des sources pérennes.

Par contre, les cultures pluviales qui sont pratiquées sur épandage vont subir des variations très importantes en raison de la forte variabilité des précipitations et une fréquence élevée des sécheresses.

I.2.2- Une raréfaction des ressources en eau

La commune de Tamanarte, comme le reste de la Province, dispose de deux types de ressources : les eaux de surface et les eaux souterraines.

Située dans la zone hydrologique du bassin du Bas Draa, la CR fait partie plus spécifiquement des sous bassin des oueds de Tamanarte et de Icht dont les bassins s'étendent respectivement sur 2 583 km² et 869,9 km². Ces deux oueds temporaires s'écoulent sur la plaine de la commune et déversent leurs eaux dans l'oued Draa situé à 25 km au sud du Djebel Bani. Les écoulements des oueds se caractérisent par des variations saisonnières importantes : des crues lors des pluies tombées dans l'Anti-Atlas et des tarissements pendant la plus grande partie de la saison voire pendant plusieurs années.

L'étude du PDAIRE nous donne un essai de bilan hydraulique de l'oued de Tamanarte qui donne 15 Mm³/an en potentiel d'infiltration et une consommation du même ordre donc un bilan nul en année de pluviométrie de 90 mm.

Toutefois, différentes remarques à ce bilan :

- La CR a de plus en plus rarement une année de 90 mm de pluviométrie, ces deux dernières années il n'a pratiquement pas plu dans la zone de Tamanarte.
- L'évaluation des zones de palmeraie semble sous estimée par rapport à d'autres études (Agence du Sud. Typologie des oasis 2009) et dans des proportions relativement importantes ceci a comme conséquence l'augmentation du prélèvement.

En conclusion, il semblerait que nous soyons dans une situation plus déficitaire que celle annoncée. Un élément est vérifié c'est l'aridité de ces dernières années qui se confirme : l'oued n'a pas coulé depuis deux ans.

En matière de débits, on constate que ceux annoncés au niveau de la commune sont les moins importants du cercle ce qui confirme que la disponibilité en eau est restreinte pour le bassin versant de l'oued Tamanarte.

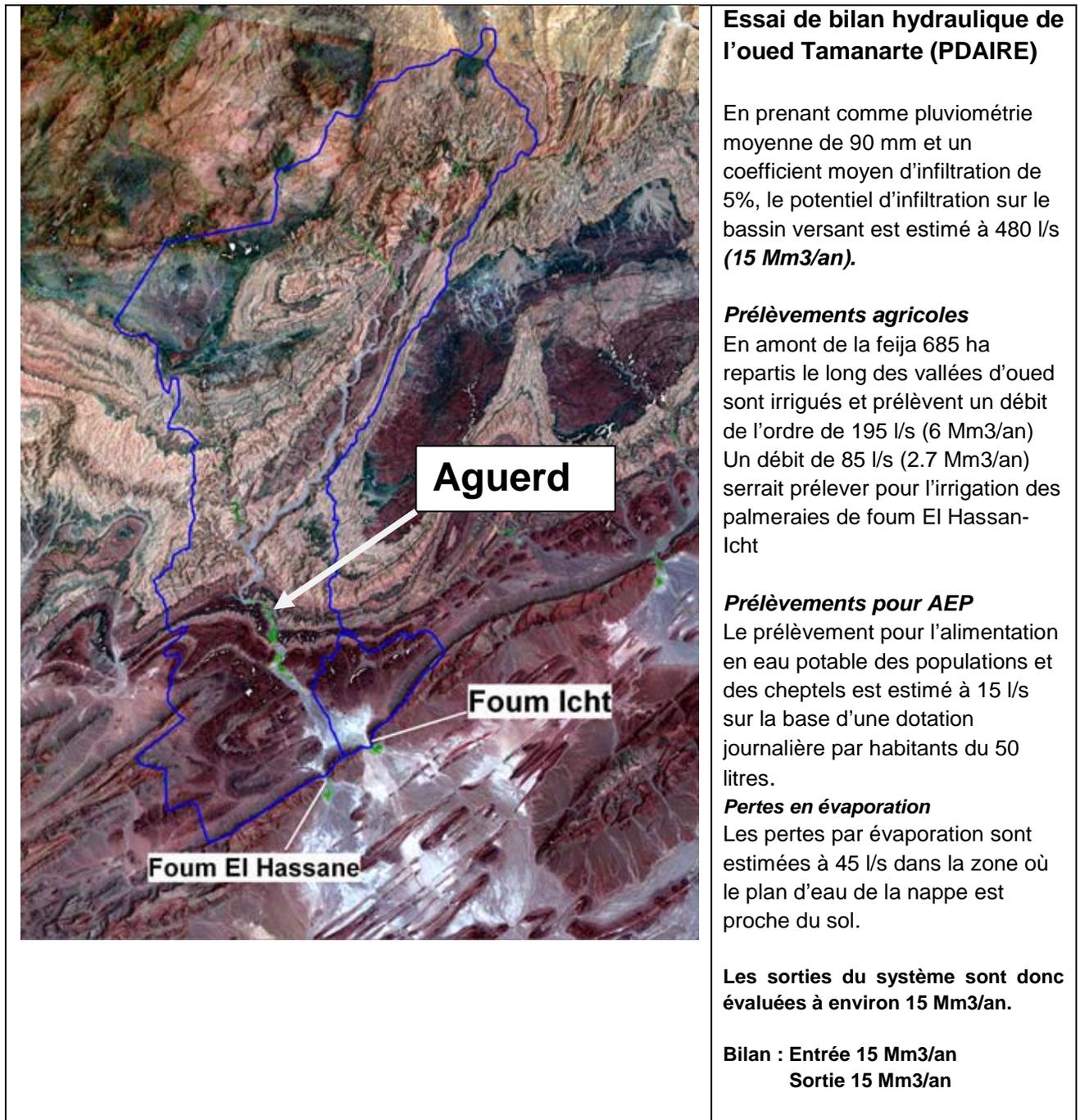
Tableau 2: Débit moyen des communes du cercle de Akka

Commune R ou U	Débit moyen des différentes sources d'approvisionnement en eau en l/s
Tamanarte	14
Fam El Hisn	14
Ait Ouabelli	39
Akka	53
Tizounine	96
Kasser El Barraka	107

Source : Typologie des oasis de la province de Tata. Agence du Sud 2008

L'autre potentiel se situe au niveau de l'oued Draa mais à cause des conflits frontaliers qui durent depuis 1975 se traduisant notamment par des intrusions de mercenaires, cette zone est sous contrôle militaire et n'est accessible aux agriculteurs qu'avec une autorisation de cultiver délivrée par l'administration de la gendarmerie et de l'armée sur des périodes très courtes (1 mois au plus) depuis 1985.

Carte 3: Carte des deux bassins versants de la commune



Source : Etat d'utilisation des ressources en eau et évaluation de la demande en eau, 2008

La couverture quaternaire est formée principalement par des éléments limoneux qui se sont structurés par les dépôts des inondations. Les eaux souterraines représentent la principale ressource en eau de la commune. Si leur présence a permis le développement des oasis, leur exploitation devient de plus en plus problématique du fait de la raréfaction de la ressource constatée depuis 50 ans.

Une autre source de donnée montre que l'accès à l'eau devient de plus en plus problématique, c'est l'augmentation de la profondeur de la nappe phréatique qui n'a cessé de croître depuis ces dernières décennies et dans certains cas elle a été multipliée par 3. Certains douars ont atteint une profondeur de 50 mètres.

Tableau 3: Profondeur de la nappe entre 1956 et 2007 (source Agence du Sud)

Nom de l'Oasis	Profondeur de la nappe en m			Salinité de l'eau
	1 956	1 975	2007-2008	
Aguerd	6	10	15	Nulle
Agoujgal	10	10-12	7-30	Moyenne
Ighir Bel Kacem	12	12	15	Nulle
Ighir Harbil	-	55	50	Nulle
Iguiwaz	-		30-36	Nulle
Imi Ouzlag Aït Ali	10	12	15	Nulle
Kasbat Harbil	-	16	20-25	Nulle
Tagoujgalt	-	10	16	Nulle
Tanghrout	6	10	40	Nulle

Les baisses importantes enregistrées sont liées à l'effet conjugué de la sécheresse et de l'exploitation intensive de la nappe pendant les périodes de déficit hydrique.

Le débit des sources et des khattaras est très lié au régime des précipitations et il est dépendant des variations interannuelles, conditionnant ainsi la disponibilité de l'eau pour l'agriculture. En outre, les déficits sont plus exacerbés en été, moment où la demande en eau est très forte.

La diminution du débit et le tarissement des sources résultent de l'abaissement de la nappe phréatique de la région. Globalement, les ressources en eau n'arrivent pas à couvrir les besoins des tous les usagers et des règles et des tensions sociales sont apparues pour la gestion de la ressource.

1.2.3-Sols, couvert végétal et risques environnementaux

Sols peu structurés

La palmeraie repose sur des sols colluvionnaires légers dont la texture va de sablo-argileux à sableux plus la pente diminue. Ce sont essentiellement les produits de l'altération de grès qui constituent ces sols et l'argile se trouve un peu plus en amont puisque les vents l'ont libéré des résidus sableux. Cet horizon sablo-argileux est cependant très peu étendu, et l'essentiel des sols est sableux fin et instable. Les argiles sont gonflantes, peu filtrantes et sont repérables par la formation de croûtes de battance lors des pluies.

L'ensemble des terres apparaît comme fortement différencié et pauvre en argile s'accompagnant d'une forte dénaturation du complexe absorbant entraînant une acidification de l'horizon de surface (Dosso & Ruellan, 1993). Les deux types de sols que l'on trouve au niveau de la commune sont : hrach et biad

Ainsi, ces sols peuvent être considérés comme amplifiant la contrainte climatique déjà importante puisqu'ils ne retiennent pas l'eau et sont instables, facilement érodés. Le drainage et le lessivage des terres sont importants, et l'apport continu de matériaux sableux permet un renouvellement des sols en surface.

Couvert végétal

Dans la commune, on rencontre trois types de paysages :

- Paysage de montagne et de vallée où l'on ne rencontre que peu d'espèces mis à part ceux des espaces cultivés
- Paysage de plaine, paysage d'acacias
- Paysage de la vallée du Drâa, un écosystème riche.

En dehors des terres des palmeraies, la végétation naturelle est clairsemée et essentiellement constituée de plantes rases auxquelles se mêlent ponctuellement quelques arbres à épines et au feuillage persistant toute l'année. Cette végétation est typique d'un milieu désertique, où les arbres se sont adaptés en développant des structures limitant les pertes d'eau comme les épines. Effectivement, les épines limitent la surface d'évaporation de l'eau et ainsi les stress hydriques. La végétation est aussi caractéristique des sols, se développant généralement sur des sols sablo-argileux.

Dans la zone de plaine, les principales essences que l'on peut trouver sont : l'*Acacia raddiana* d'une superficie de 27 000 ha (*Eaux & Forêts*), l'*Acacia ehrenbergiana* d'une superficie de 400 ha ou encore le *Retama retam*. Quant aux plantes rases on trouve le *Zygophyllum geatillum*, plante grasse, ou le *Pergularia tomentosa* aux multiples ramifications et l'on trouve aussi des fleurs comme celles de l'*Anvillea raddiata*.

Deux parties bien distinctes composent le paysage du Drâa : des terres en bordure de l'oued, où la végétation naturelle se mêle aux cultures et auxquelles succèdent des terres désertiques. La plaine du Drâa correspond à un véritable écosystème riche en insectes et végétaux. Plusieurs espèces de végétaux sont en effet présents sur les terres du Drâa comme le *Tamaris aphylla*, le Gênévrier rouge ou le *Maerea crassifolia*.

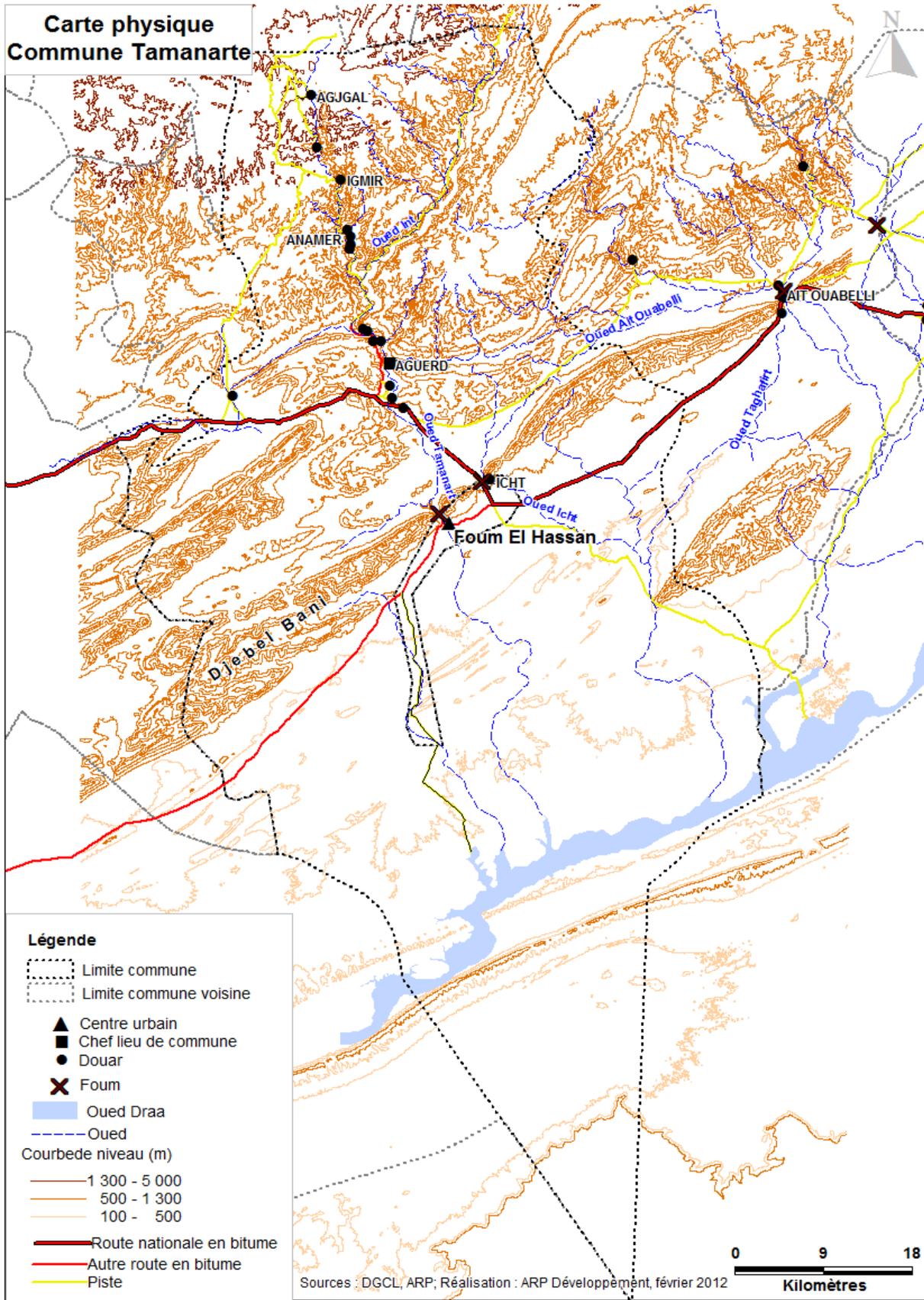
Deux lits permettent l'écoulement des eaux du fleuve. Le lit majeur d'une largeur de deux à huit kilomètres, selon la largeur espaçant deux montagnes, est celui où les terres sont le plus cultivées et où les arbres sont les moins présents. D'autres terres se trouvent en bordure du lit mineur, d'une largeur de 15 m de large. Celles-ci s'étendent sur une superficie moindre que les terres à proximité du lit majeur et les arbres sont fréquents, entraînant une discontinuité des surfaces cultivées. Effectivement, le *Tamaris aphylla* en particulier s'est beaucoup développé depuis la fermeture de la zone. Les terres non cultivées pendant une longue période ont permis son installation pérenne. C'est pour cela que le Drâa est partagé entre des paysages de grandes plaines céréalières et des terrains plus arborés.

Les risques environnementaux

Trois types de risques :

- Inondation : les crues de l'oued Smougen puis Tamanarte représentent une menace importante en cas de fortes pluies, le courant violent peut endommager les berges et éroder certaines zones de culture en fonction de la puissance de la crue. Même si cet ouvrage ne se trouve pas sur la commune, on note la construction en 2008 du barrage collinaire de Tircht (CU FEH) dans le cadre d'un partenariat fédérant les ressources et compétences du Ministère de l'Intérieur, le Secrétariat d'Etat à l'Eau, l'APDS, la Province de Tata est la commune urbaine de Fam El Hisn qui a permis de mieux réguler les crues de l'oued mais bénéficiant aux palmeraies situées en aval.
- Ensablement : représente une menace importante au niveau des douars situés dans la plaine plus exposés aux vents dominants. Plus on va vers le sud en direction du Drâa plus on rencontre des cordons dunaires importants plaqués le long des formations rocheuses et c'est ce sable qui est déplacé.
- Mines : l'exploitation de la mine de cuivre d'Agoujgalt à ciel ouvert se fait par l'intermédiaire d'explosion à la dynamite et cela entraîne de sérieuses nuisances pour les populations d'Akouarda et d'Agoujgalt sur leurs habitations du fait des tremblements que ces explosions occasionnent.

Carte 4: Situation géographique communale



I.3- Fiche d'identité de la commune

I.3.1-Particularités physiques de la commune

La commune présente plusieurs particularités, que l'on développera dans les différents chapitres correspondants :

- 1) C'est une commune bien desservie en axes de communication dans sa partie sud qui se trouve à proximité de la RN 12 mais très enclavée dans sa partie nord (Smougen). La piste en construction va résoudre ce problème d'ici 2013.
- 2) Très fortement touchée par la sécheresse, des ressources en eaux déficitaires
- 3) Elle bénéficie de la présence de l'oued Draa

I.3.2-Les données clés

Tableau 4: Données clés sur la commune de Tamanarte

Fiche d'identité de Tamanarte	
Année de création	1992
Superficie	CRT 4 382 Km ² , commune 7 632 Km ² , ARP 4 500 Km ²
Région	Guelmim Es Smara
Province	Tata
Cercle	Akka
Caïdat	Tamanarte
Nombre de douars	16
Situation générale	
Zone	Zone présaharienne au sud du Maroc, sud-ouest de l'Anti-Atlas, bassin du Bas-Drâa
Ville la plus proche	Guelmim 130 km
Gare routière la plus proche	Guelmim 130 km
Gare ferroviaire la plus proche	Néant
Aéroport le plus proche	Aéroport international Agadir 230 km
Port le plus proche	Agadir 240 km
Routes	RN 12 et RG 107 et pistes communales
Population	
Estimation 2011	5 662 habitants
Foyers de peuplement	Berbère, arabe (très nombreuses tribus), ancien peuplement juif
Topographie	
Type	Montagne 40%, vallée 30% et plaine 30%
Altitudes	Altitude moyenne 550 m ; point le plus haut : 1387m ; point le plus bas : 250m oued Draa
Direction des pentes dominantes	Du nord (Anti Atlas) vers le sud (oued Draa)
Climat	
Type	Saharien continental
Températures	Min 11° en jan et Max 49° en août/ Moyenne de 32°
Précipitations	Moyenne 80 mm/an

Géologie	
Surface	Eléments limoneux qui se sont structurés par les dépôts des inondations
Pédologie	
SAU	29 625 ha
Types de sols	Hhrach 30% et Biad 30%
Hydrogéologie	
Nappe phréatique	En baisse
Qualité de la nappe	Médiocre, salinité sur le plateau sommital

Source : Agence du Sud 2008, enquêtes de terrain et commune 2011.

I.4- Conclusion

La commune de Tamanarte bénéficie d'atouts naturels et géographiques sur lesquels elle peut s'appuyer pour enclencher une nouvelle dynamique de développement.

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> • Une superficie importante commune qui se partage en deux unités, zone de montagne et de vallée et zone de plaine qui s'étend jusqu'au Drâa • Présence de l'oued Draa (50 km du chef-lieu) • Proximité des centres de Tiznit, tournée vers la province de Tiznit 	<ul style="list-style-type: none"> • Zone enclavée notamment la vallée de Smougen • Commune éloignée des centres de décision (170 km de Tata) • Une aridité de plus en plus prononcée qui affecte sérieusement les activités productives (agricole et élevage)

II. Analyse sociodémographique

Point méthodologique sur les données démographiques

Pour traiter cette partie, nous avons utilisé deux sources de données :

- le RGPH pour les années 1982, 1994 et 2004 ;
- le SIC pour l'année 2011.

Les modalités de recensement de ces deux sources sont différentes :

- Le RGPH recense uniquement la population vivant de façon permanente dans la commune,
- Le SIC recense tous les membres appartenant aux ménages de la commune, qu'ils soient présents ou non au moment du recensement. Autrement dit, les données fournies par le SIC (population totale de la commune, population par douar, population par âge et par sexe) incluent le nombre de migrants.

Afin de pouvoir comparer les deux sources d'information et ainsi disposer d'une série démographique de 1982 à 2011, nous avons rectifié les données SIC de la façon suivante :

- Le SIC fourni le nombre de migrants à l'étranger et au Maroc ; ces migrants sont en quasi-totalité des hommes de 15 à 59 ans.
- Nous avons donc soustrait le nombre de migrants (i) de la population totale d'une part et, (ii) de la classe d'âge 15-59 ans des hommes d'autre part.
- En revanche il n'est pas possible de rectifier les données de population par douar car le SIC ne donne pas la répartition du nombre de migrants selon les douars. Aussi pour l'analyse au niveau « douar », nous nous limitons aux données du RGPH de 1994 et 2004 (absence de données au niveau « douar » en 1982).

Ce sont les données rectifiées du SIC qui sont utilisées dans le cadre de la présente analyse.

II.1- Caractérisation de la dynamique démographique

Avec **5 662 habitants** recensés en 2011², la commune a connu une très forte régression de sa population. La densité de population reste faible : **1,3 hab. /km²**. En 2004, la commune de Tamanarte était la commune la plus peuplée de son cercle et se situait à la troisième commune rurale la plus peuplée de la province³.

II.1.1- Une régression de la population qui s'accélère

La commune connaît une diminution de sa population sur 3 périodes successives, avec une accélération marquée depuis 2004.

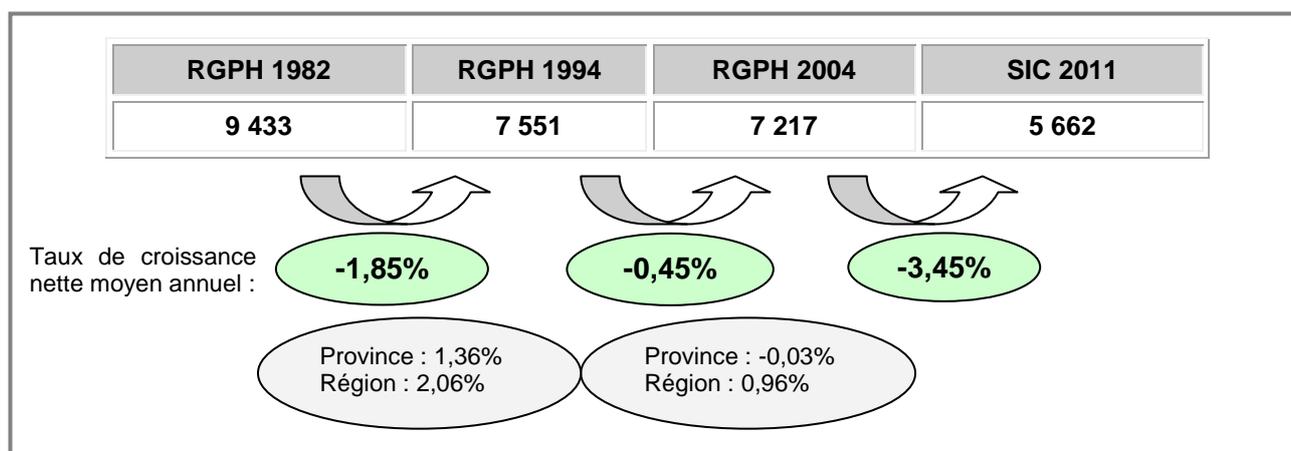


Figure 1: Evolution de la population et du taux moyen annuel de croissance nette (RGPH 1982, 1994, 2004 et SIC 2011 de la commune).

² 6 535 habitants recensés dans le SIC 2011 moins 873 migrants soit 5 662 habitants.

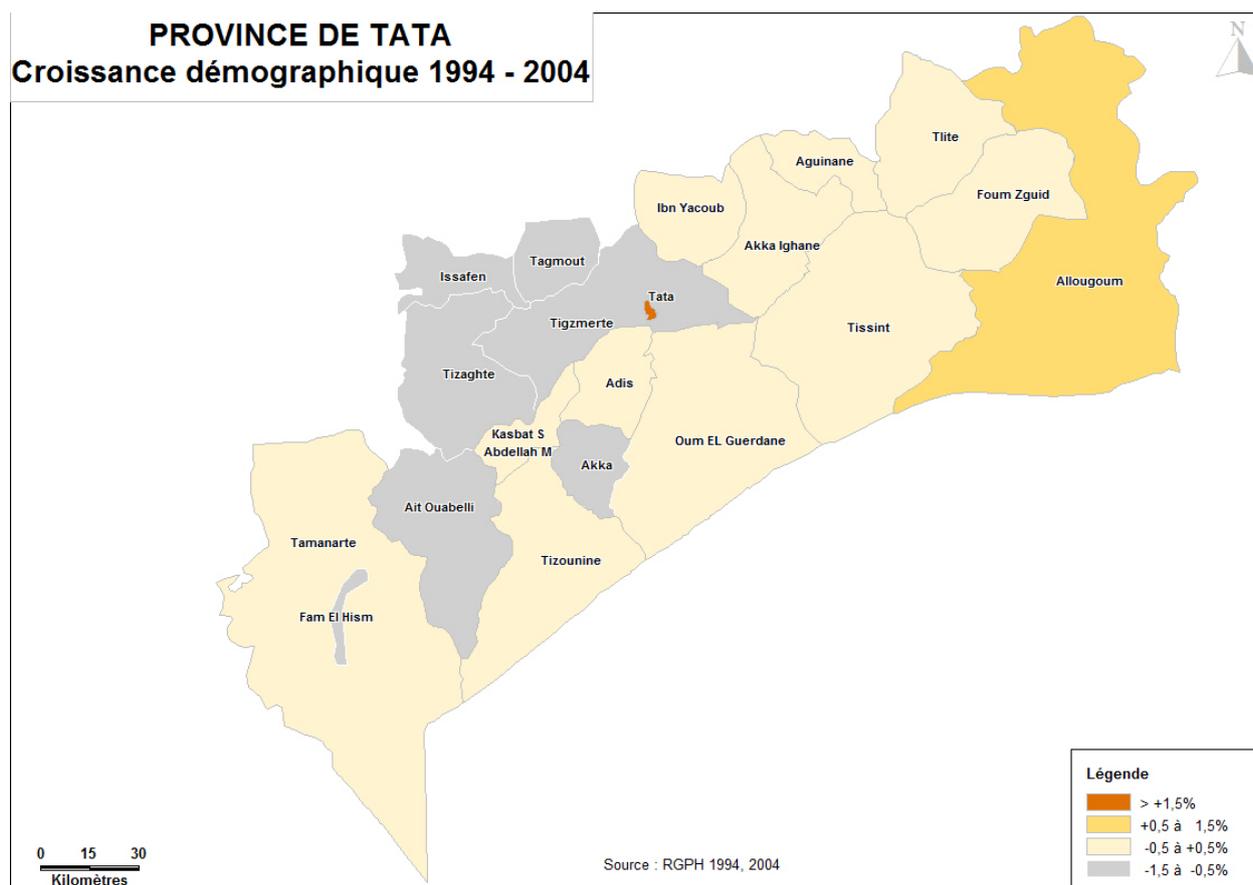
³ La province de Tata comptait 118 810 habitants en 2004 et se découpe en 16 CR et 4 CU.

Sur la période 2004-2011, la croissance nette est largement inférieure à la croissance naturelle (+0,97%)⁴. Le taux de migration nette s'élève ainsi à 4,4%, ce qui traduit un départ très important de la population : **250 à 300 personnes en moyenne quittent la commune chaque année depuis 2004 !**

Sur les périodes précédentes, la croissance nette était déjà fortement inférieure à la croissance naturelle⁵, le même phénomène de départs s'observait. La dynamique démographique de la commune se caractérise par un **exode rural** important depuis plus de 20 ans, compensé légèrement par un accroissement naturel devenu très faible⁶.

La commune s'inscrit en effet dans la dynamique générale de la province, celle d'une déprise démographique sévère qui s'explique principalement par une agriculture en crise conjugué à l'absence de secteurs alternatifs d'emplois, et dans une moindre mesure à cause d'un fort enclavement et d'un niveau d'équipement très faible. Les centres urbains⁷ sont autant affectés que les communes rurales avec des taux de croissance déjà négatifs sur la période 1994-2004 (hormis le chef-lieu de province Tata) et qui, d'après les données du SIC 2011, s'aggravent sur la période 2004-2011 (même Tata passe en négatif). Aucun centre secondaire n'apparaît suffisamment dynamique pour porter la croissance des territoires ruraux.

Carte 5 : Carte provinciale des taux de croissance démographique des communes sur la période 1994-2004



⁴ Calculé sur la base du nombre de naissance et de décès sur la même période, fournis par le bureau d'Etat Civil de la commune (voir données en annexe).

⁵ La croissance naturelle était de 1,7% sur 1994-2004, et au moins égale ou supérieure sur 1982-1994.

⁶ Le taux d'accroissement naturel moyen annuel était de 1,4% au niveau national sur la période 1994-2004, et ne serait plus que de 1,32% selon une enquête de 2010. Il s'élevait à 2,7% dans les années 1960. (Source : HCP)

⁷ Akka, Foug El Hisn, Foug Zguid, Tata.

II.1.2- Une structure de population en déséquilibre

■ Une forte composante féminine et de la population dépendante⁸

Classes	Total	Part de chaque classe	Part de femmes dans les classes	Part de chaque classe au niveau national
0-5	474	9%	48%	27%
6-14	957	18%	49%	
15-59	3 208	57%	66%	64,3%
60 et plus	1 023	19%	54%	8,7%
TOTAL	5 335 ⁹	100%	63%	100%

Tableau 5 : Structure de la population de la commune (SIC 2011) et du Maroc (HCP projection 2011)

La structure de la population, comparable à celle observée au niveau de l'ensemble de la province, se caractérise par un important déséquilibre hommes / femmes en particulier dans la classe des actifs (15-59 ans) et qui s'observait déjà dans les RGPH 1994 et 2004 dans une proportion légèrement plus importante (69%). Il s'explique par l'exode rural qui touche en majorité des jeunes hommes en âge de travailler (20-40 ans). Ainsi la population active ne représente que 57% de la population totale (pour 64,3% à l'échelle nationale).

La population reste jeune avec 27% de moins de 15 ans même si la part des plus de 60 ans apparaît particulièrement importante (19%). La transition démographique semble autant avancée que dans le reste du Maroc, et la forte proportion de la classe la plus âgée pourrait résulter d'une émigration des actifs plus ancienne dans cette commune que dans la plupart des autres communes de la province (la dynamique de perte de population était déjà largement engagée sur la période 1982-1994).

■ Un vieillissement de la population

Classes	Taux de croissance 1994-2004		Taux de croissance 2004-2011	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
0-5	-5,4%	-6,4%	-6,7%	-7,1%
6-14	1,1%	-1,4%	-7,1%	-8,6%
15-59	1%	0,8%	-0,8%	-2,5%
60 et plus	-0,1%	1,5%	-0,5%	-0,9%
TOTAL	-0,45%		-3,45%	

Tableau 6 : Taux de croissance démographique par classe d'âge entre 1994 et 2004 et entre 2004 et 2011 (RGPH 1994, 2004 et SIC 2011)

L'analyse des taux de croissance des différentes classes d'âge sur deux périodes successives révèle globalement une évolution de la pyramide des âges avec une forte régression des classes les plus jeunes (moins de 15 ans). On observe une légère croissance des classes en âge de travailler (15-59 ans) sur 1994-2004, puis une régression sur 2004-2011 plus marquée chez les femmes. Les classes les plus âgées (supérieur à 59 ans) diminuent de façon moins marquée.

Différents facteurs peuvent permettre d'expliquer cette évolution :

⁸ La population dépendante est la population qui n'est pas en âge de travailler (enfants de moins de 15 ans et personnes âgées de 60 ans et plus).

⁹ Dans le SIC, il y a un écart de 327 personnes entre le total des classes d'âge et la population totale de la commune.

- La forte régression des classes d'âge les plus jeunes s'explique essentiellement par la baisse de la natalité liée à la politique de planification familiale et au déficit d'hommes en âge de se marier du fait de l'exode.
- La régression de la population active (15-59 ans) s'explique à la fois par le phénomène de transition démographique avec des jeunes générations de moins en moins nombreuses pour accroître la classe des actifs, ainsi que par l'exode rural qui touche les hommes mais aussi les femmes dans le cadre de regroupements familiaux.
- La diminution moins marquée de la classe d'âge des plus de 60 ans est en grande partie liée à l'attachement des personnes âgées à leur territoire mais aussi à l'allongement de la durée de vie.

■ Des ménages de taille moins importante et moins nombreux

	Nombre moyen de personnes par ménage			Taux de croissance des ménages	
	1994	2004	2011	1994-2004	2004-2011
Commune	5,3	4,8	4,7	0,65%	-3,18%
Province	6,5	5,8	-	+1,02%	-
Maroc	5,9	5,2	-	+2,42%	-

Tableau 7 : Taille et croissance des ménages (RGPH 1994 et 2004 et SIC 2011)

La diminution progressive du nombre moyen de personnes par ménage est un phénomène observé dans l'ensemble du Maroc et lié à la baisse de la natalité ainsi qu'à l'évolution de la structure sociale avec l'installation des jeunes couples en dehors du foyer familial. Cette tendance, très marquée dans la commune, est accentuée par le départ des jeunes hommes en migration.

Parallèlement, la commune enregistre une forte diminution du nombre des ménages qui s'explique par l'exode rural pouvant conduire à des regroupements familiaux et confirme que les jeunes actifs ne s'établissent pas dans la commune.

II.1.3- Un exode des jeunes actifs masculins

La migration est un phénomène qui a toujours fait partie de la vie des populations de la commune de Tamanarte et ce depuis le début du XX^{ème} siècle. A ce titre, on peut voir trois principaux mouvements de population qui ont jalonné l'histoire de cette zone qui est un lieu de passage stratégique.

- **Tout d'abord au début du siècle**, les émigrés servaient dans les rangs de l'armée française ou dans les mines de charbon qui étaient au service de la machine de guerre durant la première et la seconde guerre mondiale.
- Ensuite, une seconde vague d'émigration, beaucoup plus importante, a été constatée **au début des années soixante** principalement à destination de la France correspondant au boom des trente glorieuses, avec un appel de main d'œuvre important en faveur de la France, des Pays Bas et de la Belgique.
- Enfin, **la sécheresse des années 80** a amplifié le phénomène et beaucoup ont quitté les douars ou sont principalement partis en exode vers les grandes villes marocaines et dans une moindre mesure vers d'autres destinations notamment vers l'Italie et l'Espagne.

Comme on l'a vu précédemment, le phénomène d'exode rural qui touche la commune est très important et constitue une composante majeure et intégrée de son fonctionnement : la

moitié de la population masculine de 15 à 59 ans participe à la migration¹⁰. L'essentiel des départs concerne de jeunes actifs masculins (20-40 ans) qui pratiquent une émigration principalement au Maroc, en particulier dans les centres urbains, et pour une faible part à l'étranger (autour de 10% selon les communes de la province). La migration est généralement temporaire¹¹ et peut évoluer vers une migration définitive¹². Les femmes ont en revanche rarement le droit d'émigrer individuellement.

Pour l'émigration pratiquée au Maroc, la commune s'individualise par rapport à différentes filières notamment dans le commerce car certains douars ont développé certaines spécificités (Imouzlag, Igmir, Tissilguit, Anamer gros commerce au Maroc dans différents domaines : épicerie grossiste, gaz, matériel cuisine, informatique, etc.), (La vache qui rit : Aguerd), (Kasbat : gendarme et armée) et le petit commerce de détail existe aussi. On trouve, dans toutes les principales rues des villes marocaines, des commerçants et des vendeurs issus de la province de Tata. Ensuite les migrants sont surtout employés pour des travaux d'ouvrier non qualifié (BTP, manutention, etc.), puis on compte quelques fonctionnaires et autres. La spécificité de Tamanarte est que certains douars ont su développer des filières structurées ce qui a permis à certains d'arriver à des résultats très intéressants sur le plan financier. Les chiffres sur le taux d'aisance sont de loin les plus élevés de la province pour certains douars : Anamer, Ighir Ait Arbil et Ighir Belkacem.

Si cette émigration masculine apporte des ressources monétaires substantielles au territoire, le phénomène présente un aspect pénalisant qui est la perte de compétences humaines. En effet les remarques de nombreuses personnes portent à dire que ce sont les hommes les plus compétents et les plus ambitieux qui quittent le territoire.

■ Emigration définitive

En plus des 873 migrants recensés au sein des ménages de la commune, l'enquête SIC a également permis de comptabiliser les « maisons vides », c'est-à-dire des ménages qui ont définitivement quitté la commune. Ainsi 475 familles soit environ 3 000 personnes se sont installées en dehors du territoire selon les destinations suivantes :

Maroc Sud	Agadir	Rabat	Casablanca	Autre dest. Maroc	Etranger	Sans destination
10%	10%	23%	20%	5%	10%	22%

Tableau 8 : Les destinations des départs définitifs (RGPH 1994 et 2004 et SIC 2011)

Il est difficile de connaître à quand remontent ces départs, probablement étalés sur plus d'une vingtaine d'année et qui ont pu se réaliser par étapes (d'abord départ d'actifs masculins puis regroupements familiaux).

¹⁰ Il s'agit de la quasi-totalité des 873 migrants recensés au sein des ménages de la commune lors de l'enquête SIC.

¹¹ La migration est considérée comme temporaire dans la mesure où le migrant à l'intention de revenir dans son douar d'origine et garde des liens socio-économiques forts avec sa famille, mais elle peut s'effectuer sur une période longue (plusieurs années). La migration saisonnière est un type de migration temporaire qui n'est presque plus pratiqué dans la province.

¹² La migration est considérée comme définitive lorsqu'un migrant décide de s'installer définitivement en dehors de son douar d'origine et rompt les liens directs à la suite d'un regroupement familial ou d'un mariage « extérieur ». Il n'est plus considéré comme membre d'un ménage du douar d'origine.

Lien entre migration et crise agricole

La crise actuelle du système oasien accélère la dynamique d'exode rural mais on ne peut pas dire qu'elle en est à l'origine. En effet le processus migratoire est à réinscrire dans une perspective historique beaucoup plus longue avec des mouvements migratoires anciens qui ont démarré dès le début du XXème siècle puis ont connu plusieurs vagues successives encouragées d'abord par le besoin de main d'œuvre dans les aménagements hydroagricoles des grandes plaines productives marocaines, puis de main d'œuvre ouvrière dans les centres urbains marocains et à l'étranger (France, Italie, etc.).

La migration a ainsi contribué à la marginalisation de l'agriculture dans la province notamment en privant les exploitations oasiennes de main d'œuvre masculine indispensable à certaines activités qui leur sont réservées, en créant une désaffection de l'agriculture chez les jeunes préférant la stratégie migratoire plus rémunératrice, et enfin en supplantant les revenus agricoles dans le revenu global des ménages. Le départ progressif des métayers, trouvant dans la migration une forme d'émancipation sociale, a également entraîné une perte de savoir-faire technique notamment pour l'entretien des palmeraies.

Les contraintes à l'intensification et à l'innovation dans les oasis principalement liés au morcellement du foncier et des droits d'eau, ainsi que les épisodes de sécheresse successifs depuis les années 1980, sont autant de facteurs renforçant le déclin agricole et amplifiant le phénomène d'exode.

II.2- Les indicateurs sociaux

II.2.1- Des indicateurs de développement contrastés

La commune de Tamanarte a un taux de pauvreté¹³ dans la moyenne nationale et légèrement inférieur à la moyenne provinciale.

Son indice communal de développement humain/ICDH¹⁴ la place dans le dernier tiers des communes rurales de la province, alors que son indice communal de développement social/ICDS¹⁵ est assez bon ce qui traduit des efforts réalisés en matière d'équipement.

	Commune Tamanarte	Min commune rurale	Max commune rurale	<i>Moyenne provinciale</i>	<i>Moyenne nationale</i>
Taux de pauvreté	22,27%	8,67%	40,31%	24,54%	22%
ICDH	0,53	0,50	0,65	0,58	0,64
ICDS	0,65	0,43	0,91	0,62	-

Tableau 9 : Taux de pauvreté, ICDH et ICDS, RGPH 2004.

II.2.2- Un taux d'analphabétisme encore élevé

La commune présente des taux d'analphabétisme légèrement moins élevés que la moyenne des communes rurales du Maroc, mais qui restent encore au-dessus des moyennes provinciale et régionale et avec une inégalité très marquée entre les deux sexes.

¹³ Le taux de pauvreté représente le pourcentage des individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté relative. En 2004, ce seuil est de 1745 DH par mois pour un ménage moyen en milieu rural (6,4 membres).

¹⁴ Les trois composantes de l'ICDH sont la situation sanitaire, le niveau d'éducation, et le niveau de vie approché de la population.

¹⁵ Les trois composantes de l'ICDS sont l'accès à l'eau potable, l'accès à l'électricité et l'accessibilité par une route goudronnée.

	Commune Tamanarte	Province Tata (Communes rurales)	Région Guelmim Es Smara (Communes rurales)	Moyenne nationale (Communes rurales)
Hommes	42,4%	34%	33,6%	46%
Femmes	68,2%	68,4%	66,2%	74,5%
TOTAL	58,7%	54,9%	52,2%	60,5%

Tableau 10: Taux d'analphabétisme, RGPH 2004.

II.2.3- Un taux d'activité dans la moyenne provinciale

Le taux brut d'activité¹⁶ de la commune se situe dans moyenne provinciale des communes rurales mais il reste toutefois très bas comparé à la moyenne nationale des communes rurales.

	Commune Tamanarte	Province Tata (Communes rurales)	Région Guelmim Es Smara (Communes rurales)	Moyenne nationale (Communes rurales)
Hommes	36,6%	36,9%	42,1%	55,1%
Femmes	11,3%	10%	10,5%	14,9%
TOTAL	21,3%	21,2%	24,6%	34,9%

Tableau 11: Taux d'activité, RGPH 2004.

II.3- Conclusion

La commune connaît un exode rural continu de sa population depuis plus de 20 ans accéléré par la dégradation des conditions de la production agricole : ce phénomène migratoire semble désormais irréversible. Il s'agira au mieux de chercher à atténuer le nombre de départs mais surtout de valoriser cette dynamique à travers les opportunités d'investissement individuel ou collectif qu'offrent les ressources renvoyées par les migrants, en particulier pour la diversification de l'activité économique dans le secteur agricole ou dans des secteurs alternatifs tels que le tourisme.

L'exode crée un déséquilibre de la structure de la population : les jeunes hommes en âge de travailler constituant l'essentiel des effectifs qui quittent la commune, les femmes et les populations dépendantes (enfants, personnes âgées) se retrouvent en conséquence largement majoritaires. Il conviendra de les intégrer au maximum dans les processus de décisions et les actions de développement du territoire dans le cadre d'une planification axée selon le « genre ».

Les indicateurs sociaux restent globalement bas et traduisent en particulier des retards en matière d'accès aux services ainsi que les difficultés économiques que connaît la commune.

¹⁶ Part de la population active incluant les chômeurs dans la population totale.

III. Réseaux et services de base

III.1-Un réseau routier en devenir

La commune de Tamanarte dispose d'un réseau routier qui permet le déplacement de ses populations entre les douars mais aussi entre la commune et d'autres communes et villes du Maroc. L'élément principal de ce réseau est le passage de la RN 12 dans la partie sud de son territoire qui lui permet un accès facile et permanent vers l'est (Foum Elhisn, Akka, Tata) et l'ouest (Taghijjt, Bouyzakarn, Tiznit, Agadir et Guelmim...).

Le deuxième axe routier de la commune est la RR 107 qui traverse la majorité des douars de la commune du sud au nord, de la RN 12 à la commune d'Ait Ouafka (province de Tiznit) pour rejoindre Tafraoute. Cette route a été goudronnée dans sa partie sud de la RN 12 jusqu'au douar d'Imi Ouzlag (10 km) et ensuite c'est une piste difficile qui relie le douar d'Igmir. Un nouveau tronçon fini en 2011 relie Igmir à la route goudronnée de la CR d'Ait Ouafka. La zone de Smougen reste difficilement accessible mais la deuxième tranche d'aménagement entre Imi Ouzlag et Igmir est en cours de réalisation et permettrait d'ici 2013 de désenclaver cette zone nord de la commune.

De plus, le territoire communal compte 8 pistes qui relient les deux principales routes (RN et RR) aux douars de la commune et qui sont en bon état.

Tableau 12: Liste des routes et pistes dans la commune de Tamanarte, (enquête de terrain 2011)

Immatriculation	Longueur	Etat
RN 12	26 km	Route goudronnée dans un état moyen
RR 107	55 km 450 000 000 50% TP	Route goudronnée sur 10 km dans un état bon. Les travaux d'aménagement du reste de cette route sont en cours.
Route communale	2 km	Piste reliant la RN 12 au douar d'Ighir Ait Harbil
Route communale		Piste reliant la RN 12 au douar Iguiwaz
Route communale	3 km	Piste reliant la RN 12 au douar Tagoujgalt. Projet de bitumage programmé
Route communale	3 km	Piste reliant la RR 107 au douar Kasbat Ait Harbil
Route communale	2 km	Piste reliant la RR 107 au douar Ighir Oghnain
Route communale	2 km	Piste reliant la RR 107 au douar Tanghrout et Imi Ouzlag
Route communale	3 km	Piste reliant la RR 107 au douar Agoujgal. Projet de bitumage programmé
Route communale	12 km 12 000 000	Piste reliant la RR 107 au douar Awkerda. Travaux d'aménagement en cours.

85% TP et 7,5% 900 000 CR à chercher

A ce jour, seul le douar d'Awkerda qui se trouve dans un endroit montagneux reste très isolé et difficilement accessible, le tronçon de piste de 12 km qui le relie à la RR 107 reste difficilement carrossable mais il est en cours d'amélioration.

On peut dire que d'ici 2013 avec la fin des travaux de la RR 107 tous les douars de la commune seront facilement accessibles du fait de leur positionnement sur ou proche de la RN 12 et RR 107.

De ce fait, la situation de la commune est en cours d'amélioration et globalement les douars ne souffrent pas de grave problème d'enclavement. Selon les données du SIC, la moyenne de distance entre les douars et une route goudronnée est de 6,90 km, alors que la distance avec une piste carrossable est de 0,25 km.

III.2-Un accès à l'eau domestique suffisant mais pénalisé par des problèmes de gestion

III.2.1- L'accès à l'eau : des progrès considérables

Au cours des deux dernières décennies, Tamanarte a connu une évolution remarquable en matière d'accès à l'eau potable. Cela est principalement dû aux efforts de la société civile et notamment grâce aux compétences humaines dont disposent ces structures. La mise en place de ce nouveau système de réseau d'approvisionnement en eau potable a commencé dans les années 90 à travers la mobilisation des fonds des associations locales et la mise en place de partenariats avec des ONG internationales.

Selon les données du RGPH 1994, le taux d'accès à l'eau potable était de 0%. Force est de constater que la situation s'est rapidement améliorée en dix ans puisqu'en 2004, la CR a atteint 88,1% d'accès pour ensuite atteindre 100% en 2011 selon les enquêtes SIC.

Tableau 13: Taux d'accès à l'eau potable (source, RGPH et SIC 2011)

	RGPH 1994	RGPH 2004	SIC 2011
Commune	0%	88,1%	100%

Le taux de branchement individuel est aussi très élevé, en 2011, c'est 98,76% des foyers qui sont branchés aux réseaux. Pour atteindre un taux de branchement de 100%, il reste à raccorder 13 foyers à Ighir Ait Harbil et 2 foyers à Agoujgal. Ces 15 foyers ne sont pas encore branchés du fait de leur faible capacité financière.

Tableau 14: Taux de desserte par branchement individuel (source SIC 2011)

Population de la commune	Nb de douars desservis	Taux de desserte	Nb de foyers desservis / nb total	Taux du branchement individuel
6 528	16/16	100%	1197/1212	98,76%

Les deux tableaux ci-dessus montrent que le taux de desserte et le taux de branchement individuel sont satisfaisants voire élevés mais cela n'occulte pas l'existence de certains problèmes qui perturbent la qualité du service. Les principaux problèmes soulevés lors des ateliers participatifs se résument dans le tableau suivant.

Tableau 15: Problèmes soulevés des ateliers participatifs concernant l'eau potable (source enquête terrain 2011)

Douars	Situation actuelle	Problèmes soulevés
Agoujgal	Puits, château, réseau	Ancienneté du réseau (1997) Faible capacité du château
Aguerd	Puits, château, réseau	Dégradation du réseau Insuffisance de la capacité du château Absence de traitements Faible qualité de gestion de l'association
Anamer, Timoula et Tamsoult	Puits, château, réseau	Gestion non organisée du service à Tamsoult et Timoula
	Puits, château, réseau	
	Puits, château, réseau	
Ighir Belkacem	Puits, château, réseau	Dégradation du réseau Insuffisance de capacité du château Existence du calcaire
Ighir Oughnain	Puits, château, réseau	Faible capacité du château

		Dégradation du réseau (depuis 1998) La société minière de Tagragra creuse des puits de 200 m, ce qui peut affecter la nappe phréatique
Ighir Ait Harbil	Puits, château, réseau	Les frais d'équipements hydrauliques sont très élevés Eloignement du puits du douar Ighir qui se trouve dans l'autre côté de l'oued Faible réseau
Igiouaz	Puits, château, réseau	Le château d'eau ne couvre pas toutes les maisons du douar (trop bas demande un réhaussement) Vieillesse du réseau
Igmir	Puits, château, réseau	Insuffisance du débit pendant l'été Faible réseau (depuis 2007) Dégradation du château
Awkerda	Puits, château, réseau	
Kasbat Ait Harbil	Puits, château, réseau	Réseau très dégradé Les responsables de gestion ne sont pas suffisamment formés Difficulté de gestion (difficulté de récolter les frais de consommation)
Tagoujgalt	Puits, château, réseau	Pas de problème dans ce douar
Tanghrout	Puits, château, réseau	La station de pompage du douar Tanghrout se situe dans l'oued. Faiblesse de la pompe du puits du douar Tanghrout
Imi Ouzlag	Puits, château, réseau	Une partie des maisons d'Imi Ouzlag se situe dans l'autre partie de l'oued, ce qui fait des coupures dans pendant les crues de l'oued
Tislguit Ait Ali	Puits, château, réseau	Insuffisance du château pour couvrir toutes les maisons du douar Vieillesse du réseau (depuis 1995) Absence d'entretien

III.2.2- La qualité de l'eau domestique jugée correcte

Au regard de l'absence d'analyses systématiques faites sur la qualité des eaux des puits utilisés pour alimenter la population de la commune en eau potable, il est difficile de juger de la qualité de l'eau de manière scientifique. Néanmoins, lors de la tenue des ateliers participatifs, dans aucun des douars les gens se sont plaints de la qualité de l'eau. Simplement, on note qu'au douar d'Ighir Belkacem l'eau est chargée en calcaire ce qui endommage les installations mais cela ne pose pas de problème quant à la qualité de l'eau distribuée aux populations.

Aussi l'absence de maladies hydriques est un critère qui atteste comme quoi la qualité de l'eau ne représente pas un problème.

III.2.3- La gestion de l'eau domestique : peu performante

La gestion du service de l'eau potable est assurée par les associations dans tous les douars de la commune. Mis à part l'association du douar d'Igiwaz qui se compose d'un bureau compétent et bien formé, toutes les autres associations de gestion de l'eau potable rencontrent des problèmes de plus ou moins grande importance qui freinent l'amélioration du service. Parmi les problèmes récurrents, on note ceux liés au non paiement des factures par

une frange de la population du fait de leur faible capacité financière ou pour toute autre raison (généralement conflit). Aussi les associations, du fait d'un manque de moyens financiers, ne peuvent entretenir correctement et durablement leurs installations. Comme le tableau ci-dessus le montre certains travaux sont maintes fois repoussés et ne peuvent être effectués comme la réfection des châteaux d'eau, la dégradation des réseaux et l'intervention sur des pompes en panne.

Selon les acteurs locaux et les responsables de ces associations, le facteur principal de ces problèmes tient en grande partie à l'absence de formation continue sur les techniques de gestion des responsables des associations. Elles se retrouvent face à des problématiques qu'ils ne maîtrisent pas et qui deviennent rapidement impossible à gérer dépassant leurs capacités techniques surtout à la lumière du faible budget dont disposent ces structures.

III.2.4- Des efforts d'investissement importants dans le secteur

Des grands efforts d'investissement ont été menés dans la commune pour généraliser l'approvisionnement en eau potable par les associations locales, soit en partenariat avec la commune ou à travers la mobilisation des fonds d'organismes nationaux et/ou internationaux. Ce qui fait que chaque douar peut bénéficier d'un réseau, puits et château.

Malgré cette évolution, la commune et les associations se trouvent face à deux grands problèmes qui menacent la continuité de ce service et qui occasionnent de nombreuses coupures. La dégradation des réseaux et l'insuffisance de la capacité des châteaux d'eau. A ce titre, ces deux points ont fait l'objet d'une demande de la part de la population dans 8 douars (Agoujgal, Aguerd, Ighir Belkacem, Ighir Oghnain, Igiwaz, Igmir, Kasbat et Tislguit). Comme quoi le problème d'accès à l'eau potable est toujours en cours d'amélioration et demande de rechercher des financements de manière continue pour faire face aux différentes améliorations.

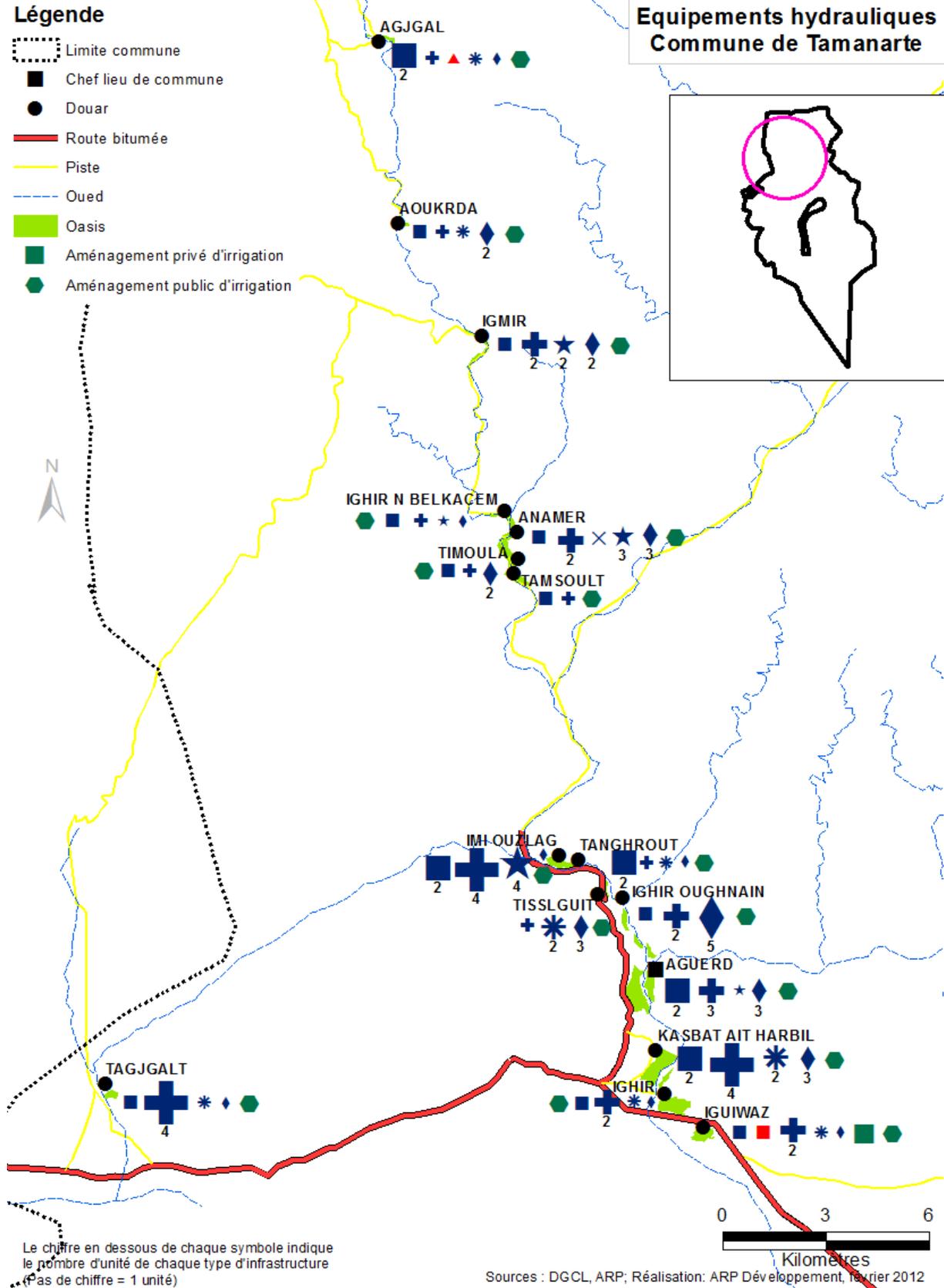
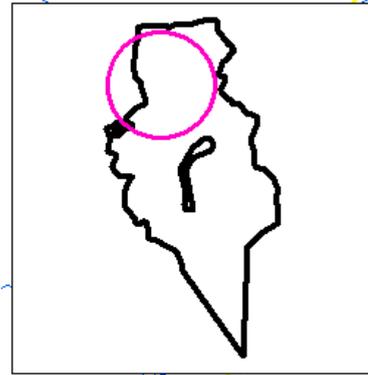
Carte 6: Carte des infrastructures hydrauliques

Château d'eau		Borne fontaine		Forage		Puits aménagé public		Réseau d'assainissement		Khattara		Seguia		Source aménagée		Nombre d'unité
F	NF	F	NF	F	NF	F	NF	F	NF	F	NF	F	NF	F	NF	
■	■	▲	▲	●	●	+	+	×	×	*	*	★	★	◆	◆	
■	■	▲	▲	●	●	+	+	×	×	*	*	★	★	◆	◆	2 à 3
■	■	▲	▲	●	●	+	+	×	×	*	*	★	★	◆	◆	Plus de 3

Légende

- Limite commune
- Chef lieu de commune
- Douar
- Route bitumée
- Piste
- Oued
- Oasis
- Aménagement privé d'irrigation
- Aménagement public d'irrigation

Equipements hydrauliques Commune de Tamanarte



III.3-L'assainissement et la gestion des déchets quasi inexistants

Anamer est le seul douar de la commune qui dispose d'un réseau d'assainissement pour évacuer les eaux usées. Le réseau est équipé d'une station de traitement, point de pompage et un château de distribution des eaux usées répandues sur les parcelles agricoles après leur traitement. Le projet a été réalisé en 3 tranches entre 2003 et 2006 grâce à un partenariat entre l'association du douar et l'agence de développement social (ADS).

Dans les autres douars de la commune, l'évacuation des eaux usées se fait d'une façon traditionnelle avec la mise en place de puits perdu ou des fosses sceptiques. Selon la population locale, cela constitue un danger pour la nappe phréatique et à fortiori pour la santé humaine.

Le tableau ci-dessus montre que le taux de mise en place des toilettes et les baignoires est relativement élevé dans la commune et que ce taux est en progression continue. Actuellement, on peut dire que le taux de mise en place des toilettes est arrivé à 100%. Cela confirme que la quantité des eaux usées évacuées est en augmentation, ce qui fait que la mise en place d'un réseau d'assainissement sera indispensable dans les années qui viennent.

Tableau 16: Taux de disponibilité des WC et baignoires (RGPH 1994 et 2004)

	RGPH 1994	RGPH 2004
WC	31,4%	74,3%
Baignoire	5,37%	15,4%

La commune de Tamanarte ne dispose d'aucun système de collecte des déchets solides. L'évacuation se fait d'une manière traditionnelle, les déchets sont déversés en pleine nature, souvent dans l'oued créant ainsi de petites décharges sauvages ce qui pose à terme des problèmes de salubrité. Ce sujet a d'ailleurs fait l'objet d'une discussion animée entre les participants des ateliers notamment pour les habitants des deux grands douars de Kasbat Ait Harbil et d'Aguerd. Les populations de ces deux douars réclament qu'une action soit entreprise sous les meilleurs délais car la gestion devient de plus en plus problématique.

III.4-Electrification

III.4.1- Un bon niveau d'électrification

■ Une forte évolution du taux d'électrification

Les 16 douars de la commune sont couverts par le réseau électrique, ce qui donne un taux de couverture de 100% en 2011.

Le taux de branchement des foyers de la commune au réseau public d'électricité a enregistré une évolution très significative en dix ans. En 1994 aucun douar ou maison n'a été électrifié, mais après dix ans la situation avait connu une nette évolution avec le lancement des programmes étatiques concernant l'électrification du monde rural. En 2004, le taux d'électrification s'élevait à 53% pour atteindre 97,69% en 2011.

Tableau 17 : Taux d'électrification (RGPH 2004 et SIC 2011)

	RGPH 1994	RGPH 2004	SIC 2011
Commune	0%	53%	97,69%

Le taux de branchement des foyers n'est pas encore arrivé à 100%, 26 foyers restent encore non connectés (14 à Ighir Ait Harbil, 4 à Tagoujgalt, 4 à Tislguait, 2 à Imi Ouzlag et 2 à Agoujgal). La principale raison tient au fait de l'incapacité financière des familles à payer les frais de branchement et 23 autres foyers du fait de l'éloignement du réseau (Aguerd 3, Anamer 1, Ighir Belkacem 5, Ighir Oughnain 11 et Tislguait 4).

Comme dans toutes les communes de la province, la population de Tamanarte aussi souffre de certains problèmes liés à l'électricité.

Suite aux ateliers participatifs, on constate que la population n'est pas encore totalement satisfaite des services électriques. Trois principaux problèmes reviennent fréquemment :

- L'extension du réseau doit être totale pour l'ensemble des foyers de la commune
- Le fait de se déplacer sur Foug El Hasn pour le paiement des factures ONE pénalise les foyers car sont dans l'obligation de se déplacer ce qui génère des frais supplémentaires pour les usagers.
- Pour les douars de Smougen qui pratiquent le paiement des cartes de rechargement, ils sont obligés d'aller sur Akka (400 dh) pour le transport même s'ils s'entendent par douar pour diminuer le coût du transport cela reste une charge très importante.

A propos de l'éclairage public présent dans les 16 douars, les principales remarques faites lors des ateliers participatifs demandaient certaines améliorations de la situation. Les points avancés par les populations sont la faiblesse et l'insuffisance de l'éclairage public, la mauvaise répartition des lampadaires, l'absence d'entretien et l'insuffisance de la durée de fonctionnement du service.

IV. Equipement et services sociaux culturels

IV.1- Education

IV.1.1- Le niveau de formation : supérieur aux moyennes provinciales et régionales rurales

Tableau 18: niveau scolaire de la population de 2 ans et plus dans la commune (Source, RGPH 2004 et SIC 2011).

	Part de la population avec un niveau préscolaire		Part de la population avec un niveau primaire et secondaire		Part de la population avec un niveau supérieur	
	F	H	F	H	F	H
RGPH 2004	0,6%	6%	30,9%	50,5%	0,2%	1,9%
SIC 2011	6,44%	9,75%	41,32%	61,79%	2,41%	8,47%

Le premier constat que l'on peut faire à partir des données du tableau se rapporte à l'évolution des taux d'accès de la population aux services éducatifs, on remarque une augmentation importante en faveur des trois niveaux et notamment pour les deux sexes entre 2004 et 2011. Les autres constats sont les suivants :

- Le taux de la population ayant un niveau d'instruction équivalent au primaire/collégial/secondaire a marqué une augmentation de plus de 11% entre 2004 et 2011 chez les femmes. Il a augmenté dans des proportions identiques chez les hommes. Les taux enregistrés en 2004 sont inférieurs à ceux de la province et de la région qui sont

respectivement 31,9%¹⁷ et 32,7%¹⁸ pour les femmes, et 58,1%¹⁹ et 57,6%²⁰ pour les hommes.

- L'évolution du taux de la population ayant un niveau d'instruction supérieur est importante dans la commune notamment chez les hommes, puisque il est passé de 1,9% en 2004 à 8,47% en 2011. Il a connu la même augmentation chez les femmes mais en partant d'un seuil dix fois inférieur.
- Tous niveaux confondus même si les femmes connaissent une forte progression, on note toutefois, une inégalité dans l'accès à l'éducation entre les hommes et les femmes, les hommes accèdent en plus grand nombre mais cette disparité va se résorbé au cours des futures années.

IV.1.2- Le préscolaire : quelques initiatives privées encourageantes

Sur les 16 douars de la commune, la moitié dispose d'une classe de préscolaire coranique. Il s'agit des douars d'Igiwaz, Kasbah, Tagoujgalt, Tanghrout, Anamer, Ighir Belkacem, Awkerda et Agoujgal. Il est difficile de définir le nombre exact d'enfants qui bénéficient de ce type d'enseignement car pendant les vacances scolaires, quelques élèves du primaire rejoignent cet enseignement. L'estimation du nombre d'enfants qui fréquentent ces classes est supérieure à 130 dont 30% de filles.

Le préscolaire moderne remplace progressivement l'enseignement coranique. En 2012, on compte sept douars qui se distribuent de la manière suivante.

Tableau 19 : Nombre d'enfants en préscolaire (Source, SIC 2011).

Douar	Nb élèves garçons	Nb élèves filles	Total
Igiwaz	7	10	17
Ighir Ait Harbil	6	10	16
Kasbah Ait Harbil	41	27	68
Aguerd	24	25	49
Tislguit	11	5	16
Ighir Oughnain	40	24	64
Anamer	16	8	24
Total	145	109	254

Le nombre total d'enfants qui fréquentent les classes du préscolaire à Tamanarte est de 254 dont 33,33% de filles, alors que le nombre d'enfants entre 2 à 5 ans est de 327²¹, soit un taux d'accès de 77,67%. Ce taux est encourageant et montre bien la volonté des parents à vouloir mieux éduquer leurs enfants. Toutefois, il reste à généraliser ce service dans tous les douars de la commune, mais la faible capacité financière des ménages empêche un certain nombre de familles à ne pas pouvoir accéder à ce type de service.

¹⁷ RGP 2004

¹⁸ Idem

¹⁹ Idem

²⁰ Idem

²¹ SIC 2011

IV.1.3- L'éducation primaire : des infrastructures en nombre mais une qualité de service à renforcer

■ Accès aux infrastructures d'éducation primaire : facile

La commune dispose de 3 écoles centrales (Timoula, Tisilguit, Kasbah), 8 écoles annexes et 2 écoles ce qui fait un total de 13 écoles pour 16 douars. Seuls les douars d'Igiwaz, Ait Harbil, Tanghrout et Tamsoult de n'ont pas d'école. Malgré tout, le problème d'accès ne se pose pas dans la commune car les écoles se trouvent au sein des douars et facilement accessibles. Les 13 écoles primaires de la commune regroupent 815 élèves dont 48,09% filles.

Tableau 20: Nombre d'élèves dans les écoles de la commune (Directeurs des écoles centrales, 2011).

Groupement scolaire	Unité scolaire	Nb élèves	
		Filles	Garçons
Groupement scolaire Smouguen	Ecole centrale Timoula	26	25
	Annexe Ighir Belkacem	11	15
	Annexe Igmir	4	4
	Annexe Awkerda	3	4
	Annexe Anamer	22	19
	Annexe Agoujgal	15	21
Ecole Ighir Oughnain	-	56	52
Ecole Aguerd	-	89	68
Groupement scolaire Ait Ali	Ecole centrale Tisilguit	37	41
	Annexe Imi Ouzlag	22	17
Groupement scolaire Kasbah	Ecole centrale Kasbah	58	84
	Annexe Ighir Ait Harbil	33	44
	Annexe Tagoujgalt	16	29
Total		392	423

■ Une qualité du service d'éducation primaire qui peut être améliorée

Les moyennes élèves/enseignants se situent à 18 élèves par enseignant, ce chiffre est nettement en dessous de la norme (25 élèves/enseignant).

Lors les ateliers participatifs tenus avec les populations des douars, la qualité de l'enseignement a souvent été abordée et les populations portent un jugement sur la qualité qu'il trouve moyenne à faible. Cela tient à plusieurs facteurs qui entravent l'amélioration de cette qualité à savoir :

- L'absence de matériel pédagogique en général, de bibliothèques et de terrains du sport pour toutes les écoles de la commune ;
- L'école d'Imi Ouzlag ne dispose pas de sanitaires et elles ne fonctionnent pas à l'école d'Ighir Ait Harbil ;

- L'absence de cantines dans les écoles d'Imi Ouzlag, Timoula, Ighir Belkacem, Igmir, Awkerda et Agoujgal ;
- Les écoles d'Anamer, Ighir Belkacem, Igmir, Awkerda, Agoujgal, et Ighir Ait Harbil ne sont pas raccordées au réseau en eau potable ;
- 9 écoles de la commune ne sont pas connectées au réseau électrique, Aguerd, Timoula, Anamer, Ighir Belkacem, Igmir, Awkerda, Agoujgal et Tagoujgalt.
- La mise en place d'un système de classes multi niveaux par manque d'élève est perçu comme défavorable pour l'enseignement à Agoujgal, Timoula, Anamer, Ighir Belkacem, Igmir, Awkerda, Tagoujgalt, Imi Ouzlag et Tislguait.

Toujours lors de la tenue des ateliers participatifs, il ressort que certaines problématiques peuvent influencer négativement l'apprentissage des élèves et aurait un impact sur la qualité de l'enseignement dispensé :

- Faible compétence des enseignants ;
- Faible conscience des parents de l'importance de scolarisation de leurs enfants ;
- Absence d'activités culturelles et sportives dans les écoles ;
- Absence de contrôle et inspection ;
- Absence du rôle de l'association des parents d'élèves ;
- Absentéisme des enseignants.

IV.1.4- L'éducation secondaire : des initiatives face aux contraintes

La commune dispose d'un collège situé à 500 m du douar Kasbah Ait Harbil sur la RR 107 à 3 km au sud du chef lieu de la commune. La commune ne dispose pas de lycée ce qui oblige les élèves à poursuivre leurs études secondaire à la municipalité de Foum Lhisn. Pour faire face à ce manque les responsables du collège en relation avec la délégation provinciale, ont pris l'initiative de créer le premier niveau du lycée au sein même du collège en attendant l'extension des bâtiments pour créer les autres niveaux. Ainsi la CR de Tamanarte disposerait de son propre lycée d'ici 2014-2015.

A l'exception du douar de Kasbah Ait Harbil qui est à 0,5km du collège, tous les autres douars de la commune se trouvent à 3 km et plus de cette infrastructure éducative :

Tableau 21: Distance entre les douars de la commune et le collège le plus proche (Source, SIC 2011).

Douar	Distance (km)	Douar	Distance (km)	Douar	Distance (km)
Igiwaz	3	Aguerd	3	Timoula	24,6
Ighir Ait Harbil	3,5	Tislguait	5	Tamsoult	24,5
Kasbah Ait Harbil	0,5	Ighir Oughnain	6,5	Anamer	25,6
Tagoujgalt	18	Aguerd	3	Ighir Belkacem	28,6
		Tanghrout	11,5	Igmir	22
		Imi Ouzlag	11	Awkerda	24
				Agoujgal	12

Comme on peut le constater les distances sont élevées pour une majorité de douars et cela pose avec acuité le problème du transport des élèves. Pour synthétiser cette problématique on rencontre 3 types de situation :

- Une minorité de douars (5) qui se trouvent dans un rayon de 3 km et qui par leurs moyens notamment en vélo peuvent aller au collège. A noter qu'ils représentent la majorité du nombre d'élèves de la CR.
- ensuite, 4 douars compris entre 5 et 12 km, ou le problème du transport commence à se faire sentir.
- Enfin, 8 douars qui se situent à une distance entre 12 et 30 km.

Il est à noter que les élèves des trois douars de Smougen : Igmir, Awkerda et Agoujgal, surtout ceux qui n'ont pas de bourses, fréquentent le collège d'Ait Ouafka (province de Tiznit), plus facilement accessible depuis la réalisation de la nouvelle piste.

Le collège compte 412 élèves dont 175 filles qui viennent de tous les douars de la commune en plus des élèves du douar de Tililit de la CR Aday (Province de Guelmim). Le nombre d'enseignants est de 23 (une femme), pour les trois niveaux du collège et le premier niveau du lycée.

Le collège construit en 2004 et mis en service en 2010, dispose d'équipements suffisants pour assurer l'apprentissage dans de bonnes conditions, il dispose : d'une cantine, d'une bibliothèque, d'un terrain du sport, de toilettes, de l'eau et de l'électricité.

Selon le directeur du collège, le taux de réussite en 2011 a été de **93% pour le premier niveau, 86% pour le deuxième niveau et 58% pour le troisième niveau**. Le taux d'abandon scolaire reste très faible voir absent suite au passage de l'inspection mais le directeur avait mentionné la non inscription de certains élèves après qu'ils aient réussi la fin de leur primaire. Cela est dû principalement, à l'éloignement du collège pour une majorité de douars et à l'absence d'internat. Les ateliers participatifs avaient soulevé que certains élèves, surtout des douars de Smougen, préfèrent poursuivre leurs études dans les écoles coraniques traditionnelles (Madrassa Atika) au lieu de rejoindre le collège.

Il est à noter que la direction du collège avait pris l'initiative de créer le premier niveau du lycée au sein du collège en début d'année scolaire 2011-2012 afin de créer les autres niveaux au cours des deux prochaines années. Tous les élèves de la première année du lycée suivent un enseignement scientifique.

Après le niveau collégial, les élèves de la commune se déplacent vers la municipalité de Foum Lhish pour poursuivre leurs études secondaires. Le lycée étant situé à une vingtaine de kilomètres d'Aguerd les contraintes d'éloignement et de déplacement sont avancées tout comme le faible nombre d'attribution de bourses et l'absence de transport scolaire.

Les principales solutions pour résoudre ces problèmes, tiennent principalement dans la mise à disposition du transport scolaire entre les douars de la commune et le collège tout en complétant ce dispositif par la construction de l'internat tout en développant le lycée de la commune.

■ **Infrastructures d'accueil : là aussi des initiatives**

La commune dispose d'une dar Talib/Taliba au collège géré par l'association de bien faisances islamique. L'établissement est d'une capacité de 40 garçons et 40 filles, l'occupation actuelle est de 76 élèves dont 25 filles. Le budget de fonctionnement de cette infrastructure se compose des frais d'inscription (entre 50 et 250 dh/an), la subvention de l'entraide nationale et les dons. Elle dispose de toilettes, eau, électricité, bibliothèque et 2 cantines. Les principaux problèmes de cet établissement selon le président de l'association c'est l'absence de financement, le sureffectif et le manque d'agents pour encadrer le

fonctionnement. Il est à noter que tous les élèves du collège bénéficient de deux repas journalier distribués par le Dar Talib/Taliba.

Normalement, le collège de Tamanarte dispose d'un budget de fonctionnement pour son internat. Il existe 115 bourses d'accès à cette infrastructure, mais en l'absence de bâtiment les deux administrations du collège et du Dar Talib/Taliba ont pris l'initiative d'intégrer le budget de fonctionnement de l'internat avec les services de Dar Talib/ Taliba pour assurer l'hébergement des élèves des douars les plus éloignés et la restauration aux élèves des douars les moins éloignés en attendant la construction de l'internat qui est programmée en 2014.

■ Education coranique

Le chef lieu de la commune dispose d'une école coranique (Madrassa Atika) créée en 1986 à la mémoire du Chiekh Tamanarti. L'école accueille actuellement 50 étudiants venant de Taroudante, Tiznit, Essaouira et Sefrou, en plus d'un encadrant (Fakih). La durée des études pour chaque étudiant est de 10 ans dans les matières liée au coran et les sciences religieuses. Une association a été créée pour assurer la gestion de l'école et celle de la mosquée. Les recettes de fonctionnement se composent essentiellement de dons.

Les équipements dont dispose l'école sont : les toilettes, 12 chambres, 1 salle d'étude, 1 cantine, cuisine, bibliothèque. Elle est desservie en eau et électricité.

Les principaux problèmes qui influencent la qualité d'enseignement, selon le Fkih, sont :

- Faiblesse et insuffisance de toilettes ;
- Faiblesse de logement des étudiants ;
- Insuffisance de repas.

Pour améliorer la qualité et développer les services de l'école, certaines actions ont été proposées pendant l'entretien fait avec le responsable :

- Améliorer la qualité de l'équipement ;
- Améliorer la quantité et la qualité des repas ;
- Moderniser l'enseignement à travers la mise en place d'ordinateurs ;
- Recruter des cadres permanents de qualité.

IV.1.5- Les indicateurs de performance de l'enseignement

Tableau 22: Evolution du taux de scolarisation entre 1994 et 2011

Commune	taux de scolarisation des garçons	taux de scolarisation des filles
RGPH 1994	69,11%	91,10%
RGPH 2004	-	-
SIC 2011	100%	100%

La commune de Tamanarte est parmi les communes rurales qu'ont enregistrées des taux de scolarisation les plus importants depuis les années 90. Cela est dû principalement à la présence des écoles dans les douars depuis les années 70 et 80. De ce fait, le taux de scolarisation en 1994 était déjà de 69,11% chez les filles et 91,10% chez les garçons. Actuellement, la commune est arrivée au taux 100% de scolarisation pour les deux sexes.

Tableau 23: Taux d'abandon scolaire à Tamanarte (Source, Données DPE et SIC 2011).

	taux d'abandon scolaire au primaire (Filles)	taux d'abandon scolaire au primaire (Garçons)
2011	0,50%	0,87%

D'après le tableau ci-dessus, la commune de Tamanarte enregistre encore quelques cas d'abandon scolaire au niveau du primaire alors que les autres communes ont des taux égaux à 0%. Le taux enregistré en 2011 est de 0,5% chez les filles et 0,87% chez les garçons. Il s'agit de taux d'abandon relativement faible mais certains problèmes existent qui occasionnent des abandons.

Au niveau du collège, d'après le directeur de ce dernier, aucun cas d'abandon scolaire après l'inscription n'est enregistrée. Mais on note qu'un nombre important d'élèves ne s'inscrivent pas au collège après le primaire soit à cause de l'éloignement, de l'absence du transport scolaire, de la non attribution de bourses ou pour rejoindre une école coranique surtout pour les douars de Smougen.

Au niveau secondaire, il est difficile de savoir le taux exact d'abandon mais d'après la population de la commune pendant les ateliers participatifs, un nombre important d'élèves délaissent leurs études secondaire notamment les filles soit directement après le primaire ou le collège ou après quelques mois d'études au lycée de Foug Lhisn. Les principaux facteurs de l'abandon scolaire au niveau secondaire sont les suivants :

- L'influence de la culture de l'exode
- L'éloignement du lycée
- L'absence du transport scolaire
- Les difficultés à se loger à Foug Lhisn
- le poids des traditions locales qui ne permettent pas l'envoi de la fille loin de la maison
- la faible capacité financière des parents pour investir dans l'éducation de leurs enfants.

■ Alphabétisation des adultes et formation professionnelle : des progrès à réaliser

Commune	taux d'analphabétisme des hommes	taux d'analphabétisme des femmes
RGPH 1994	29,03%	72,37%
RGPH 2004	42,4%	68,2
SIC 2011	21,68%	51,88%

Tableau 24: Taux d'analphabétisme (Source, RGPH 1994, 2004 et SIC 2011).

Le taux d'analphabétisme a baissé pour les deux sexes entre 1994 et 2011. Néanmoins, nous enregistrons deux situations distinctes entre les deux sexes.

- Pour les hommes on est passé de 29,03% à 21,68% avec un pic à 42,4% en 2004 ce qui ne peut s'expliquer, il s'agirait davantage d'un problème survenu avec les chiffres en 2004. encore plus 1/5 des hommes sont analphabètes.
- Pour les femmes, les résultats suivent la même tendance mais au final en 2011, la CR reste avec un très fort taux de population féminine analphabète puisque qu'on atteint 51,88%.

Malgré cette évolution baissière, la commune de Tamanarte est parmi les communes de la province qui ont encore un taux élevé d'analphabétisme.

Actuellement, pour améliorer la situation, la commune compte un nombre de 11 classes d'alphabétisation pour les femmes des douars Aguerd, Anamer, Timoula, Tamsoult, Ighir Belkacem, Ighir Ait Harbil, Igiwaz, Kasbah, Tanghrout, Imi Ouzlag et Tislguit. Les femmes et les filles de ces douars bénéficient des cours d'alphabétisation grâce aux initiatives des associations locales et les programmes du ministère de l'éducation.

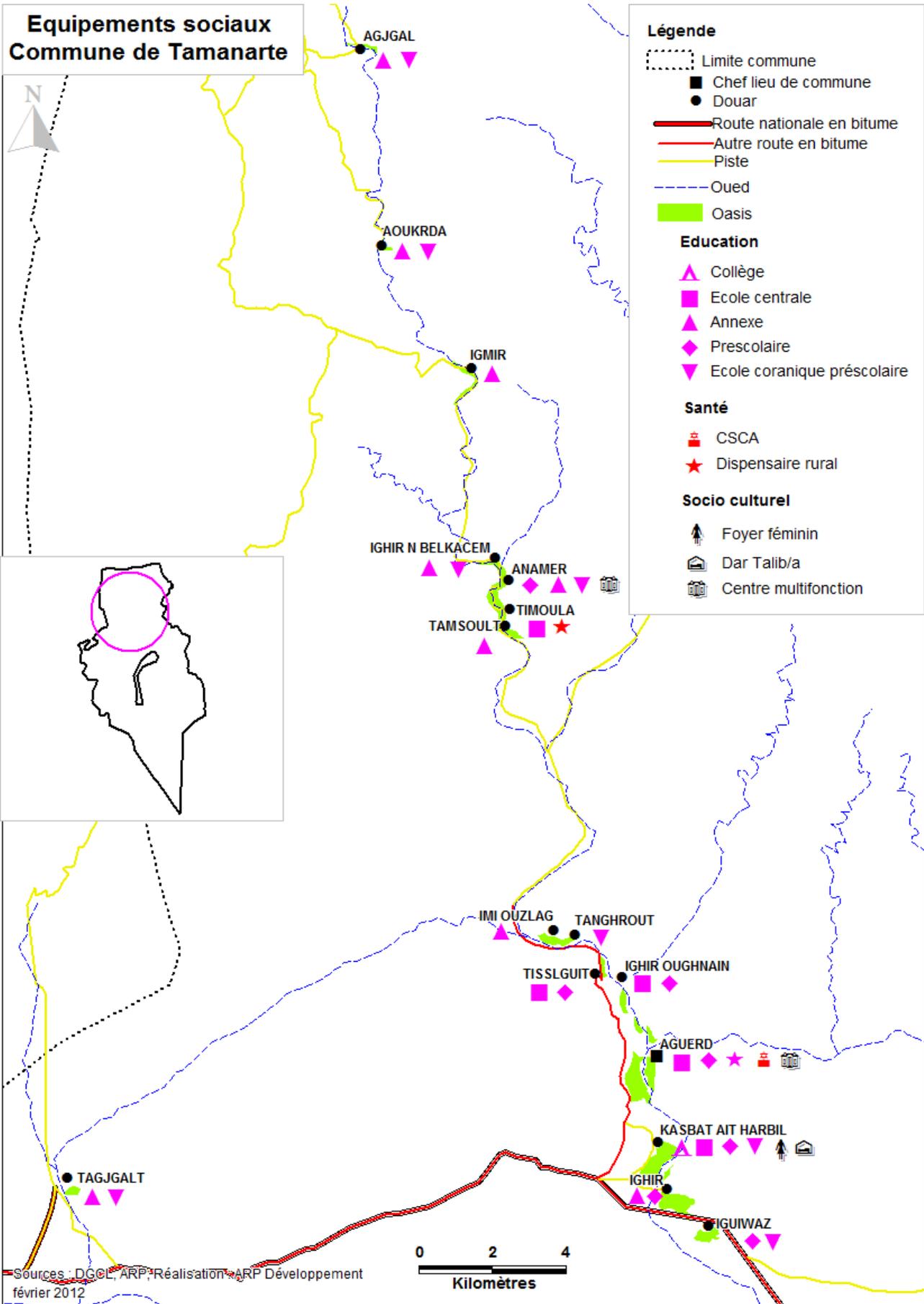
La mise en place des telles initiatives dans les autres douars de la commune est indispensable pour faire baisser le taux d'analphabétisme des femmes de la commune qui reste encore très élevé.

IV.1.6- Des efforts d'investissements dans le secteur

D'après nos entretiens avec les directeurs d'écoles centrales et le collège de Tamanarte, les principaux investissements en cours et programmés pour améliorer les services de l'enseignement à la commune sont les suivants :

- Construction de toilettes et logements à l'école centrale d'Ait Ali ;
- Construction de logements à l'école annexe d'Imouzlag ;
- Réhabilitation de plusieurs écoles (délégation de l'éducation)
- Construction d'un lycée et d'un internat.

Carte 7: Localisation des équipements sociaux de la commune



IV.1.7- Dynamique associative dans le secteur éducatif

Il existe 5 associations des parents d'élèves dans la commune, une dans chaque école centrale, une à l'école d'Aguerd et une autre à l'école d'Ighir Oughnain. Le rôle de ces associations est de participer à l'amélioration de qualité de l'enseignement, des équipements, des conditions d'apprentissage et aussi et surtout de renforcer les compétences des élèves à travers l'organisation d'activités culturelles et sportives. Selon la population locale et les directeurs des écoles, le rôle de ces associations se restreint au convoyage des aliments nécessaires pour la cantine en provenance de Tata en faveur de leur école à chaque début d'année scolaire.

Il existe aussi dans chaque école centrale une association d'appui à l'école de réussite. C'est une association qui bénéficie d'un budget annuel de la part du ministère de l'éducation pour renforcer la qualité de l'éducation de certains niveaux. L'impact de ces associations ne se voit pas encore actuellement car ils viennent de démarrer leurs appuis.

A noter que dans chaque école soit centrale ou annexe, il est obligatoire d'avoir une coopérative scolaire dans chaque classe et une coopérative scolaire dans l'école centrale qui englobe les membres des coopératives scolaire des classes supervisées par un coordinateur professeur. Le rôle de ces coopératives est d'organiser des activités culturelles, sportives, environnementales...Mais cela reste théorique dans toutes les écoles de la commune.

IV.2- Une couverture santé en recul

La commune rurale de Tamanarte compte deux infrastructures de santé sur son territoire. Un centre de santé communal équipé d'un module d'accouchement mis en service depuis 1975 au chef lieu de la commune et un dispensaire rural créé en 1986 au douar de Timoula au profit des populations de la tribu de Smougen.

Tableau 25: Caractéristiques des infrastructures sanitaires de la commune (source, CSCA Tamanart 2011)

Type d'infrastructure	Douar	Nombre de médecin	Nombre de personnels		Nombre de sage femme	Ambulance	Nombre de lit
			Infirmier	Infirmière			
CSCA	Aguerd	0	1	0	2	1 communale	0
Dispensaire rural	Timoula	0	1	0	0	0	0

■ Couverture sanitaire

Tableau 26: Rayon de couverture sanitaire, (enquête de terrain 2011)

Distance entre les douars et l'unité sanitaire	Part de la population concernée
Entre 0 et 5 Km	73,82%
Plus de 5 Km	26,17%

Les normes internationales de l'OMS exigent que les malades ne doivent pas se déplacer sur plus que 5 km pour arriver à une infrastructure sanitaire. A Tamanarte, et d'après le tableau ci-dessus, 73,82% de la population totale se situe dans le rayon de 5 km de l'unité sanitaire la plus proche, il s'agit des douars de : Kasbah, Aguerd, Tislguait, Ighir Oughnain, Tanghrout, Timoula, Tamsoult, Anamer et Ighir Belkacem.

Par contre, 23,17% de la population totale se trouve à des distances comprises entre 7 et 38 km d'une unité sanitaire, il s'agit des douars : Igiwaz, Ighir Ait Harbil, Tagoujgalt, Imi Ouzlag, Igmir, Awkerda et Agoujgal.

Il est important de noter que le dispensaire rural de Timoula ne dispose d'aucun véritable service en faveur de la population. Donc, si on considère que les douars de Timoula, Tamsoult et Anamer n'ont pas d'unité sanitaire adéquate à moins de 5 km, le pourcentage de la population qui se trouve en dehors du rayon de 5 km passe à 34,60%.

IV.2.1- Un manque de personnel médical

Si les normes de l'OMS exigent 1 médecin pour 5 000 habitants, la commune de Tamanarte qui dépasse les 5 000 habitants ne dispose pas de médecin depuis 2010, date de son départ. Ce phénomène est identique à une majorité de communes de la province qui a vu fondre ses effectifs en médecins depuis déjà quelques années. Il faut aller sur Foug Elhisn (2) et Akka, Bouzakarn pour trouver un médecin mais les populations préfèrent partir dans les grands centres comme Tiznit ou Tata.

En termes de personnel paramédical, le centre de santé et le dispensaire comptent 2 infirmiers et 2 sages femmes (qui font le travail d'infirmière pour appuyer leur collègue) pour 5 600 habitants. Ce qui donne 1 infirmier pour 1 400 habitants, un nombre qui est 3 fois inférieur aux normes de l'OMS et aux objectifs du Maroc qui sont respectivement : d'un infirmier pour 435 habitants et 3 infirmiers pour 1000 hab.

Selon l'infirmier du centre de santé communal, le nombre de consultations paramédicales dépasse 200/mois soit 10/jour au centre de santé et 100/mois au dispensaire. Mais selon la population des douars de Smougen, l'infirmier du dispensaire rural de Timoula n'est pas toujours disponible du fait de l'absence d'équipement et de médicament nécessaires pour faire correctement son travail.

La population des douars Igmir, Awkeda, Agoujgal et Tagoujgalt bénéficient de temps en temps des visites médicales de l'équipe mobile. Pour les trois premiers douars, les consultations se font principalement au centre de santé de la commune rurale d'Ait Ouafka (Province de Tiznit).

A noter que les douars de la commune disposent de 18 sages femmes traditionnelles qui ont bénéficié d'une formation dans le domaine de l'accouchement, mais leur rôle reste très limité voire faible. Elles interviennent peu uniquement en cas d'urgence ou de demande mais la majorité des femmes partent accoucher en dehors de la commune.

IV.2.2- Un manque d'équipement

Les deux infrastructures sanitaires de la commune sont bien desservies en eau potable et en électricité, mais le manque d'équipements médicaux ne permet pas d'assurer une bonne qualité de service au profit de la population locale.

Tableau 27: Caractéristiques du service sanitaire de la CR (enquête de terrain 2012)

Principales faiblesses relevées	Conséquences
Infrastructures	
<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'équipement de qualité dans les deux unités de soin (pas de radio, pas d'échographie, etc.) • Faible équipement du module d'accouchement du centre de santé communal 	<ul style="list-style-type: none"> • Départ pour se soigner dans les hôpitaux des centres urbains où l'on trouve du personnel et du matériel qualifiés • Départ pour accoucher sur Tata, Tiznit, Taфраout
Personnel	
<ul style="list-style-type: none"> • Absence de médecin • Insuffisance de personnel paramédical • Absentéisme fréquent des infirmiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de service insuffisante, départ vers les unités sanitaires des autres communes et centres pourvus en médecin
Approvisionnement	
<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance des médicaments • Absence de pharmacie 	<ul style="list-style-type: none"> • Déplacement très importants pour acheter les médicaments dans les pharmacies privées qui se trouvent à Fom Lhisn, Taфраout, Tiznit et Bouyzakarne • Se soigner est donc un acte qui devient onéreux et une partie de la population s'en trouve exclu
Equipement	
<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de l'ambulance communale pour satisfaire les besoins de toute la population • Absence de lits d'hospitalisation au niveau communal (Fom Elhisn le plus proche) • Obligation de payer les frais de déplacement 	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche de transporteurs clandestins pour évacuer les malades ; • Départ vers les unités sanitaires des autres centres urbains • Prix de l'évacuation est à la charge des malades

IV.2.3- Les efforts d'investissements dans le secteur

L'association très dynamique des ressortissants du douar d'Anamer a pris l'initiative de réaliser une étude pour la faisabilité d'un centre de santé mais cela reste encore à l'état d'un projet puisqu'il faut l'autorisation du service de santé et trouver les fonds nécessaires.

IV.3- Conclusion

Au cours de la dernière décennie, la commune a enregistré une très nette évolution au niveau de ses réseaux et services sociaux de base au même titre que l'ensemble des CR de la province. L'état a fourni un effort très important en faveur des populations.

Le projet en cours de réalisation de la RR 107 reliant Aguerd à Igmir permettra d'ici 2013 le désenclavement de la zone de Smougen et ouvrira le territoire communal vers la zone nord de Taфраoute. Sinon les autres douars ont un accès facile à la RN 12 ou sont proches du tronçon goudronné de la RR 107.

En matière d'eau potable, les progrès sont considérables puisque l'ensemble des douars de la commune sont desservis en branchements individuels. Toutefois, il reste à améliorer la capacité de gestion de la part des associations afin de mieux assurer une qualité de service qui fait souvent défaut. Toute une réflexion doit être engagée sur cette problématique pour améliorer la qualité du service. Accéder à l'eau potable est acquis mais garantir un service de qualité demande encore de nombreux efforts de civisme de la part des responsables des associations et de la part de la société civile afin de garantir une pérennité dans la qualité du service.

En matière d'assainissement la situation de la gestion des déchets solides et liquide pose problème notamment dans les deux grands douars de Kasbat et Aguerd.

L'électricité est aussi bien développée à la commune, 100% de couverture et 97,69% de branchement individuel. Un service satisfaisant mais qui enregistre encore certains

problèmes et contraintes qui demandent encore certains efforts comme : l'extension du réseau, l'amélioration de la qualité de l'éclairage public et la mise en place de points de paiement plus proches pour le rechargement des cartes et le règlement des factures.

Bien qu'ayant un taux d'analphabétisme encore élevé notamment pour le sexe féminin, la commune dispose d'une bonne couverture en infrastructures préscolaire et primaire. La mise en service du collège en 2010 et du démarrage des classes de lycée depuis 2011 va compléter l'offre scolaire. Globalement, la qualité de l'enseignement est souvent remise en cause comme dans toutes les communes rurales de la province De plus, certains problèmes majeurs plus spécifiques peuvent être améliorés comme le transport scolaire, l'aménagement des écoles, la mise en place des équipements et moyens pédagogiques, la construction d'un internat et l'extension du lycée. Ces deux dernières actions sont d'ailleurs programmées.

Pour la santé, deux infrastructures mal équipées, conjugué à l'absence de médecin qui a quitté la CR depuis 2010 ne donnent guère satisfaction aux populations qui préfèrent partir vers des centres mieux pourvus en matériel et personnel comme Tiznit et Tata. L'ambulance ne semble pas suffire pour couvrir la demande d'une population de plus de 5 000 habitants et dispersée. Ce secteur connaît une forte dégradation depuis quelques années et c'est un argument qui plaide en faveur d'une déprise du territoire.

V. Analyse économique

V.1- Un tissu d'emploi limité

■ Un faible taux d'activité

Le taux brut d'activité (part des actifs dans la population totale) de la population n'est que de 21,3%, celui des hommes est de 36,6% et celui des femmes de 11,3%. Le constat principal est la faible proportion d'actifs masculin 31% contre 69% pour les femmes caractéristique de la province du fait des départs des hommes.

Ces chiffres situent Tamanarte dans la moyenne des taux observés dans la Province de Tata. Cependant la Province présente des taux d'activité particulièrement bas au regard des moyennes nationales.

Tableau 28: Les taux d'activité dans la population de Tamanarte (source : RGPH 2004)

Nom de l'Oasis	Total	Femmes	Hommes
Population totale	7 217	4 371	2 847
Population en âge de travailler (15-59 ans)	3 681	2 528	1 154
Part des 15-59 ans dans la population	51%	69%	31%
Nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs)	1 405	388	1 017
Taux d'activité de la population (Nombre d'actifs/population totale)	21,3%	11,3%	36,6%
Taux d'activité des 15-59 ans (nombre d'actifs/population en âge de travailler)	41,7%	19,5%	90%

La population en âge de travailler représentait, selon le RGPH de 2004, 3 681 personnes soit 51% de la population totale.

Parmi cette population en âge de travailler, seulement 41% d'entre eux font partie des actifs avec cependant une très forte inégalité hommes/femmes :

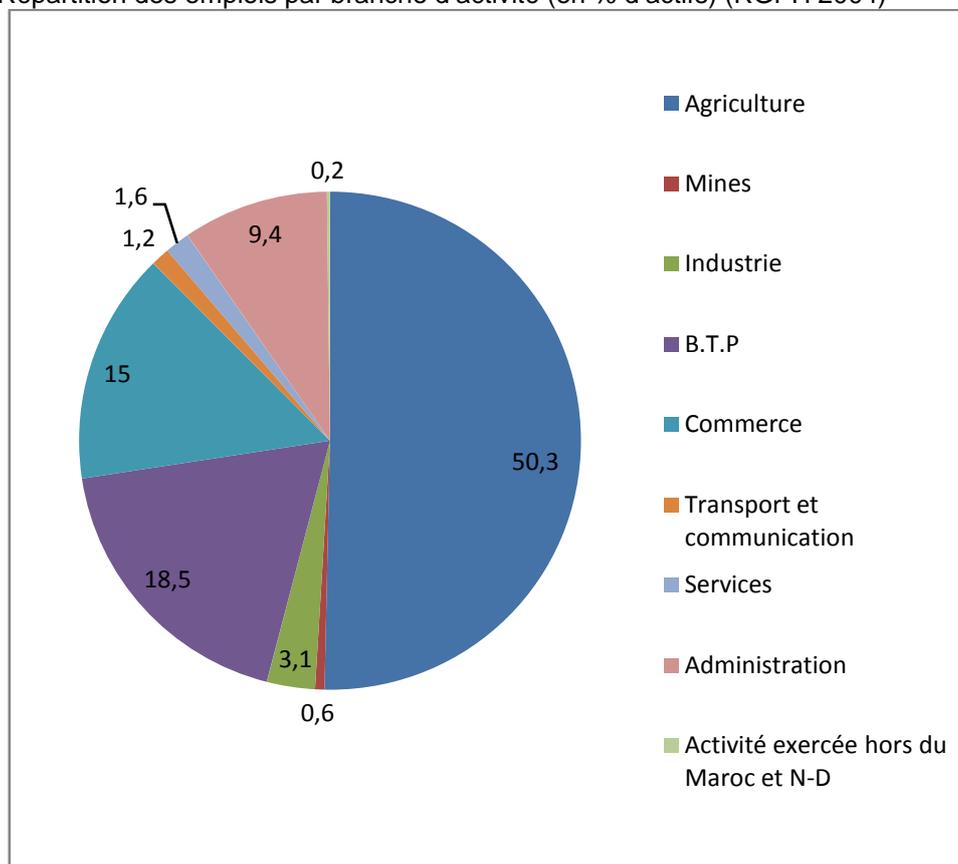
- Le taux d'activité des hommes en âge de travailler est de 90%, ce qui est supérieur à celui de la moyenne de la Province en milieu urbain (73%) mais ceci s'explique par le fait que la part de la population masculine est très faible.
- En revanche, 388 femmes (soit à peine 11% des femmes en âge de travailler) sont comptabilisées parmi les actifs. Si la moitié de la force de travail potentielle de la commune est féminine, moins d'une sur 7 fait partie des actifs. C'est plus de 2 100 d'entre elles sont aujourd'hui en dehors du monde du travail. Ceci s'explique par un nombre important de femmes au foyer ou travaillant dans le domaine informel, qui ne sont pas décomptées dans la population active.

Par ailleurs, la pression sur l'emploi et les besoins de travail restent forts : le taux de chômage atteignait 20% de la population active masculine en 1994 et 1% des femmes. Il est de 23% en 2011. Chaque année, une part importante de la population masculine est obligée d'aller travailler dans d'autres villes du Maroc ou à l'étranger, faute d'une offre d'emploi suffisante sur place.

■ Répartition des emplois, l'agriculture domine

Le secteur agricole représente 50% des emplois en 2004 mais sur une base des actifs. Ensuite on a le BTP (18,5%) qui s'explique par le fait de la construction des maisons des migrants suivi de l'activité commerciale.

Figure 2: Répartition des emplois par branche d'activité (en % d'actifs) (RGPH 2004)



L'emploi agricole ne représente que 9,5% de la population en âge de travailler et la répartition homme/femme est équivalente (50%). Donc les femmes ont pris une part non négligeable dans cette activité de plus en plus délaissée par les hommes. L'agriculture n'est plus en mesure de faire vivre les exploitations.

V.2- Une agriculture en crise depuis plusieurs décennies

- Les conditions de mise en valeur se dégradent depuis de nombreuses décennies mais les années 80 ont véritablement accéléré le processus de crise.
- La sécheresse qui a sévi dans ces espaces a terriblement compliqué la situation de l'activité agricole. Elle a rendu plus fragile l'environnement oasien et notamment celui des douars installés le long de l'oued Tamanarte.
- Ces changements se traduisent principalement par des phénomènes de raréfaction de la ressource en eau. Les précipitations ont diminué, les débits sont faibles, la nappe de plus en plus profonde.
- Les enquêtes ont montré que la majorité de la population de la commune restait liée à une exploitation agricole. Toutefois l'importance de la part de la population qui part ponctuellement ou régulièrement travailler en dehors de la commune montre que la part de l'emploi agricole a considérablement diminué. Cette tendance est confirmée par le niveau élevé de foyers qui vivent grâce à des revenus extérieurs.

V.2.1- Le secteur agricole durement éprouvé

Les entretiens conduits avec les populations ainsi que les études publiées sur les oasis de la zone, montrent que traditionnellement le système reposait sur l'exploitation de quatre principales ressources. La cohérence du système d'exploitation permettait de tirer parti au mieux de ces potentialités bien que le milieu se soit toujours caractérisé par des conditions climatiques sévères.

L'agro-système oasien de Tamanarte qui s'est développé entre zone de vallée et zone de plaine fait ressortir deux types de mise en valeur différents et complémentaires.

- Le système de montagne s'articule entre zones de bour situées dans des vallées adjacentes, oasis et zones de parcours.
- Le système de plaine s'articule entre zone du Drâa, zone de parcours et oasis.

Les différentes caractéristiques de ces zones sont les suivantes :

Oued Draa	Le territoire de la Commune de Tamanarte est drainé par l'Oued Draa à l'extrême sud de la commune. Ce sont les douars de la plaine et ceux de la CU de Fam EL Hisn qui y ont davantage accès. Cette ressource a, elle aussi connu de profonds changements du double effet : du barrage El Mansour Eddehbi à Ouarzazate qui a régulé son cours et de la période de sécheresse qui ont eu pour effet de limiter les crues et les superficies des zones d'épandages. Enfin, la militarisation de la zone a ensuite pratiquement mis un terme à l'exploitation de la zone jusqu'en 1995. Maintenant son exploitation est rare et plus compliquée du fait de l'obtention d'autorisation.
Les zones de parcours	Cette zone de plaine, la plus vaste de la CR, est drainée par les oueds qui se déversent dans l'oued Draa. Par ces différents faciès (zones rocailleuse ou piémonts, épandages, pâturages aériens) elles permettaient aux éleveurs de tirer profit de la diversité des formations végétales au cours de l'année afin d'assurer des apports alimentaires aux animaux dont les éleveurs, de par leur savoir ancestral, y géraient l'accès pour répondre à leurs besoins en fonction des races, de l'état physiologiques et des produits qu'ils souhaitaient tirer (lait, viande, laine). Pour diverses raisons, ces zones ont enregistré une baisse de productivité, faible pluviométrie, surexploitation des pâturages herbacés et aériens, perte des règles de gestion collective, structures sociales désorganisées, changement dans le mode de conduite des troupeaux.
Les zones de bour	Les douars de montagne n'ont qu'un accès limité au Drâa sous forme d'entente entre familles, trop éloigné de leurs bases. Pour compléter leurs productions, certaines vallées étaient cultivées en cultures pluviales le long des oueds. Mais ces espaces sont aujourd'hui abandonnés faute de pluviométrie suffisante et faute de main d'œuvre car la mécanisation est impossible. Ces zones de bour sont aussi présentes autour des douars de la plaine et c'est là où l'on trouve l'installation de fermes d'un seul tenant avec des installations d'irrigation.
L'oasis	De superficie réduite, cet espace a fait l'objet d'une agriculture intensive et son exploitation reposant sur un système social très complexe a permis de tirer parti au mieux des potentialités sol et eau où le palmier dattier est la production première et ce pendant des siècles. Néanmoins, les différentes pressions, la complexification du système foncier, le manque d'eau et de force de travail ont rendu ce système obsolète.

Aujourd'hui c'est tout l'équilibre du système qui est remis en cause et qui pose de façon inquiétante la question des perspectives de l'avenir de l'agriculture oasienne.

V.2.2- Les différents moyens de production

L'accès aux moyens de production que sont le foncier, l'eau et la main d'œuvre vont permettre de mieux caractériser l'évolution du système oasien qui a subi de grands changements depuis ces dernières décennies avec toutes les répercussions que cela a entraîné au niveau des populations.

■ Le foncier

La superficie agricole utile est de 29 625 ha soit 6,5% de la superficie totale de la commune, alors que la superficie des parcours est estimée à 28% et les zones incultes à 38%.

La superficie irriguée est réduite, elle ne représente que 585 ha soit 0,13% de la SAU, concentrée au niveau des 16 oasis de la commune.

Tableau 29 : Part de la SAU, et des surfaces de la Commune

Superficie totale de la commune (ha)	Répartition des surfaces en hectare (ha)					
	SAU	Forêt	Parcours	Inculte	Bour	Irrigué
450 000	29 625	9.000	128 000	173 244	-	585

Sources : DPA 2008

Concernant, la superficie des oasis, l'étude réalisée par l'Agence du Sud en 2008 donne des chiffres différents de ceux de la DPA. La superficie est de 1 340 ha soit 57% de plus que la DPA. Ceci peut s'expliquer par le coefficient de variation qui peut être très important. En appliquant le taux de 65%, on arrive à une superficie de 871 ha en hiver et pour 17% on obtient 230 ha en été. Les 585 ha correspondraient à une valeur intermédiaire.

Tableau 30 : Part de la SAU en oasis et variations

Commune	SAU totale	Bour	Superficie des oasis de la commune en ha	SAU irriguée des oasis de la commune en ha	Variation de la SAU irriguée en (%)	
					hiver	été
Agence 2008			1 340	1 340	65%	17%

Sources : Typologie des oasis des provinces de Guelmim, Assa-Zag et Tata- Agence du Sud 2009, DPA 2008

Il est à noter que dans les douars de la plaine, Ighir Ait Aibil et Iguiwaz, la ou l'on trouve l'existence de terres fertiles en zone de bour, on enregistre l'installation de 6 nouvelles fermes qui se sont installées pour pouvoir bénéficier d'une superficie d'un seul tenant et des moyens d'exhaure de l'eau avec puits équipés de moto pompe relayées par un système de goutte à goutte. Là se pose aussi le problème de la disponibilité de la ressource si ce type d'installation venait à se multiplier.

■ Le statut juridique des terres

Le Melk représente 94,6% et constitue le statut dominant dans les oasis de la commune et 5,4% en statut collectif. Le statut melk la propriété privative selon des droits définis par l'appartenance aux lignages qui se sont départagés la terre lors de la fondation de l'oasis. Les ayants-droits sont actuellement les descendants de ces lignages. L'ancestralité et l'autochtonie sont les deux conditions fondatrices de la maîtrise foncière et qui ouvrent le droit à la propriété foncière.

La transmission du foncier se fait selon les règles canoniques de l'islam. La propriété de la terre peut ne pas être liée à celle de l'eau, si bien qu'on rencontre une juxtaposition de plusieurs droits et de plusieurs propriétaires, ceux de la terre et ceux de l'eau. Ces deux facteurs de production peuvent faire l'objet de transactions internes indépendantes et se complexifient avec le morcellement de la terre et la multiplication des droits à l'eau.

La transmission patrimoniale vise certainement l'égalité et la circulation du foncier entre les ayants-droits et donc entre les familles. Toutefois, l'héritage a conduit à l'exiguïté des terres et des parts d'eau. Les exploitations ne peuvent plus être viables pour des familles d'autant plus que les ressources en eau ont connu une diminution à cause des sécheresses récurrentes depuis les années 1970.

Selon la DPA (2010), elle donne une moyenne de 0,6 ha par exploitation avec une taille minimale de 0,4 ha et un nombre moyen de parcelles de 12 ce qui donne une taille moyenne

de 300 m² par parcelle. Plus de 90% des exploitations ont une superficie inférieure à 1 ha, rares sont celles qui dépassent les 5 ha. En fait l'augmentation de leur superficie se fait grâce aux zones de bour et d'épandage mais qui ne sont pratiquement plus cultivées faute de pluie.

■ L'eau : une ressource rare

Dans la commune, le statut de l'eau tout comme celui de la terre est de type Melk. L'eau n'est pas liée à la terre, elle se vend, s'achète et se loue indépendamment de la terre.

Tableau 31 : Les moyens d'irrigation dans la commune

Nom de l'Oasis	Nb Khetarras	Nb sources	Nb Séguias	Nb puits	
				Individuels	Collectifs
Agard	3	3	2	6	1
Agoujgal	2	2	1	30	-
Anamer	3	-	1	4	2
Aoukarda	-	-	1	-	1
Ighir Bel Kacem	1	-	1	45	1
Ighir Harbil	3	2	1	10	2
Ighir Oughnaine	1	-	2	9	2
Igmir	2	2	2	1	2
Iguiwaz	3	3	1	7	2
Imouzlag Aït Ali	-	-	-	6	4
Kasbat Harbil	1	3	1	26	4
Tagoujgalt	2	2	1	42	4
Tamsoult	4	-	1	2	1
Tanghrout	-	-	-	19	1
Timoula	4	2	2	-	1
Tisselguit	6	-	3	2	1
Total	35	19	20	209	29

Source : Typologie des oasis des provinces de Guelmim, Assa-Zag et Tata- Agence du Sud 2009 et SIC 2011

Comme on peut le voir, le système d'approvisionnement en eau se fait par l'intermédiaire de trois moyens principaux : les khetarras, les sources et les puits.

Au niveau de la commune, l'agriculture repose essentiellement sur l'irrigation traditionnelle au niveau des oasis, alors que le bour est devenu marginal en raison de la rareté des précipitations. Cette irrigation se fait par le captage des écoulements souterrains des oueds, par une trentaine de khetarras et une vingtaine de sources, ensuite les séguia conduisent l'eau au niveau des parcelles. Le débit de ses sources diminue en période d'été où l'évaporation est très grande et la demande en eau des plantes et des palmiers est maximale. Le débit de ses sources est également sensible aux précipitations (augmentation des débits après les chutes de pluie en zone montagneuse).

Les khetarras et les sources souvent situées aux abords du lit de l'oued peuvent être comblées par les dépôts des sédiments après le passage de chaque crue, ce qui nécessite des entretiens permanents. Certaines sources ont tari, à cause de l'absence d'entretien.

Pour faire face au déficit de la ressource en eau, les agriculteurs ont creusé **229 puits dont 91% sont privés pour l'activité agricole** et 10% en collectif pour l'approvisionnement en eau. Pratiquement 60% des puits ont été creusés dans quatre douars qui connaissent une situation particulière.

- Agoujgal (douar d'éleveurs) situé sur le plateau dispose de 2 khetarras qui sont peu productives,
- Tagoujgalt qui fait parti d'un autre système en dehors de l'oued Tamanarte,

- Ighir Belkacem en amont de Smougen mais cela n'est pas sans poser de problème sur la ressource pour les douars situés en aval (Anamer),
- Kasbat Harbil dans la plaine qui a des potentialités agricoles et les puits se développent.

Généralement les agriculteurs ayant construit un puits sont équipés en motopompe diesel, en vue d'apporter un complément d'irrigation, particulièrement lors des périodes de pointe. En 1996, on en comptait une soixantaine. A ce jour, on en compte plus d'une centaine mais le développement des puits devient de plus en plus problématique du fait de la profondeur de la nappe et la faiblesse de la ressource.

Lors de nos enquêtes, on a constaté que certains douars ont déjà mis des systèmes de régulation de la ressource en eau en place. Par exemple, Ighir Belkacem ne peut pas utiliser de moto pompe pour l'exhaure de l'eau de ces puits car cela pénalise la ressource en eau des douars situés en aval et ce depuis 1961 (situation conflictuelle). Une règle de gestion existe entre Anamer, Timoula et Tamsoult concernant le creusement des puits qui reste interdit sans un consentement mutuel.

■ La main d'œuvre et autres moyens de production

La main d'œuvre est essentiellement familiale. Néanmoins les départs massifs de la population masculine (20 à 50 ans) vers les villes et leur désintéressement du travail agricole, font que les exploitations sont confrontées à un problème sérieux de main d'œuvre pour les travaux agricoles, l'entretien des palmiers et la maintenance des réseaux d'irrigation traditionnels n'est plus possible.

Faute de main d'œuvre on constate un ralentissement des activités agricoles et pour faire face à cette carence, différents systèmes ont été mis en place mais globalement on assiste à un abandon progressif des oasis, il s'agit d'un entretien minimum mais de nombreuses parcelles ne sont plus mises en culture faute de main d'œuvre, faute de propriétaires.

A titre d'exemple sur le douar d'Anamer on a constaté l'organisation suivante :

- Un agriculteur qui reste au niveau du douar a pris en charge l'irrigation d'une vingtaine d'exploitations. Pour ce travail il se fait rémunérer entre 2 à 3 000 dh/an selon la taille de l'exploitation. Dix khemmats s'occupent des différents travaux agricoles et qui sont aussi rémunérés par les propriétaires. Les femmes participent à certaines tâches comme la récolte des mauvaises herbes pour alimenter les animaux et toutes les autres récoltes sous les palmiers.

Le niveau de mécanisation est important quand il s'agit des zones de bour mais il est inexistant en milieu oasien, en raison du micro-parcellaire et du relief de la commune.

- Les exploitations n'utilisent ni semences sélectionnées, ni engrais ni pesticides, on est en présence d'une agriculture biologique ou le fumier est le seul complément apporté.

V.2.3- Les systèmes de culture et la production agricole

Le système de culture dominant au niveau de la commune, repose principalement sur le palmier dattier en association avec une arboriculture diversifiée, des cultures sous jacentes et un élevage de petits ruminants (ovins et caprins) conduit le plus souvent en stabulation.

Les principales cultures pratiquées sont les céréales avec l'orge (destiné surtout à l'alimentation du bétail), le blé et le maïs, les cultures fourragères avec la luzerne, le maraîchage et les légumineuses.

La céréaliculture occupe la première place des assolements, avec 54% de la superficie des cultures, vient ensuite la luzerne avec 30%, le maraîchage (oignon, navets, carottes) avec 12% et les légumineuses (fèves et petits pois) avec 4%. Ces productions sont pratiquement toutes destinées à l'autoconsommation.

Avec 89,5% de l'arboriculture, le palmier dattier est la principale culture de la commune. Néanmoins, la particularité de la commune c'est la présence d'autres essences. Après le palmier dattier qui domine très largement, on trouve l'olivier avec 6%. Il est à noter que plus on monte en altitude et plus l'olivier accompagné d'autres essences concurrencent le palmier. Dans certains douars de Smougen comme Anamer, Timoula, on arrive pratiquement à une parité alors qu'à Agoujgal qui se trouve sur le plateau en altitude c'est le seul douar où les oliviers et autres essences dominent largement.

Avec 4,5% on trouve ensuite l'oranger, le lime, le figuier et le grenadier. En plaine on enregistre la présence du caroubier qui fait l'objet d'une exploitation où les fruits sont vendus à raison de 10 dh/kg. L'arganier est quant à lui présent le long de la vallée de l'oued et sa présence s'intensifie plus on monte dans la vallée.

Tableau 32 : Situation de l'arboriculture et des autres spéculations

Nom de l'Oasis	Nb total de palmier	Arboriculture (Nb de pieds)		Superficie culture sous jacentes	Superficie en (ha) culture sous jacentes			
		Oliviers	Autes		Céréale	Légumineuse	Fourrage	Maraîchage
Aguerd	150 000	400	5 250	170	65	20	65	20
Agoujgal	400	6 000	6 000	51	35	2	4	10
Anamer	15 000	10 000	1 130	50	30	0	10	10
Aoukarda	6 000	200	36	10	6	0	0	4
Ighir Bel Kacem	10 000	1 000	490	2	1	0	0.5	0.5
Ighir Harbil	70 000	200	315	65.5	50	0	15	0.5
Ighir Oughnaine	10 000	100	540	135	75	0	45	15
Igmir	20 000	300	535	12.5	10	0	2	0.5
Iguiwaz	12 000	40	74	15	12	1	1	1
Imi Ouzlag Aït Ali	8 000	300	595	50	30	0	10	10
Kasbat Harbil	15 000	50	1 120	106	60	10	30	6
Tagoujgalt	2 000	100	73	6.2	0.2	0.5	1.5	4
Tamsoult	8 000	2 000	535	20	10	0	5	5
Tanghrout	16 000	100	780	70.5	15	0.5	40	15
Timoula	8 000	6 000	1 110	32	25	0	5	2
Tisselguit	40 000	0	1 060	46	30	0	15	1
Total	390 400	26 790	19 643	687	454	33	247	103

Source : Typologie des oasis des provinces de Guelmim, Assa-Zag et Tata- Agence du Sud 2009

La commune compte 390 400 palmiers dattiers, dont près de 40% est concentré au niveau du chef lieu de commune Aguerd (150 000). Ensuite, deux douars Ighir Harbil et Tisselguit ont les palmeraies les plus importantes. Ces 3 douars concentrent 66% des palmiers de la commune.

Selon les agriculteurs, seuls près de 30% des palmiers sont productifs en raison de plusieurs facteurs : maladie du Bayoud, manque d'eau pour l'irrigation, manque d'entretien, manque de main d'œuvre pour la pollinisation, difficulté de la récolte des dattes (hauteur élevée des palmiers) et le pourcentage élevé des pieds mâles.

Tableau 33 : Répartition des variétés de dattes de la CR de Tamanarte (source DPA 2011)

CR Tamanarte	Boufegous	Jihel	Bouskri	Sairs
Nb de palmiers	7%	5%	13%	75%

Les principales caractéristiques sont :

- Sair et ses clones représentent la variété très largement majoritaire. Cette variété présente deux types de palmiers dattier :

- 40% composé d'une datte de qualité moyenne davantage réservée à l'autoconsommation et à l'alimentation du bétail,
- 60% de datte de meilleure qualité presque comparable à la variété Boufegous.
- 7,5% de variété Boufegous datte de qualité réservée à la vente tout comme Bouskri avec 13%
- 60% des palmiers supérieurs à 50 ans et 50% d'une hauteur supérieur à 12 mètres.

On trouve généralement cette spéculation en monoculture ou avec des cultures sous jacentes mais force est de constater que les palmeraies sont assez mal entretenues et donc peu productives. Le bayoud qui a fait son apparition dans plusieurs foyers, conjugué à l'aridité et au très faible entretien faute de main d'œuvre ont sérieusement entamé la production. Dans certains cas la palmeraie est peu entretenue et proche de l'abandon (Igmir). L'absence de politique de l'Etat avec la quasi absence de soutien financier pour régénérer le palmier ne fait qu'aggraver la situation.

■ Les productions dans le système oasien

Il repose principalement sur le palmier dattier qui est cultivé soit en monoculture soit en association avec d'autres cultures.

Tableau 34 : Superficie et production des cultures de la CR de Tamanarte

	Nbre total de palmiers	Nombre de palmiers productifs (30%)	NB Arboriculture		Superficie culture sous jacentes	Superficie en (ha) culture sous jacentes			
			Oliviers	Autres		Céréales	Légumineuse	Fourrage	Maraîchage
NB ou superficie	390 400	130 130	26 790	19 643	687	454	33	247	103
Rendement moyen : qx/ha ou kg/arbre		16kg/pied	10 kg/pied	20 à 30 kg/pied		12	50	100	120
Production moyenne annuelle en quintaux		20 820	2 679	4 910		5 448	1 650	24 700	12 360

Source : Typologie des oasis des provinces de Guelmim, Assa-Zag et Tat- Agence du Sud 2009

D'après les agriculteurs, c'est seulement un tiers des arbres qui font l'objet d'une production. Elle est évaluée entre 10 et 20 kg/arbre, avec de fortes variations inter annuelles. Globalement, c'est environ 2 000 tonnes qui sont produites annuellement. Ce n'est qu'une partie de la production qui est vendue sur les marchés, elle a été évaluée à environ 30 à 40%, à l'état brut sans aucune préparation ni transformation.

Pour les dattes de qualité, elles ne représentent pas plus de 20% de la production totale soit un tonnage évalué à 400 T (DPA). Le prix de vente oscille entre 10 et 20 dh/kg selon la qualité, c'est un chiffre d'affaire d'environ 8 millions de DH annuel.

La production est commercialisée à partir des souks d'Aguerd et de Fam El Hisn, mais on trouve aussi des intermédiaires qui assurent la distribution sur les marchés de Sidi Hmad Ou Moussa et Lakhsass dans la province de Tiznit.

Les cultures céréalières arrivent en seconde position avec le blé et l'orge qui se situent dans les zones de forte densité de palmiers. En 2008, c'est 454 ha pour des rendements évalués aux alentours de 1,2 T/ha ce qui donne une production de 500 tonnes par an. La production est uniquement destinée à l'autoconsommation.

Les cultures fourragères arrivent en troisième position en termes de superficie (30%) avec la luzerne qui tient une place importante dans le système économique des ménages tant pour l'alimentation du bétail que pour les recettes que procurent la vente quotidienne de fourrage.

Le maraichage (12% des superficies) avec carotte, oignon, navet, citrouille, etc. se situe dans les zones de palmeraies les plus claires afin de mieux bénéficier de la lumière, ces cultures connaissent des rendements très variables entre 8 à 30 T/ha. Ces produits sont eux aussi destinés en grande partie à la consommation des ménages.

■ **Les zones de culture de décrue et de bour**

Les habitants de la commune ont développé deux stratégies de production : oued Drâa et zone de bour.

Les douars de la plaine (Iguiwaz, Ighir Ait Harbil, Kasbat, Aguerd et les douars situés juste en amont) bénéficient d'un accès au Drâa. Il est à noter que les douars de la commune urbaine de Fam El Hisn ont eux aussi accès au Drâa et qu'ils partagent ce même espace de production car auparavant ils ne constituaient qu'une seule commune et disposaient des mêmes espaces de mise en valeur.

Les terres de l'Oued Draâ, ressource centrale du système de production par le passé, ont connu un profond changement depuis les années 70, sous le triple effet de :

- la construction du barrage d'El Mansour Edehbi à Ouarzazate qui a freiné les crues en provenance de l'amont de l'Oued, même si la majeure partie des crues proviennent des oued de l'Anti Atlas,
- des périodes prolongées de sécheresse,
- la militarisation de la zone suite au conflit qui a démarré en 1978.

Cette zone a été désertée jusqu'en 1995 ce qui s'est traduit par une colonisation d'importantes superficies par le tamaris qui assure la fixation des sols et entrave en même temps le développement de la culture céréalière.

Dans ces systèmes de culture (70% d'orge et 30% de blé tendre/dur) les rendements sont très importants et peuvent atteindre entre 20 voire 60 qx/ha durant les années d'apport de crues favorables et si la saison démarre dès septembre, période la plus favorable pour semer.

Mais ce qui caractérise ce système c'est avant tout son irrégularité : jusque dans les années 70, on pouvait avoir 1 bonne année de récolte sur 4. Depuis 40 ans, on est passé à 1 année favorable sur 9. L'autoconsommation constitue la principale destination aussi bien pour le groupe familial que pour le troupeau. Les excédents de la récolte lorsqu'ils existent sont vendus au souk pour alimenter la trésorerie.

De leur côté, les douars de Smougen ont développé une stratégie de culture de bour dans les vallées voisines le long des oueds (oued Nint, zone d'Issafen et de Touli, vallée d'Amtoudi, etc.). Tout comme dans le système précédent, ces productions s'avéraient importantes et contribuaient pour une grande part dans la production annuelle mais l'accentuation de l'aridité a très largement entamé ce système. Ces douars peuvent aussi avoir accès au Drâa mais en passant par l'intermédiaire de familles des douars du sud détentrices des terres. Mais leur accès reste lointain et difficile et demande beaucoup d'investissement.

Tableau de synthèse réalisé à partir des ateliers participatifs

Problèmes soulevés	Potentialités existantes
<ul style="list-style-type: none"> - L'agriculture ne représente plus notre activité principale, elle vient en complément des revenus de l'exode pour la majorité des exploitations. - Problème foncier, peu de propriétaires, fort morcellement des parcelles, blocage du système - Baisse de la ressource en eau : faible débit des sources et khetaras et non entretenu, baisse de la nappe phréatique - Utilisation non rationnelle de l'eau d'irrigation - Difficile d'investir dans l'agriculture à cause des 	<ul style="list-style-type: none"> - Oued Draa grenier de la commune mais sous utilisé, il faut en faciliter l'accès cette demande a même été appuyée par les douars de Smougen - Des terres disponibles en zone de bour mais il faut des moyens pour les irriguer, notamment dans les vallées adjacentes à l'oued de Smougen - Des potentialités dans la plaine en matière de foncier - L'arboriculture est diversifiée avec l'olivier, caroubier et arbres fruitiers pourrait être une

<p>dégâts des crues de l'oued</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un nombre important de sangliers qui détruisent les cultures. - Absence de formations au profit des agriculteurs pour accompagner l'évolution et le développement du secteur et des nouvelles technologies (irrigation, nouvelles variétés, etc.) - Manque de solution technique pour lutter efficacement contre le bayoud - Absence d'appuis financiers et techniques de la part de l'Etat. - Absence de main d'œuvre, plus de jeunes et plus de Khemmats - Absence d'investissements dans le domaine agricole par les migrants - Disparition de certaines cultures : raisin, lime, etc. - Forte concurrence des produits des autres régions 	<p>piste de production</p>
Solutions envisagées lors des ateliers et entretiens	
<ul style="list-style-type: none"> - Orienter la population pour pouvoir former les jeunes dans l'agriculture pour qu'ils puissent rester dans leurs douars d'origine : développer les mesures incitatives d'installation - Echange d'expériences avec d'autres régions qui réussissent dans la culture oasienne - Mieux gérer la ressource en eau ; barrage collinaire, aménager les seguias et khetaras, établir des règles de gestion sur la ressource - Construction d'un barrage collinaire sur l'oued Nint - Protéger l'oasis contre l'érosion de l'oued lors des fortes crues - Création d'unités de production compétitives favorisant le développement des produits locaux - Besoin d'études très spécialisées pour dire sur quoi s'orienter en matière de production 	

V.2.4- L'élevage en profonde mutation

La commune de Tamanarte tout comme celles de la zone sud de l'Anti Atlas a connu une profonde mutation dans la gestion de l'activité d'élevage. Par le passé, c'était un système caractérisé sur de vastes zones avec des productivités différentes et complémentaires, les éleveurs beaucoup plus nombreux qu'aujourd'hui, avaient une fine connaissance des espaces et en tiraient abondamment profit. On était dans un système semi nomade ou les animaux étaient conduits entre la zone du Drâa, les zones de parcours d'acacia radiana et en proximité des oasis en fonction des périodes de l'année et en fonction de la qualité des pâturages.

Ce mode de gestion des troupeaux a connu de profonds changements vers les années 70 et principalement avec la fermeture de la zone du Drâa qui recelait les meilleures potentialités.

De ce fait, les agriculteurs ont été dans l'obligation de changer de mode de gestion de leurs troupeaux mais aussi de recomposer leur cheptel en fonction des nouvelles ressources fourragères disponibles. La faiblesse des précipitations a aussi entraîné une baisse de production des zones de parcours. De ce fait, deux des principales zones d'élevage ont été sérieusement amputées de leurs ressources fourragères.

L'étude de l'Agence du Sud publiée en 2009 montre que sur les 16 douars, il existe encore des spécificités différentes. Les douars d'Ighir Ourghaine, Imouzlag, Tagoujgalt, Tissilguit et Agoujgal ont une population qui pratique encore l'élevage transhumant entre 25 et 11% des exploitations. Mais globalement, on constate que cette pratique a énormément régressé au cours de ces trente dernières années.

L'élevage est devenu plus domestique, les exploitations contrôlent leur cheptel en stabulation.

■ Evolution des troupeaux : un changement radical

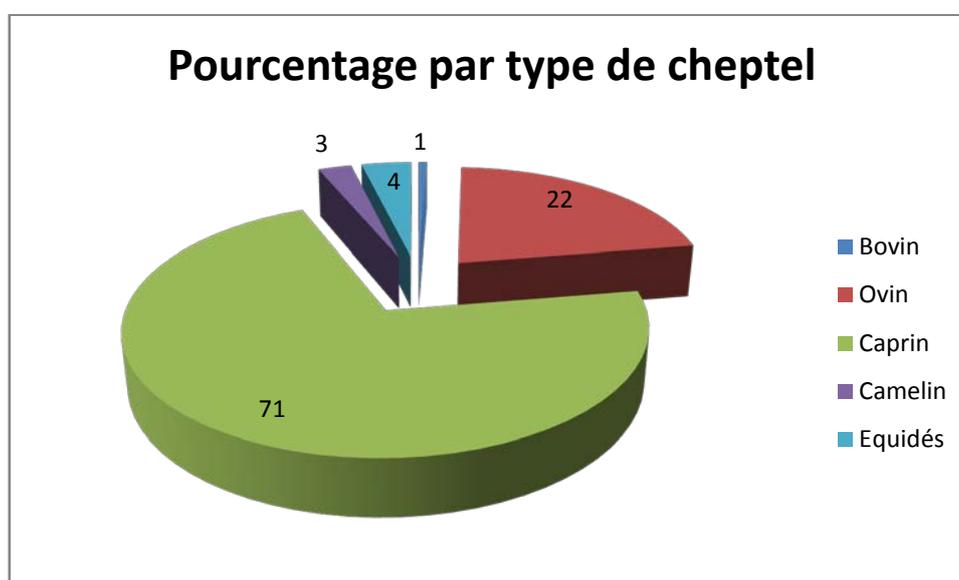
Comme les chiffres et le schéma ci-dessous le montrent, ne serait-ce que sur une dizaine d'années, on constate une nette évolution dans la composition du troupeau de Tamanarte. A la différence des autres communes de la zone, c'est le troupeau ovin qui connaît la plus forte évolution.

Tableau 35 : Evolution du cheptel CR Tamanarte entre 1996 et 2008

Années	Bovin	Ovin	Caprin	Camelin	Equidés
RGA 1996	80	6 130	18 852	340	327
Agence du Sud 2008	74	2 600	8 500	150	300

Source DPA et Agence du Sud))

Figure 3: Composition du cheptel de la CR Tamanarte en 2008



- L'évolution du cheptel entre 1996 et 2005 est marquée par une très forte baisse des caprins et des ovins. -58% pour les ovins et -55% pour les caprins. Ceci peut s'expliquer par la sécheresse mais ces chiffres sont très surprenants car si on compare à la CU de Ham El Hisn, c'est la situation inverse qui se passe.
- Le troupeau est donc principalement composé de caprins comme c'est le cas pour les autres communes. On arrive à une moyenne par exploitation de 7 ovins en 2005 contre 17 en 1996 et pour les caprins, on est passé de 54 en 1996 à 24.
- Le nombre de bovins, camelins et d'équidés avaient surtout régressé avant 1996. A Anamer, les agriculteurs annonçaient 200 bovins jusque dans les années 80.

Comme on peut le voir, les changements sont profonds tant en matière de recomposition du cheptel qu'en mode de gestion.

■ Mode alimentaire

L'alimentation des animaux d'élevage repose pratiquement entièrement sur les productions agricoles de l'exploitation. Les compléments alimentaires comme les tourteaux de betterave sont achetés par les agriculteurs uniquement lors des périodes de forte sécheresse.

La luzerne et les mauvaises herbes récoltées quotidiennement dans les parcelles des oasis par les femmes représentent l'alimentation animale de base des systèmes d'élevage de

l'oasis. Le régime alimentaire est le même pour les systèmes : ovin et caprin. En effet, chaque jour, un animal ingère entre 1 et 2 kg de luzerne ou d'herbe fraîchement récoltée.

Durant les six mois suivant les récoltes céréalières, l'alimentation est complétée par de paille distribuée à chaque animal. Cette paille provient des balles récoltées dans l'année et dépend des rendements. C'est au moment des récoltes céréalières qu'a également lieu la majorité des mises-bas des chèvres en mai et des brebis en juillet. C'est donc à l'entrée de la saison sèche que les besoins alimentaires des animaux sont les plus importants.

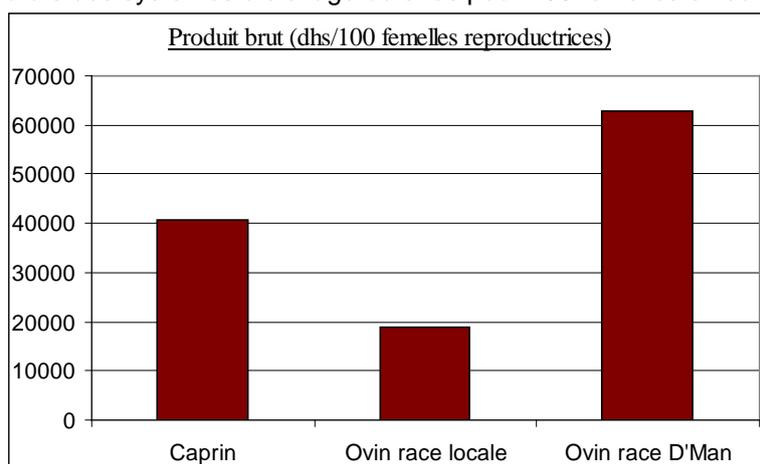
De plus, c'est au même moment que les éleveurs distribuent de l'orge et des dattes, le tout broyé lorsque les productions le permettent (250 g/jour/animal). Ces résidus proviennent de dattes de variété Saïr. L'orge est distribuée durant les deux mois suivant la récolte, soit entre mai et juillet. Les résidus de dattes sont stockés, ils sont distribués sur la même période.

■ Productions animales

Les petits ruminants représentent pratiquement 100% de la composition du troupeau soit un total de 11 100 têtes. Le troupeau est composé uniquement de races locales pour les caprins et de races locales et D'Man pour les ovins. Cette race améliorée D'Man représente 10% des ovins. Le troupeau des femelles est largement majoritaire 67% pour les ovins et 66% pour la caprins.

L'étude menée en 2008 « Diagnostic agraire de l'oasis d'Ait Ouabli » nous donne les résultats suivants sur la productivité des petits ruminants.

Figure 4: Produits bruts des systèmes d'élevage obtenus pour 100 femelles et leur suite



Source : Diagnostic agraire oasis Ait Ouabelli, 2009

Comme on peut le constater l'élevage de petits ruminants représente une activité importante dans le système de production. En matière de production de viande, elle est estimée à 49 tonnes pour les petits ruminants.

La production de laine est marginale, elle est estimée à 1 tonne par an.

L'éleveur traie les chèvres jusqu'à six mois après la mise-bas. Il commence à traire un mois après la mise-bas. Il s'assure que les petits s'alimentent pour ensuite réaliser la traite qui a généralement lieu le matin. Une chèvre est traite environ durant cinq minutes pour une production de ½ L de lait destiné à l'autoconsommation de la famille (31 hj/mois pour 100 chèvres et leurs suite de mai à septembre).

■ Commercialisation

La vente des animaux sur pied se fait principalement sur le souk d'Aguerd et de Fam El Hisn selon les besoins des exploitations. Les prix de vente sont de 1200 à 1 500 DH pour les agneaux, 500 à 750 DH pour les chevreaux et 5 000 à 7 500 DH pour un veau. Lors de la fête de l'Aïd-el-Kebir, la vente d'un bélier peut atteindre les 3 000 dhs, soit plus du double d'un bélier de race locale.

La laine commercialisée ne représente qu'une part infime de la production, le kg de laine est vendu entre 7 et 10 DH.

Notre schéma ci-dessus montre clairement que le système M'Dam est le plus rentable mais l'éleveur doit accompagner son troupeau ensuite vient le système caprin et enfin ovin traditionnel.

Pour le lait, le litre est valorisé à 6 dh/l pour une brebis. Pour le fumier, la production de déjections est estimée à 320 kg pour une femelle et sa suite, une tonne de déjections valant moins de 100 dhs.

Le plus grand changement concerne la spécialisation en faveur des caprins mais aussi le mode de gestion du troupeau. Aujourd'hui, chaque famille dispose de quelques ovins et caprins qui restent en grande partie en stabulation au niveau des maisons et sont alimentés par la luzerne, déchets, aliment bétail, datte, etc.

Tableau de synthèse à partir des ateliers participatifs

Problèmes soulevés	Potentialités existantes
<ul style="list-style-type: none"> - Baisse très importante du nombre d'animaux faute de pâturages, sécheresse, déstockage important - Zone du Drâa ne peut plus être exploitée comme par le passé, difficulté d'accès, mines, moins de crues - Dégradation des zones de parcours faute de bonne pluviométrie, faible production de biomasse - Absence de la main d'œuvre pour gérer les troupeaux - Absence d'encadrement des services vétérinaires Pas de médicaments ni de vaccination pour traiter les animaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Des douars plus spécialisés comme d'Ighir Ourghaine, Imouzlag, Tagoujgalt, Tissilguit et Agoujgal ont un savoir faire important qui peut être mieux valorisé. Nombreux nomades, culture de l'élevage importante - Zones de parcours au niveau du Draa avec un véritable potentiel en fourrage - Zones de parcours arborés et herbacé en période de bonne pluviométrie - Forte volonté des femmes à vouloir s'investir dans ce domaine de production
Solutions envisagées lors des ateliers et entretiens	
<ul style="list-style-type: none"> - Donner les conditions pour mieux accéder à la zone du Drâa - Adoption et généralisation de bonne race d'ovins comme la D'Man pour améliorer les conditions de production de la filière ovin - Encadrer et former les éleveurs, - Mieux structurer leur activité, création de coopératives, rentrer dans un réseau - Disposer de meilleures conditions financières pour accéder à l'aliment bétail - Réaliser certains points d'eau pour les troupeaux nomades - Améliorer les conditions de soin des animaux 	

■ Rentabilité du système agricole

La commune de Tamanarte connaît un système oasien de montagne et de plaine. Le système d'exploitation dominant est composé par une association entre la production végétale et la production animale où chaque composante joue un rôle important dans l'activité économique de l'exploitation agricole. Ce mode d'exploitation, caractérisé par des cultures conduites en irrigué est dominé par l'association du palmier dattier, des arbres fruitiers tels que l'olivier et/ou le caroubier avec des cultures en sous étage concernées par plusieurs successions à ou les céréales blé et orge et luzerne sont largement dominantes. Des petites superficies sont consacrées aux cultures maraichères et légumineuses destinées généralement à l'autoconsommation.

A Smougen, on trouve des zones de bour dans les vallées adjacentes mais de superficie assez limitées, avec des cultures d'orge et des parcours pour le bétail. Vers le fond de la vallée les exploitations accèdent aussi aux zones de bour et au Drâa mais leur rentabilité

n'est plus de rigueur. Le palmier dattier assure non seulement la survie des oasis mais constitue une source de revenu annuelle régulière pour les agriculteurs.

Les céréales (en particulier l'orge et le maïs), sont cultivées pour servir d'aliments de bétail, il en est de même de la luzerne. Les cultures maraichères lorsqu'elles sont cultivées servent à palier les dépenses éventuelles de consommation de ces produits.

Dans ce système d'exploitation, l'élevage principalement caprin puis ovin (avec très rarement une tête de bovin), en plus de son rôle de trésorerie pour l'agriculteur, joue un rôle capital dans la production de fumier en quantité importante pour le maintien de la fertilité des sols.

Généralement, dans ces oasis l'eau d'irrigation est principalement assurée par l'apport des séguias avec un complément par pompage.

L'étude économique détaillée réalisée auprès des exploitations des palmeraies d'Ait Ouabelli en 2008 montre que sur 3 douars, **90% des exploitations** arrivent à une performance économique comprise entre **15 et 25 dh/actif/jour** soit entre 2 et 3,5 fois moins que le minimum de 50 dh/jour/actif nécessaire pour vivre décemment au Maroc.

Pour les exploitations de Tamanarte, on constate que les revenus de la migration provenant des activités des membres de la famille qui sont soit employés dans le commerce, le BTP ou dans la fonction publique, jouent un rôle important pour combler le déficit de l'exploitation agricole en vue de supporter toutes les dépenses de consommation du ménage et tout comme pour les autres communes du cercle ***c'est aux alentours de 80% les revenus qui proviennent de la migration.***

V.2.5- Un encadrement qui se veut présent

■ Encadrement technique du secteur

La situation géographique fait que la commune de Tamanarte se trouve très éloignée de Tata où se trouvent l'ensemble des services techniques. Néanmoins, elle a pu bénéficier de différents appuis en matière d'élevage et d'agriculture. Le PDTS est son principal appui à travers toute une série d'actions mais on trouve aussi l'Alcesdam.

Le PDTS a appuyé différentes structures :

- Introduction dans le douar Igir Ait Harbil des caprins du Drâa à travers l'association en charge de cet aspect.
- Introduction de la race D'Man au douar Aguerd, Association Aguerd (107 000 dh) en 2011.
- L'Alcesdam a introduit 60 ovins de race M'Dam au niveau d'Aguerd par l'intermédiaire de la coopérative Oued Tamanarte.
- Une autre action en faveur de l'élevage c'est l'introduction de machines à broyer les dattes pour améliorer l'alimentation du cheptel. Trois machines ont été introduites à Ighir Belkacem, Igir Ait Harbil et Aguerd.

En matière d'agriculture, le PDTS a développé toute une série d'actions :

- Installation d'une station d'irrigation collective, creusement et équipement d'un puits, réseau d'irrigation (1400 ml) avec l'Association Tiflit, douar d'Iguiwaz. Un second appui est intervenu en 2011 pour aménager cette ferme pilote pour la mise en place d'un système d'irrigation de goutte à goutte pour une valeur de 478 000 dh, mobilisé en deux tranches.
- Nettoyage des oasis dans les douars d'Ighir Ait Harbil, d'Ighir Belkasem, d'Anamer et d'Igmir en 2011 (116 500 dh)

Certes des initiatives sont nécessaires mais le problème est de savoir si par rapport aux nombreux défis que connaît l'agriculture des actions de nettoyage ont véritablement un impact sur l'amélioration du système de production.

■ **Coopérative et association agricole**

Le domaine agricole de Tamanarte se caractérise par la présence de six associations créées dans l'objectif d'améliorer les activités agricoles et mieux encadrer les producteurs :

- Association Ighir Ait Harbil pour le développement agricole, la coopération sociale, le sport, la culture et l'art ;
- Association Tasserghint pour le développement agricole et la protection de l'environnement ;
- Association Targa Oumalouid pour le développement agricole et la gestion d'eau ;
- Association Ighir Oughnain Ait Ali pour l'agriculture et l'élevage ;
- Association Alwafa pour les utilisateurs des eaux d'irrigation ;
- Association Tiflit pour les utilisateurs des eaux d'irrigation ;

Mis à part une action d'envergure avec la création d'une station d'irrigation et son périmètre alimenté au goutte à goutte (900 000 dh) sur Iguiwaz, les autres actions ont un caractère financier beaucoup plus limité et il s'agit du nettoyage des palmeraies et du développement du petit élevage. Même si la volonté des structures existe force de constater que l'impact de ces différentes actions reste encore trop limité.

Si les principaux partenariats se font avec le PDTS et l'ALCESDAM, d'autres associations sans avoir de vocation agricole interviennent dans ce domaine à travers l'accompagnement d'autres partenaires comme l'AMSED, DPA, FONDEP, Eaux et Forêts...etc. dans la réalisation de certaines actions tel que l'aménagement des séguias, creusement de puits, plantation des palmiers, construction de bassins et l'introduction de nouvelles races de bétail. Il s'agit ici, surtout, de deux associations qui sont très actives à Tamanart : Association Anamer Smougen pour le développement culturel et social et l'association Aguerd pour le développement et la coopération.

En plus de ces associations, on note la présence d'une coopérative agricole au douar d'Aguerd créée depuis 1983.

Tableau 36 : Caractéristiques de la coopérative agricole

Coopérative	Douar	Date création	Nb membres	Nb adhérents
Aguerd Tamanart	Aguerd	1983	11	10 actions (3, 4 personnes par action)

V.3- Les autres activités économiques

V.3.1- Les apports financiers de l'émigration : la première source de revenus

A ce jour, les revenus de l'émigration représentent la première source de revenus des foyers de la commune, il est estimé à 80% du revenu moyen des exploitations. L'enquête SIC réalisée en 2011 montre que la commune comptait 873 personnes pratiquant la migration mais on peut penser que les chiffres sont plus élevés que cela.

En 2008, pour l'étude de l'Agence du Sud, c'est 86% des foyers qui recevaient des subsides de la part des migrants en provenance du Maroc et 30% de ceux de l'étranger. En 2002, une étude sur la migration donnait le chiffre de 1589 dh/an/hab pour l'argent qui arrivait dans la zone de Tata ce qui la situe parmi les revenus plus élevés des zones oasiennes.

Toujours selon cette étude, les mandats provenant du Maroc et les pensionnés représentent 66% des sommes qui arrivent dans la zone de Tata et d'Akka. Là aussi, les revenus nationaux supplantent de façon sensible ceux provenant de l'étranger. Ici, la poste est très présente et enregistre le double des apports bancaires. Même si il y a un bureau de poste au chef lieu de la CR, les habitants se déplacent sur fam El Hisn, Tagjicht et Bouzakarne et Taфраoute pour les douars de Smougen.

Ce qui différencie Tamanarte des autres communes c'est la tradition et la réussite de certains de ses ressortissants. Certains douars ont développé des filières qui ont permis à des familles de bien réussir dans certains domaines comme le commerce. Le douar d'Anamer a su, par la solidarité de ses ressortissants développer une filière commerciale alimentaire où chacun trouve une place et évolue dans le système dans les villes de Rabat et Casablanca. D'autres douars comme Ighmir ont aussi un certain nombre de ressortissants qui ont réussi dans le commerce. A Kasbat c'est davantage la filière armée et gendarmerie, à Aguerd de nombreux cadres ont intégré la société « la Vache qui rit » et le petit commerce de fruits secs. Certaines individualités ont aussi bien réussi dans le commerce du gaz (Iguiwaz), en informatique, etc. Bref, il existe vraiment des compétences importantes qui sont toujours en relation avec leur territoire et qui sont prêtes à investir dans leur douar, à titre individuel et/ou collectif.

Toutefois, si certains ont obtenu des résultats très positifs dans leur activité, pour la majorité les rentrées monétaires connaissent des fluctuations importantes d'une année sur l'autre. Ceci tient en grande partie au dynamisme ou à la récession économique. Ces dernières années, du fait de la sécheresse et de la crise économique, notamment en Europe et au Maroc, de nombreux foyers risquent de voir diminuer leurs entrées financières.

V.3.2- Une activité commerciale stable

L'activité commerciale de la commune porte principalement sur trois domaines :

- Le commerce de détail des produits d'alimentation général et des services. Cette activité s'exerce au niveau des boutiques de détail dans chaque douar. On dénombre 103 boutiques dont 45% à Aguerd et 15% à Kasbah Ait Harbil puis les 40% restant se distribuent dans chaque douar en fonction de leur taille.
- Le souk hebdomadaire : Le souk hebdomadaire de Tamanarte s'organise chaque lundi au chef lieu de la commune. Le nombre de visiteurs est estimé à 1500 personnes chaque jour de souk. Sur cette base, en plus de sa taille de son aire, on note que le souk de la commune ne dispose que d'une attractivité intra communale. Néanmoins, il reste un endroit et une occasion très fréquenté par la population de tous les douars de la commune dont l'objectif est de s'approvisionner en produits de base : légumes, fruits, vêtements, aliments fourragers et autres nécessités du foyer. Il est aussi une occasion pour présenter et vendre certains produits locaux soit agricoles ou artisanaux.
- Les Moussems : La commune de Tamanarte organise deux moussems annuel sur son territoire. Le moussem de Sidi Ahmed Ouadaoud à Smougen au mois d'août et celui de Sidi Mohammed Oubrahim Tamanarti à Aguerd et Kasbah Ait Harbil en septembre. Les deux événements, surtout le second, présentent des occasions qui attirent des flux et échanges commerciaux très importants. C'est une opportunité unique pour vendre tous les produits artisanaux de l'année et s'approvisionner en vêtements, décorations, fourniture de cuisine...etc.

En ce qui concerne l'attractivité des autres zones on note trois zones. Tout d'abord celle de l'ouest avec les centres de Taghjijt et Bouyzakarn qui se prolonge sur Tiznit, au sud celui de Foug Lhisn où le souk est plus achalandé et au nord pour les douars situés sur le plateau de Smougen se dirigent vers la commune d'Ait Ouafka et la ville de Taфраoute.

■ Artisanat

Il existe 3 foyers féminins, dont deux à Kasbah Ait Harbil (un foyer plus le local de l'association Tamount) et un troisième local foyer au niveau de l'association Aguerd pour le développement et la coopération au chef lieu de la commune. La commune dispose aussi d'un grand centre socioculturel au douar d'Anamer financé par l'association du douar. Les activités pratiquées dans ces locaux par les femmes concernent principalement l'apprentissage de la couture, le tricotage, la broderie et la décoration avec l'utilisation des produits locaux.

Dans tous les douars de la commune, il existe un savoir faire artisanal traditionnel très important en matière de tissage et fabrication d'ustensiles en utilisant les feuilles de palmiers. Les principales pièces d'artisanat traditionnel produites par des anciennes femmes des douars sont : Taberdaait, Ahayk, Akhidous, Tichicht et Arbaai. Selon la population locale, ces produits sont voie de disparition du fait de l'absence d'appui, de financement, de difficulté de commercialisation et surtout de l'absence d'encadrement qui permettrait de transmettre les techniques de production et le savoir faire aux nouvelles générations.

En termes d'artisanat moderne, on note l'existence d'un seul menuisier à Aguerd mais le rendement reste très faible du fait des hausses prix de produits et aussi l'influence négative des produits en fer sur cette activité. Dans ce cadre, la commune compte 4 ateliers de soudure à Aguerd et un à Kasbah Ait Harbil.

■ Transport

La commune est caractérisée par la présence de la RN 12 ce qui assure le passage régulier des moyens du transport vers les autres directions. On compte 5 bus qui s'arrêtent chaque jour à la commune et qui distribuent l'ensemble des grandes villes comme Tata, Agadir, Guelmim, Tiznit, Marrakech, Rabat et Casablanca.

La commune dispose de deux grands taxis au départ de Tamanarte qui distribuent les autres centres urbains de Foug Elhisn, Tagjicht et Bouzakarne.

Le déplacement inter douars se fait facilement grâce à la présence d'une dizaine de transporteurs clandestins qui assurent la liaison quotidienne entre les douars de la commune et le chef lieu. La RR 107 est la ligne la plus utilisée par ce moyen de transport à partir de Bouzgar (RN 12) en direction des douars de Smougen.

■ Mines et carrières

La zone de contact entre le précambrien et l'Anti Atlas a favorisé la présence de nombreux minerais qui sont connus depuis fort longtemps par les populations. Leur exploitation faisait la richesse de la zone d'Akka et de Tafraoute et c'est un élément important qui avait favorisé le développement du commerce transsaharien. Cette prospérité autour du cuivre a atteint son apogée entre les années 50 et 80 et on lui avait donné le nom de « petite Belgique » (Tizounine). Toute cette zone fait l'objet d'intenses recherches notamment entre un axe situé en Issafen, Tafraoute et Tagoujgalt et l'on parle de la présence de différents minerais or, uranium, cuivre, oxyde de fer, cuivre, etc.

Dans la commune, trois sites sont recensés au niveau de la Direction Régionale des Mines et de l'Energie :

- Le site d'Agoujgalt est en exploitation pour l'extraction du cuivre sur un périmètre de 4km sur 4. Cette exploitation est à ciel ouvert et c'est la société Akka Gold Mining qui a un permis et exploite ce site depuis 3 ans. L'extraction brute est évaluée à 1 500T/j et la teneur en cuivre est de 1,7 et 1,5%. Pour améliorer ce %, le minerai est transporté dans un site de concassage pour un premier traitement situé à Afella Ighir (56 km). Cette mine emploie 120 personnes qui logent sur la CR d'afella Ighir et les dividendes sont en grande partie reversés à la région. La plus value se fait au niveau de collectivité ethnique qui loue le terrain et doit recevoir la somme de 40 000 dh/an qui seront reversés par la société sous forme d'actions de développement. Pour le

moment, la population n'a eu aucun retour et se plaint des bruits et des secousses occasionnés par les explosions. Cette nuisance est aussi très fortement ressentie à Akouarda.

- Le site de Tagoujgalt va bientôt faire l'objet d'une exploitation pour le même type de minerai. Le dossier est en cours.
- La carrière de marbre située au nord d'Aguerd est exploitée par une société privée depuis 2003 qui a mis fin à son activité en 2009 sans avoir rien versé à la CR (procédure en cours). Seule la collectivité ethnique, pour dédommager sa location des terres a reçu des subsides de la part de la DAR par la construction de 5 boutiques pour une valeur de 332 109 dh qui a eu lieu en 2008.

Globalement, les retombées pour les populations restent très limitées et certains douars se plaignent du manque de retombées mais sont dans l'impossibilité de faire quelque chose qui puisse venir améliorer leur situation. Il semblerait que des responsables de la mine aient pris contact avec les populations d'Agoujgalt pour savoir quelles actions pourraient être entreprises au niveau de leur douar.

V.3.3- Patrimoine, tourisme

Encore peu développé dans la commune, **le tourisme peut constituer une voie de diversification des activités économiques** et un secteur alternatif d'emploi, en même temps qu'un moyen de préservation et de valorisation des richesses culturelles, naturelles et historiques.

■ Une commune éloignée des zones touristiques existantes

La CR de Tamanarte, malgré une situation géographique intéressante sur la « Route des caravanes »²² (RN12), dans le cercle d'Akka connu pour ses gravures rupestres et sur le versant Sud de l'Anti-Atlas avec ses paysages montagneux, est une **commune très éloignée** des espaces économiquement dynamiques et des points de passage des touristes dans la province (principalement Fom Zguid et Tata).

La CR est pourtant **aisément accessible** par la route nationale 12 qui la traverse d'est en ouest, d'où il est possible de rejoindre la plupart des douars situés le long de l'oued Tamanarte par la route régionale nord-sud partiellement bitumée. Les douars situés au delà de cette portion bitumée, bien qu'accessibles par une piste praticable puis difficile (en cours de bitumage jusqu'à Igmir), demeurent fortement enclavés mais qui permettra de rejoindre facilement Tafraout.

Compte tenu de sa situation loin de tout centre touristique attractif, il est difficile d'imaginer que de nombreuses personnes feront le déplacement spécialement pour découvrir les richesses de la commune. Dans ces conditions, un réel développement touristique de la CR ne pourra s'envisager qu'à l'échelle de plusieurs communes afin de créer une offre touristique complète (circuit, hébergement, etc.) permettant d'attirer les touristes spécifiquement dans cette zone. Cette **stratégie de niveau « intercommunal »** pourrait en particulier rassembler les communes du cercle d'Akka, toutes concernées par la même problématique, en **une région des oasis du sud-ouest de la province de Tata**, et intégrer cette dernière dans un circuit touristique passant par une zone plus fréquentée comme la ville de Tafraoute qui est la plus proche.

²² « La route des caravanes » correspond à la route commerciale (soie, or), patrimoine historique, qui relie l'ensemble des oasis du sud du Maroc en traversant la province de Tata et passe par son chef-lieu, la ville de Tata. Cette route présente un attrait touristique déjà exploité actuellement.

Les types de tourisme dans la province

Trois types de tourisme se distinguent dans la région:

- **Le tourisme de passage**²³, pratiqué par la plupart des touristes friands de nature ou d'aventure;
- **Le tourisme de séjour**²⁴, pratiqué principalement par des personnes retraitées venues d'Europe pour passer l'hiver dans des pays aux températures clémentes;
- **Le tourisme professionnel**²⁵.

Les deux premiers se concentrent lors des périodes hivernales où les conditions climatiques sont les plus agréables. Les touristes sont à 90% des étrangers (en majorité des européens).

■ **Des infrastructures touristiques très limitées**

La commune dispose d'une **auberge de qualité convenable à Igmir** (Zone de Smouguen au Nord de la CR) qui, malgré sa position avantageuse au sommet de la vallée de l'oued ne fonctionne malheureusement plus vraiment.

Cette auberge, voit malheureusement sa clientèle diminuer suite au décès de son propriétaire (1 an), personne n'a pu reprendre sa suite de manière assidue même si l'auberge reste ouverte. Il **n'existe pas d'autre offre d'hébergement ni aucun autre établissement indépendant permettant de se restaurer**.

Dans le cadre d'une stratégie touristique à l'échelle « intercommunale », l'offre d'hébergement et de restauration devrait s'appuyer sur le centre de Icht, point de passage obligatoire de la zone qui dispose déjà de deux possibilités de campements et de restauration. Les établissements d'Igmir et de Icht, situés, aux deux extrémités nord et sud de la partie habitée de la commune, laissent déjà entrevoir les étapes d'un potentiel circuit. Dans cette optique, il serait nécessaire de redynamiser le fonctionnement de l'auberge d'Igmir. Il est à noter que l'auberge de Icht propose un circuit d'une journée dans la vallée jusqu'à Igmir et Akourda pour visiter ce douar « perdu » mais offrant de magnifiques paysages.

Pour renforcer l'offre d'hébergement dans la commune, la création de **chambres d'hôtes**²⁶ semblerait la solution la plus adaptée aux capacités communales car elle requiert peu d'investissement financier et peu de compétences de gestion. Elle mettrait en avant l'image traditionnelle et authentique d'une nuitée chez l'habitant dans le cadre d'un circuit variant les modalités d'hébergement.

■ **Des sites naturels d'exception dotés d'un vaste patrimoine culturel et architectural à sauvegarder et à restaurer**

Les potentialités touristiques de la CR de Tamanarte **sont nombreuses et diversifiées** et s'articulent autour de thèmes très variés, décrits dans le tableau récapitulatif en annexe.

Parmi celles-ci, il ressort **plusieurs points forts** spécifiques à la CR de Tamanarte :

- **Les gravures rupestres** de la vallée de l'oued Tamanarte, de Ighir Ouillouln à Imi n.Tart, dessinées sur les pentes des abruptes falaises constituant les rives de l'oued et reconnues comme patrimoine national.

²³ Séjour d'une journée en moyenne par lieu, 1 à 2 nuitées, moyen de transport personnel, peu de dépenses.

²⁴ Séjour prolongé, souvent en camping car stationné dans les zones d'accueil type camping, dépenses relatives aux besoins quotidiens.

²⁵ Personnes en déplacement professionnel, généralement peu de dépenses.

²⁶ Une chambre d'hôtes est une chambre à coucher meublée située chez l'habitant qui les loue aux visiteurs de passage généralement pour quelques nuits. Le petit déjeuner ou autres repas, le plus souvent régionaux, sont pris en commun dans la maison familiale et une participation forfaitaire est demandée. C'est une forme de tourisme rural qui a déjà fait ses preuves dans plusieurs pays.

- **L'histoire de la commune avec** le personnage Abdellah Bni Yassin né à Tagoujalt au XI^{ème} siècle et qui partit en Mauritanie pour enseigner et qui s'attacha plusieurs tribus berbères et fonda un ribat (couvent militaire) et étendit sa domination par le jihad. Il créa la dynastie des Almoravides et conquiert une grande partie du Sahara du Sénégal à l'Algérie et l'Espagne.
- **Les ruines de nombreux greniers collectifs fortifiés** (Agadir), présents dans la plupart des douars de la CR, surplombant les vallées, oasis et terres environnantes.
- **L'architecture villageoise**, généralisée aux douars de la CR situés le plus souvent sur des pitons rocheux, caractérisée par des citadelles fortifiées (enceinte, tours, citernes d'eau), des monuments religieux et des maisons de notables.
- **Les espaces naturels** tels que les reliefs montagneux et les nombreuses vallées jonchées d'oasis représentent une ressource paysagère variée et contrastée au potentiel écotouristique considérable qui pourrait être exploité par des randonnées et excursions permettant l'accès à des points de vue spectaculaires.
- **Le canyon de l'oued Smougen** entre Igmir et Akouarda (ballade à pied). Pour rejoindre le site d'Akouarda, la piste nous conduit sur une route escarpée où l'on rencontre une belle arche, un canyon étroit et profond et la cavité qui marque la future disparition du méandre.
- **Le moussem** du Cheikh Sidi Mohamed Ben Brahim Tamanarti dont la Zawya se situe dans le douar d'Aguerd constitue un élément culturel local qui peut être valorisé et l'on a aussi celui de Smougen qui jouit d'une bonne réputation.

Au regard de l'ampleur de ces potentialités et de l'urgence de la mise en place de mesures de sauvegarde et de restauration, des sites prioritaires présentant un intérêt touristique particulier devront être définis pour les interventions.

L'ensemble du **système agricole oasien** constitue également, à travers sa valeur culturelle, un **potentiel agrotouristique** notable. Cependant, l'état de dégradation des oasis est avancé. Il semble donc plus opportun de se focaliser en priorité sur des éléments touristiques directement valorisables, en particulier les monuments et sites touristiques pouvant faire l'objet de taxes d'entrées.

Au vu des richesses existantes, la meilleure stratégie touristique à adopter serait de développer des **circuits combinés** alliant découverte historique, culturelle et paysagère, accessibles à tous. L'organisation de tels circuits nécessitera notamment la **formation de guides locaux** capables d'informer les touristes sur la culture et l'histoire des éléments visités.

■ **Conclusion : un développement à envisager de manière progressive**

Les **capacités actuelles des acteurs locaux restent insuffisantes** pour faire de la CR une zone touristique forte. Il serait donc plus approprié de se focaliser sur une stratégie intercommunale qui favoriserait le développement d'activités nécessitant de petits investissements qui fourniront des bénéfices à court terme et, si les résultats sont prometteurs, qui permettront ensuite d'envisager des actions plus importantes et sur le long terme.

Un développement touristique qui ne peut se réfléchir qu'à l'échelle régionale

La commune est une échelle trop réduite pour espérer, uniquement à travers des actions locales, un développement touristique significatif. **Il est donc indispensable que tous les acteurs du secteur touristique s'organisent et travaillent en concertation** afin d'obtenir des résultats cohérents et pertinents à **l'échelle régionale**. Dans cette optique, un **système régional d'organisations dédiées au tourisme** devrait être mis en place afin de structurer les initiatives, de réaliser une promotion touristique efficace, et d'assurer un suivi complet du secteur. Il serait notamment important de caractériser plus en profondeur le tourisme local

et régional (flux touristique²⁷, fréquentation des sites, origine des touristes, habitudes de consommation, etc.) afin de pouvoir définir des actions pertinentes en cohérence avec la politique de développement touristique régionale.

Dans ce cadre, des mesures régionales devront nécessairement être prises afin de protéger l'équilibre local et d'assurer la préservation et la valorisation des oasis et des biens culturels associés. Notamment, les statuts de « Réserve de biosphère »²⁸ ou encore de « Parc naturel régional »²⁹ constituent des situations juridiques intéressantes. Ainsi, en posant un cadre légal, ils permettent de garder un contrôle sur les activités économiques liées aux oasis, en particulier sur les investisseurs privés, et ce, notamment à travers l'élaboration de chartes³⁰.

V.4- Conclusion

La commune se trouve dans une situation économique difficile. Elle est enclavée dans une zone économique en crise déjà depuis de nombreuses décennies et qui s'enfoncé progressivement dans ce processus de déprise de son territoire. On constate une accélération de la crise au cours de ces dix dernières années avec l'amplification de l'aridité qui se traduit par des départs massifs. **La population totale est passée de 9 000 habitants en 1982 à 5 600 en 2011.**

Comme on a pu le montrer, la majeure partie des ressources monétaires proviennent de l'extérieur du territoire, principalement des zones économiques dynamiques correspondant aux grandes villes marocaines (Casablanca, Rabat, Marrakech, Agadir, Tanger, etc.). Ces subsides importants permettent d'entretenir les personnes de la famille qui restent dans la commune. Elles ne permettent pas d'investir dans d'autres activités porteuses. **L'économie de la commune repose à environ 80% sur des revenus de l'exode**, c'est une population qui vit dans l'attente des subsides de l'extérieur. La commune fournit de la main d'œuvre à l'économie nationale mais ne crée aucune valeur ajoutée sur son territoire.

Les activités sur lesquelles reposaient l'économie, à savoir, **l'agriculture et l'élevage sont en perte de vitesse constante** depuis plusieurs décennies. Que ce soit le milieu oasien ou les zones de bour ou d'épandage, toutes ont subi une crise profonde se traduisant par de très faibles productions. Même le cheptel a été durement éprouvé, il est passé de 18 000 à 8 000 petits ruminants en une dizaine d'années avec une spécificité de caprins. Ces systèmes végètent et l'espace oasien est encore entretenu grâce à la participation de la main d'œuvre féminine et à l'apport de subsides de la migration pour payer de la main d'œuvre mais à terme ses systèmes sont condamnés faute de main d'œuvre.

La production des dattes et l'élevage constituent l'ossature de ce système de production très fragilisé, elles sont les seules productions commercialisées par les agriculteurs.

²⁷ Le flux touristique dans la province de Tata est **estimé** sur base des indicateurs touristiques marocains et des chiffres clés établi par le CRT Guelmin Es Smara à environ 40.000 touristes en 2011. Cette donnée serait sous-estimée car seuls les touristes s'arrêtant dans des hôtels classés seraient comptabilisés dans les données touristiques.

²⁸ Le statut de "Réserve de biosphère" est une reconnaissance par l'UNESCO de zones modèles conciliant la conservation de la biodiversité et le développement durable, dans le cadre du Programme sur l'homme et la biosphère (MAB).

²⁹ Un "Parc naturel régional" est un lieu remarquable au niveau architectural, historique, culturel, botanique, etc. Ce label a été créé en France en 1967. Un PNR est formé par des communes qui souhaitent conserver ce patrimoine, au travers d'une labellisation de l'État, et par le respect d'une charte.

³⁰ Les chartes sont des actes juridiques signés par plusieurs acteurs pour définir un objectif et parfois des moyens communs. Il existe toutes sortes de chartes telles que des chartes de développement du pays, des chartes environnementales, des chartes de déconcentration du pouvoir de décision, etc.

L'une des spécificités de la commune réside dans la pratique de l'arboriculture notamment avec l'olivier et les arbres fruitiers, il serait intéressant de voir les possibilités qu'offrent le développement de cette activité au regard des contraintes en main d'œuvre et en irrigation.

L'intensification de l'élevage ovin et caprin sur l'exploitation peut être une voie d'amélioration des revenus des exploitations avec l'introduction de races améliorées adaptées aux oasis. D'autant plus qu'il y a une spécificité avec la présence d'anciens éleveurs et des femmes qui désirent développer cette activité. Cette filière a besoin de se structurer pour donner de meilleurs résultats, des possibilités existent. Le développement de l'élevage dépendra néanmoins des possibilités d'extension des surfaces destinées à l'orge, maïs et fourrages.

Le développement d'une nouvelle route peut représenter une potentialité qui doit être étudiée pour le développement des activités comme le commerce avec le souk et le tourisme ce qui lui permettra de relier facilement la zone de Tafraoute plus dynamique sur le plan touristique et lui offrira ainsi de nouveaux débouchés.

La commune dispose d'un potentiel patrimonial et touristique intéressant. Avec les gravures rupestres, le canyon de Smougen, son arche, ses méandres, son tunnel, la vallée, les palmeraies, khattaras, dunes, l'auberge d'Ighmir, etc... Il y a un potentiel d'attractivité qui mérite d'être développé en relation avec d'autres partenaires puisque cet espace fait déjà l'objet de circuits avec d'autres opérateurs (Icht, Amtoudi)

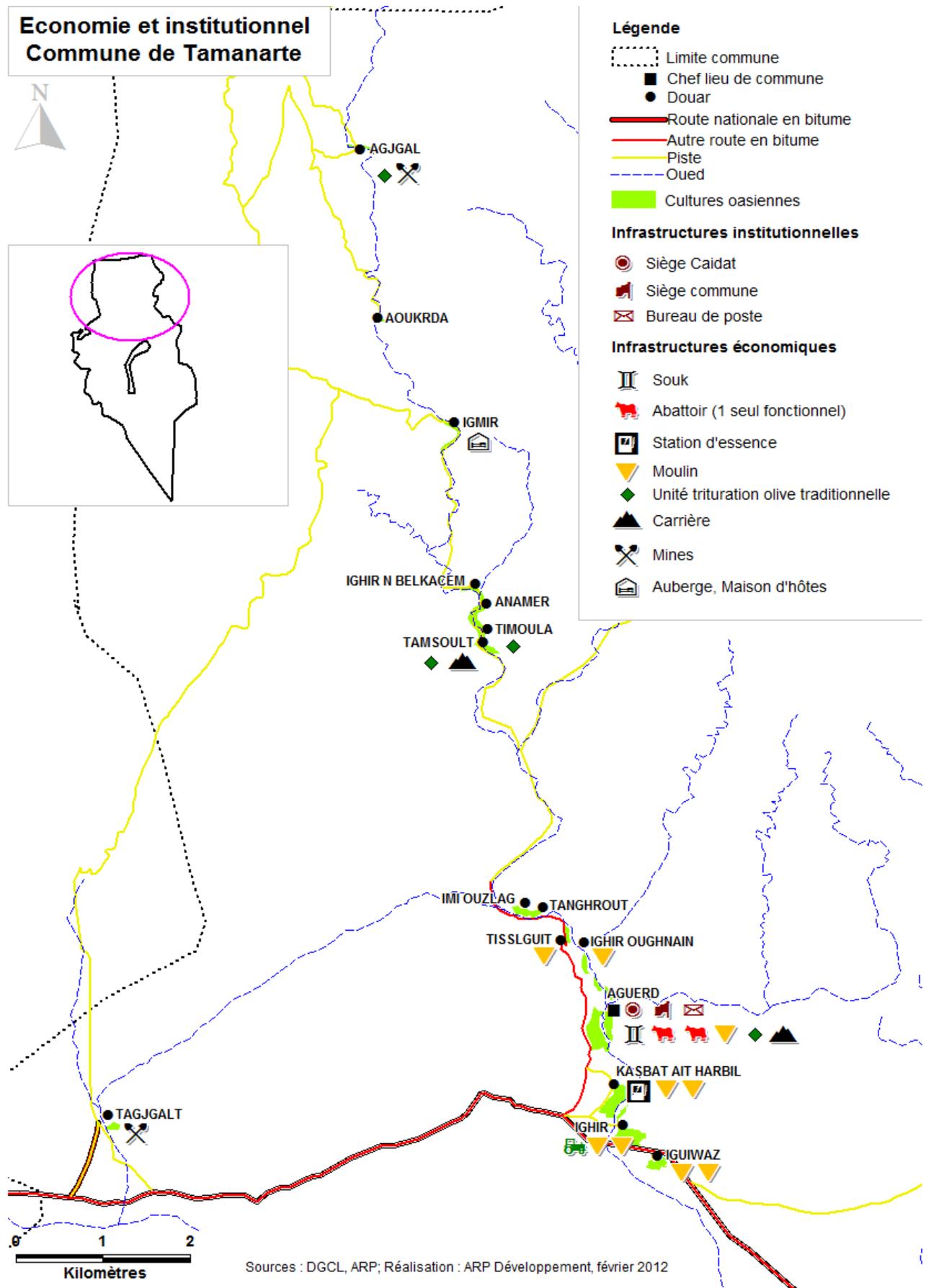
Il s'agit de réfléchir à la manière globale et intégrée pour valoriser au mieux ce potentiel pour qu'il puisse bénéficier aux acteurs locaux. Cependant, il ne faut pas oublier les obstacles auxquels est confrontée la commune : la zone est enclavée et la concurrence sur les produits touristiques de ce type au Maroc est importante. De plus, de nombreux sites sont mieux positionnés au Maroc sur ce type de produits touristiques que ceux de la région de Tata.

Les femmes, composante la plus nombreuse de la CR, doivent être considérées comme des acteurs majeur du territoire. Elles jouent en effet un rôle social et économique de premier plan tant sur le plan de la gestion de la famille, qu'au niveau des activités agricoles, du petit élevage ou des activités artisanales. Cet aspect doit faire l'objet de toutes les attentions car ce secteur, sur la base des compétences féminines doit se développer. Leurs qualités de sérieux et leurs sens des responsabilités sont des atouts qu'il conviendrait de valoriser en les encourageant à structurer leurs activités et ainsi à développer certaines activités dans la commune.

La richesse du sous sol du territoire de la commune, a permis l'exploitation d'une mine de cuivre et d'une carrière de marbre mais ces sites restent cependant sans aucun impact économique pour la commune, seul le douar d'Agoujgalt va bénéficier de nombreuses actions financées par la société minière. Cette activité n'a généré aucun emploi et que de très faibles recettes fiscales en faveur de la commune. Cette activité, est plutôt source de nuisances et de certains désagréments (explosion, bâti qui souffre, etc.). Dans l'avenir, il faut que la commune développe une stratégie pour pouvoir mieux bénéficier de certaines retombées.

La carte ci-après résume la faible diversification du secteur économique.

Carte 8: Localisation des infrastructures économiques et institutionnelles



VI. Institution communale et acteurs locaux

VI.1- L'institution communale

VI.1.1- Le conseil communal

Le conseil communal³¹ se compose de 13 élus dont 2 femmes.

Le profil éducatif des membres est moyen, il se caractérise comme suit :

- Le président et le seul membre qui a un niveau d'instruction supérieur,
- Un vice président a un niveau d'instruction collégial et deux autres ont un niveau primaire ;
- Le niveau d'instruction du reste des membres se situe entre primaire et secondaire avec 2 membres qui ont un niveau secondaire, 2 d'un niveau collégial et 5 membres du niveau primaire.

La moyenne d'âge des membres du conseil ne dépasse pas 45 ans, ce qui fait qu'il existe une certaine unité générationnelle. L'appartenance politique est représentée par 4 partis avec la dominance de l'USFP qu'est représenté par 5 membres suivis par le PJD avec 4 membres et l'Indépendance et le PAM avec deux représentants pour chacun.

VI.1.2- Les services communaux

La commune compte 21³² fonctionnaires dont le niveau se distribue de la façon suivante : 1 seul cadre de niveau supérieur mais il est détaché à la province, 7 avec un niveau secondaire, 5 avec un niveau primaire et 8 ont des diplômes de technicien adjoint. La commune est caractérisée aussi par l'absence de nouvelles compétences, tous les fonctionnaires ont un âge compris entre 40 et 50 ans, on constate un manque de renouvellement des compétences.

Tableau 37 : Caractéristiques du siège de la commune d'Oum El Guerdane, 2011

Chef-lieu	Aguerd
Personnel communal fonctionnaire	21
Dont personnel détaché	2 (1 à la province et 1 au Caïdat)
Services	Service technique Etat civil Finance Administration générale
Principaux problèmes	Absence de secrétariat générale Besoin en formation continue

Il est important de noter que le seul cadre universitaire dont dispose la commune est détaché depuis plusieurs années à la province mais le plus pénalisant est l'absence de secrétaire général ce qui affecte profondément le bon fonctionnement de la commune.

³¹ Voir tableau en annexe

³² Voir tableau en annexe

VI.2- Le budget

VI.2.1- Montant du budget et son évolution

■ Programmation budgétaire de la commune

Le budget global de la commune ne connaît pas d'évolution importante au cours de ces six derniers exercices. Il passe de 5 783 943 DH à 6 066 088 DH entre 2005 et 2010 soit une **augmentation de 5%**.

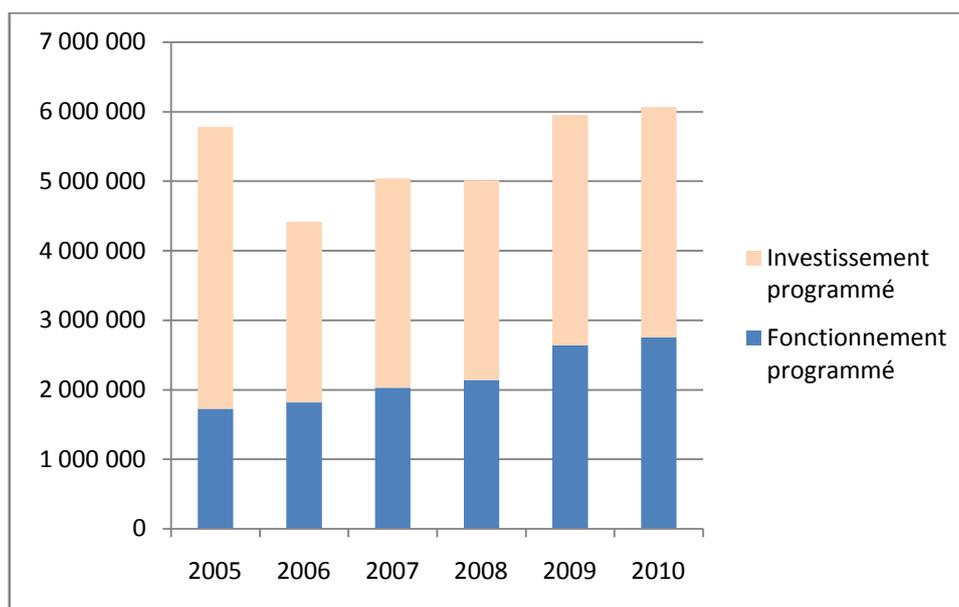
Toutefois, si on regarde la différence entre investissement et fonctionnement on se rend compte de deux choses :

- La part d'investissement était de 4 millions en 2005, elle a baissé à 2,6 en 2006 pour atteindre 3,3 millions en 2010, **soit une régression de 18%**.
- La part de fonctionnement est en augmentation constante, **37% sur les 6 exercices**.

Ce premier constat ne plaide pas en faveur du dynamisme de la commune. Malgré le changement d'équipe intervenu en 2009, on ne constate pas de changement dans la programmation budgétaire. Rapporté par habitant cela nous donne les chiffres suivants :

- En moyenne sur 6 ans le fonctionnement programmé correspond à 353 dh/an/hab
- En moyenne sur 6 ans l'investissement programmé correspond à 516 dh/an/hab

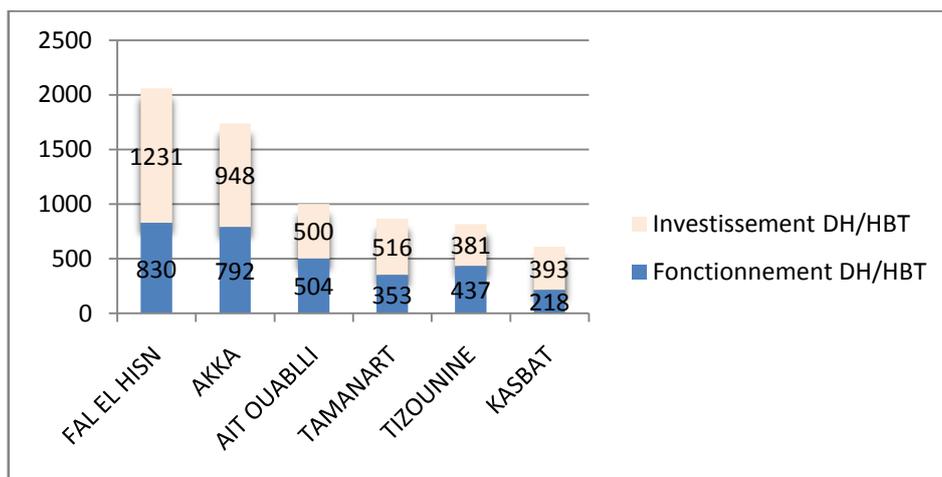
Figure 5: Programmation budgétaire de Tamanarte de 2005 à 2010



Le schéma ci-dessous nous permet de voir comment la commune se positionne au niveau de son cercle et les remarques sont :

- Sur la période 2005-2010, en matière de prévision budgétaire les CU de Fal El Hisn (2061 dh/habt) et Akka (1740) arrivent en tête avec un budget 3,5 fois supérieur à celui de Kasbat (611 DH/habt) le plus faible budget,
- Ensuite, les CR ont toutes un budget global égal ou inférieur à 1 000 dh/habt/an soit deux fois moins que les CU pour Ait Ouabelli la meilleure. et Kasbat 611 dh/habt/an
- Globalement les budgets programmés restent peu élevés et ne permettent pas d'insuffler une dynamique de développement territorial.

Figure 6: Programmation budgétaire par habitant pour les parts fonctionnement et investissement des communes du cercle de Tata moyenne de 2005 à 2010



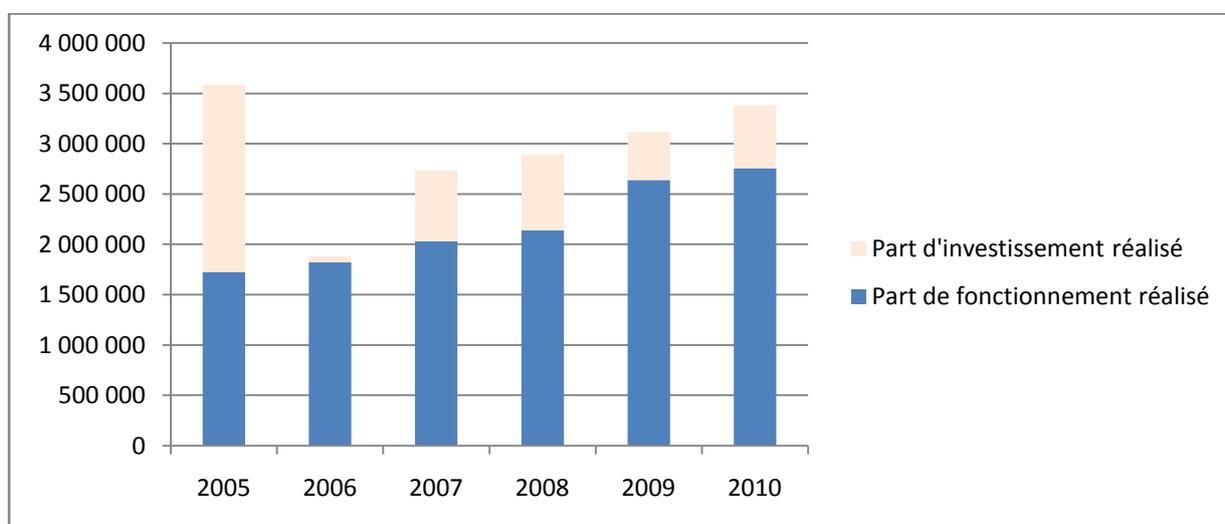
■ Budget réalisé

Si le schéma ci-dessus nous donnait une légère évolution du budget programmé sur 6 ans, la réalité de la consommation budgétaire est toute autre.

Trois points méritent d'être retenus :

- La commune se distingue surtout par l'augmentation de la part de son fonctionnement qui passe de 1,72 Mdh à 2,7 Mdh **soit une augmentation de 37%**, tout ce qui a été programmé a bien été consommé.
- Pour la part dévolue à l'investissement, si ce n'est l'année 2005 qui correspond à des investissements réalisés par l'ancienne équipe, force est de constater que la commune n'investit pas en faveur de ses populations.
- Le montant moyen sur 6 ans (2005-2010) du **budget investissement mobilisé par habitant est de 121 dh par an, pour 516 dh programmés soit une perte de 440 dh/an/hab.**

Figure 7 : Réalisation budgétaire de la CR de Tamanarte de 2005 à 2010



VI.2.2- Composition du budget

Si le budget global de la commune a légèrement augmenté, cette évolution tient principalement à l'augmentation de la dotation de la TVA qui représente en moyenne 90% du budget communal alors que la part des recettes propres reste constante bloquée en dessous des 10%.

Tableau 38 : Dotation TVA et impôts locaux perçus par la commune entre 2005 et 2010 (Commune).

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Dotations TVA	90,00%	90,90%	88,00%	92,70%	91,95%	91,90%
Impôts locaux	10,00%	9,10%	12,00%	7,30%	8,05%	8,10%

- La part de la TVA est passée de 1 551 000 dh en 2005 à 2 533 000 dh en 2010 soit une augmentation de 38%. C'est l'état qui supporte en presque totalité le budget de la commune.
- Les recettes propres de Tamanarte sont constituées des droits de timbre et du fonctionnement du souk hebdomadaire de la commune mais cela ne permet pas de déclencher les prémices d'une autonomie budgétaire. Il est à noter que les droits de la carrière ne rapportent rien malgré les nombreuses demandes de la commune.
- Le souk représente un enjeu pour la commune et s'il parvenait à mieux fonctionner, à être plus attractif, il permettrait d'augmenter ses recettes propres et d'enclencher une nouvelle dynamique financière. La route reliant Tafraoute pourrait avoir un impact positif sur son activité.

■ Part des dépenses d'équipement et de fonctionnement

Au niveau de la répartition des dépenses, le budget communal est principalement consacré aux dépenses de fonctionnement, 73% sur les 6 derniers exercices et 27% en investissement.

On ne constate pas de changement entre les deux équipes qui se sont succédées. On remarque même une certaine dégradation avec la nouvelle équipe puisque la précédente se situait à 33% d'investissement en moyenne annuelle alors que la nouvelle équipe est à 16% sur deux exercices. Il faudra suivre les prochains exercices pour voir comment la situation évolue.

Tableau 39: Budgets de fonctionnement et d'équipement de la commune entre 2005 et 2010.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Part fonctionnement	48,17%	72,14%	73,04%	74,06%	84,65%	81,48%
Part investissement	51,83%	27,86%	26,96%	25,94%	15,35%	18,52%

Depuis 2005, l'investissement se fait dans des dépenses d'infrastructures de base (eau, électricité et pistes). Une évolution du secteur d'investissement est désormais possible au regard des taux élevés d'électrification et de desserte en eau.

La commune est arrivée à une qualité de service intéressante, elle est en mesure de mieux cibler ses investissements qui peuvent être porteurs d'une nouvelle dynamique de développement.

VI.3- Les priorités d'action de la commune

La commune a initié des aménagements et a programmé un certain nombre d'opérations qu'elle considère comme prioritaires. Il conviendra d'intégrer cette programmation dans la phase de planification afin d'appréhender la pertinence des différents projets et leur caractère prioritaire au regard des axes stratégique qui seront définis.

VI.3.1- Les projets

Les projets qui ont été réalisés ou en cours de réalisation lors de ces dernières années par la commune sont les suivants :

PROJET	ANNEE REALISATION	MONTANT EN Dhs	PARTENAIRES	ETAT AVANCEMENT
Dar talib collège	2008	2 230 000	200 000 commune 130 000 Asso Smougen 1 900 000 DGCL	Achevé
Séguia Tissilguilt et Tamsoult	2008	230 000	INDH 70% CR 30%	Achevé
Aménagement et construction du 3 ^{ème} tronçon de la RR 107	2010-2012	450 000 000 dh	ME, 1 Mdh CP, 4 Mdh CR, 2 Mdh Commune, 4 Mdh Agence du Sud	En cours
Château d'eau Ighir Belkacem	2012	120 000	INDH 70% CR 30%	En cours
Camion frigorifique CR	2012	360 000	INDH 70% CR 30%	En cours
Mise à niveau du centre de la commune	2012	3 000 000	1 630 000 CR CP reste	En cours
Transport scolaire	2012	390 000	CR 100%	En cours

VI.3.2- Les projets programmés

La commune a programmé toute une série de projets pour les années à venir dont les principaux sont :

- Aménagement de la piste qui relie Akouarda à la RR 107 sur 12 km pour un montant de 12 000 000 dh, il reste à trouver un dernier partenaire pour finaliser le dossier (CR, TP, ?)
- Construction de trois ouvrages d'art sur l'oued tamanarte pour Aguerd, Ighir Ournaim, et Tangrout, 7 à 8% de la CR et 85% du Ministère de l'Equipement entre 2013 et 2015 et route douar et 102 et 107
- Construction d'un lycée
- Construction d'un internat

VI.4- Dynamique d'acteurs

VI.4.1- Les partenaires

La commune a développé deux types de partenariat avec les services de l'état qui sont intervenus dans le cadre de la réalisation des équipements et infrastructures de base :

- La commune a pu bénéficier des financements du Ministère de l'Équipement en partenariat avec différents intervenants (cf tableau ci-dessus) pour l'aménagement et la construction de la RR 107 qui est une réalisation très coûteuse.
- l'INDH pour divers projets depuis 2008

La commune dont le taux de pauvreté a été ramené de 22% en 2004 à 11% en 2011 ne pourra pas bénéficier de l'enveloppe annuelle mise à disposition par l'INDH.

VI.4.2- Le tissu associatif

A l'inverse de nombreuses communes rurales du Maroc, où la création des associations est étroitement liée au lancement de l'INDH en 2005, l'émergence des associations de Tamanarte avait eu lieu entre les années 90 et 2000. Actuellement, la commune compte un nombre important d'associations, on en dénombre une cinquantaine³³ et ce dans les différents domaines d'intervention.

Les principaux domaines d'intervention des associations de Tamanarte sont : le développement, la culture, l'agriculture, le sport et l'eau potable. Chaque association essaie d'imposer sa présence sur le territoire à travers l'organisation de quelques activités et actions en faveur de la population locale mais leur développement est difficile par manque de moyen financier et dans leur capacité à trouver des partenariats extérieurs.

Parmi les associations, la majorité n'est guère active. Par contre, il y a certaines d'entre elles qui ont pu arriver à un bon niveau de qualification important ceci grâce à leurs compétences humaines qui ont pu attirer des moyens financiers. Pour illustrer cette situation, il suffit de mentionner trois associations qui sont les plus dynamiques dans la commune :

- **Association Anamer pour le développement et la coopération** : Créée en 1997, disposant de nombreuses compétences humaines et ayant développé un tissu de relations important entre ses membres tant sur le territoire qu'en dehors du fait du dynamisme de ses membres dont parmi eux de nombreux migrants installés sur Rabat, Casablanca, etc. et qui ont su développé un véritable esprit d'initiative. Cela se traduit à travers la mobilisation des fonds et la constitution de partenariats importants pour la réalisation de grandes actions de développement à savoir : la construction du centre socio culturel en partenariat avec l'ambassade du Japon et le Ministère du développement, le projet de mise en place du réseau d'assainissement avec station de traitement des eaux usées en partenariat avec l'Agence de Développement Sociale et d'autres projets en partenariat avec des organismes nationaux et internationaux (AMSED, FONDEP...), etc.
- **Association Aguerd pour le développement et la coopération** : Créée en 1994, l'association, grâce à ses membres et adhérents qui dépassent 1000 personnes, avait pu créer 3 antennes à Rabat, Agadir et Casablanca. Cela a permis à l'association de mobiliser des fonds et développer de nombreux partenariats. Elle intervient principalement dans l'agriculture, la culture, le sport et l'éducation. Parmi les

³³ Voir tableau en annexe

principaux projets réalisés par l'association, on note la mise en place d'un centre multi fonctionnel au chef lieu de la commune en 2004 en partenariat avec l'Entraide Nationale et l'organisation du Moussem de Tamanart depuis 2008 en partenariat avec l'IRCAM. L'association avait réalisé d'autres actions avec la DPA, la santé et les organismes nationaux et internationaux (Peace corps, Privé, PDTS,...).

- **Association Tamount pour le développement, la culture et le sport** : Créée en 2000 à Kasbah Ait Harbil, l'association intervient dans le domaine de la culture, le sport, le développement et l'environnement. Elle a aussi pu avoir un nombre important d'adhérents (360) qui se compose principalement de femmes, filles et enfants. L'association avait réalisé plusieurs actions en faveur de la population locale, et parmi ses actions on note la construction et l'équipement de son local qui compte certain ateliers d'alphabétisation, d'artisanat et autres activités culturelles. Le projet a été réalisé en 2000 en partenariat avec l'IDD et le PCM. Actuellement, l'association développe un partenariat permanent avec l'IDD, ce qui lui permet d'organiser certaines actions. Elle a aussi pu mobiliser plusieurs partenaires à savoir : L'Entraide Nationale, IFAD, PNUD, La jeunesse populaire, DPE...).

A partir de ces trois exemples, on constate que la commune compte de nombreuses compétences capables de monter des projets d'envergure qui sont aptes à mobiliser des fonds avec des partenaires nationaux et internationaux. La commune a besoin de ces compétences pour arriver à mieux répondre aux besoins de la population locale. Elle se doit de développer une stratégie pour mieux collaborer avec ces associations qui pourraient lui apporter beaucoup dans le cadre d'une réflexion globale sur le développement et qui pourrait l'appuyer à monter des dossiers et à trouver des financements.

VI.5- Prise en compte de la dimension genre

VI.5.1- La notion de genre dans le diagnostic

Le concept de genre fait référence à l'identité sexuelle (ou sexe social). Il a été défini comme «un concept qui se réfère aux différences sociales [caractéristiques (valeurs ou idées, Comportements ou normes) qu'une société ou culture associe à l'homme ou à la femme] entre les femmes et les hommes, qui sont acquises, susceptibles de changer avec le temps et largement variables tant à l'intérieur que parmi les différentes cultures ». Intégrer l'approche genre dans les politiques de développement est une méthode de travail pour promouvoir un développement équitable. Elle consiste à favoriser une prise de conscience et à introduire des stratégies et des outils pour l'égalité à travers l'intégration transversale du genre à tous les niveaux : dans les modes de fonctionnement des institutions, dans les compétences des personnels, à toutes les étapes de la gestion du cycle des projets ou des programmes (diagnostic, planification, mise en œuvre, suivi et évaluation).

Pour la commune de Tamanarte, au-delà de la recherche d'équité, l'importance de l'intégration de l'approche genre au développement est une nécessité imposée d'abord par le fait que les femmes représentent pratiquement 60% de la population. Ce pourcentage est sujet à augmentation puisque le manque d'opportunités d'emploi dans la commune favorise l'exode qui reste en grande majorité masculine. De plus, les responsabilités assumées par les femmes, de plus en plus importante par effet de l'exode et des changements climatiques font que le développement intégré de Tamanarte ne se fera pas sans l'intégration de la femme au développement socioéconomique.

Pour mieux intégrer les questions de genre au DTP, nous avons effectué un diagnostic basé sur les données ventilées par sexe disponibles et collecté des données qualitatives sur la situation des femmes et des hommes au sein de la commune. L'analyse selon genre, ainsi effectuée, a porté sur la division du travail, l'accès aux ressources matérielles et non matérielles et le contrôle de ces ressources, la base légale de l'égalité et de l'inégalité des

genres et les engagements de principe à cet égard, ainsi que sur la culture, les attitudes et les stéréotypes sous-jacents.

VI.5.2- L'intégration des femmes, un chemin long et difficile

Le processus d'intégration de la femme dans le développement économique a fait bien du chemin depuis des décennies tant à l'échelle nationale qu'internationale. En effet, grâce à différents facteurs et mouvements, le changement, malgré les résistances, s'est opéré progressivement. Ce changement apparaît notamment dans les lois qui ont beaucoup évolué en faveur des droits de la femme, dans les mentalités de façon plus lente et par conséquent dans les pratiques encore plus difficiles à changer. Le Maroc n'est pas en reste dans ce domaine. Le nouveau code de la famille représente un grand pas en avant couronnant un long chemin parsemé de mouvements tels que le printemps de l'égalité, le printemps de la dignité mais aussi de mesures radicales reflétant la bonne volonté des décideurs.

Le dernier en date concerne le domaine politique avec l'objectif du tiers en vue de la parité concernant les collectivités locales et différentes autres instances. Bien sûr, les résultats restent en deçà de ce qui était prévu et souhaité par les différents acteurs. Le cas de la Commune de Tamanarte n'est pas une exception au contraire.

En fait, dans une commune où la femme représente 60% de la population, on se serait attendu à ce que l'évolution de sa situation soit plus rapide. Il n'en est rien. Le seul domaine où il y a eu une évolution évidente est le domaine de l'éducation. En effet, en 2012 toutes les filles en âge d'intégrer l'école primaire, ont été scolarisées. L'accès des filles est moins satisfaisant concernant à la maternelle, le collège, le lycée et plus encore l'enseignement supérieur. Mais d'après les entretiens réalisés et les chiffres, la situation s'améliore assez rapidement. Cela est probablement dû aux efforts déployés dans ce sens par différents acteurs mais aussi à quelques cas réussis de filles qui ont obtenu des diplômes et ont décroché un emploi surtout celles dont la famille a émigré vers d'autres villes marocaines ou à l'étranger.

L'alphabétisation a aussi été largement suivie par les femmes des douars de la commune Tamanart avec des niveaux de réussite très différents selon les douars. Par exemple, au sein du Douar Ighir Aït Harbil, il y a déjà eu un semblant de projet d'alphabétisation mais il s'est arrêté et actuellement, il n'y a plus de cours d'alphabétisation alors que les femmes sont demandeuses. Les femmes du douar Anamer, quant à elles, sont arrivées à un niveau très avancé et souhaitent même avoir la possibilité d'aller plus loin tant dans le domaine de l'alphabétisation que dans le domaine de la formation professionnelle.

Dans ce qui suit, nous allons présenter les résultats du diagnostic genre concernant Tamanart.

Forces	Volets à améliorer
POPULATION	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les femmes représentent environ 60% de la population dans la commune ; ▪ Il y a deux élues à la commune ; ▪ Les migrants représentent une source importante de financements ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les élues ne participent pas vraiment à la prise de décision ; ▪ Les femmes ne sont pas assez responsabilisées ; ▪ Le nombre de filles célibataires est très élevé ; ▪ L'âge moyen de mariage est de plus en plus tardif ; ▪ Les femmes ont des difficultés à se déplacer (problèmes culturels liés aux us et coutumes) ; ▪ La vision de la femme par la société limite sa liberté ▪ MRE : Aucune mobilisation des MRE à part l'argent qu'ils envoient par mois contrairement à d'autres régions où ils contribuent au développement local ; ▪ La violence : il y a quelques cas de violence physique mais la violence morale est plus répandue ; ▪ Selon certaines mamans, le problème de la drogue se pose d'une façon de plus en plus remarquable pour les enfants et

	<ul style="list-style-type: none"> doit être pris en charge ; ▪ Il y a un manque de diversité quant aux activités récréatives pour les femmes ; ▪ Il y a beaucoup de conflits entre les habitants au sein des douars ;
ECONOMIE	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les femmes ont un savoir-faire dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ la broderie, le crochet, le tricot, l'artisanat (la vannerie (branches de palmier, sachets plastique), tissage (recyclage des tissus usagés), la production est vendue pendant les salons et expositions, le macramé ; ▪ agriculture (fruits, légumes, aliments de bétail, les produits ne sont pas vendus et sont pour une consommation locale), élevage (bovins, ovins, caprins, cuniculture, volaille), production des dattes mais qui ne sont pas d'une bonne qualité) ▪ Préparation de la pâtisserie, ▪ Production du couscous, ▪ Il y a des activités d'élevage ; ▪ Il y a un nombre important de touristes qui transitent par la province de Tata ; ▪ Il y a quelques femmes qui sont des employés de maison dans différentes villes et toutes sont âgées de plus de 18 ans ; ▪ Les femmes sont très motivées pour se former et mettre en place des activités génératrices de revenu notamment à travers des coopératives ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Il n'y a aucune coopérative féminine dans la commune malgré les différentes mesures d'encouragement disponibles ; ▪ Les femmes ont besoin d'un encadrement professionnel notamment du point de vue créativité, commercialisation, par exemple pour les tenues traditionnelles (Caftans). L'encadrement doit être plus important en qualité et en quantité pour valoriser leurs compétences ; ▪ Les femmes manquent de formation professionnelle ; ▪ Il y a une difficulté quant à l'accès aux produits subventionnés notamment la farine ; ▪ La province connaît depuis plusieurs années une sécheresse qui a causé beaucoup de dégâts ; ▪ L'agriculture souffre de la présence trop importante du sanglier ; ▪ il y a besoin d'un vétérinaire pour le suivi sanitaire des animaux ; ▪ Il n'y a pas de productivité satisfaisante dans l'agriculture ; ▪ Les femmes travaillent dans l'agriculture mais ne reçoivent aucune contre partie pécuniaire ; ▪ Le savoir-faire en artisanat n'est pas assez valorisé ; ▪ il n'y a pas vraiment d'effort pour maintenir les touristes dans la province de Tata ; ▪ La commune de Tamanarte, connaît depuis plusieurs années une sécheresse qui a causé beaucoup de dégâts
EAU POTABLE ET ELECTRICITE	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ En général, les maisons sont raccordées aux réseaux d'électricité et d'eau potable ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le paiement des redevances de l'électricité nécessite un déplacement et augmente ainsi le coût mensuel pour les familles ; ▪ Il y a un problème quant à l'approvisionnement en eau, il y a régulièrement des coupures ; ▪ La plupart des rues ne sont pas assez éclairées ;
EDUCATION/FORMATION	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le seul volet par rapport auquel il y a une vraie évolution dans toute la commune est le volet taux de scolarisation et l'éducation en général ; ▪ Préscolaire : il y a une maternelle bien qu'elle soit peu satisfaisante ; ▪ collège et lycée : actuellement, toutes les filles en âge de scolarisation sont scolarisées et peuvent continuer leurs études ; ▪ Alphabétisation : l'institutrice est présente mais le niveau est limité et il n'y a pas de possibilité de continuer pour les femmes qui le souhaitent et qui en sont capables et qui ont une grande volonté dans ce sens ; ▪ Il y a de plus en plus de filles qui partent continuer leurs études supérieures ; ▪ Toutes les femmes souhaitent que leurs filles soient scolarisées et continuent leurs études supérieures ; ▪ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préscolaire : le niveau n'y est pas satisfaisant car les institutrices manquent de compétences, quelques petites filles ne vont pas à la maternelle ; ▪ Ecole primaire : il y a souvent un manque en Ressources Humaines ; ▪ Collège et lycée : La difficulté d'accès au collège surtout pour les filles (l'hiver, les chiens, le sanglier, sécurité quand il fait nuit, l'oued et les inondations, ...) ; il n'y a pas de formation en informatique ; il n'y a pas de laboratoire pour faire les TP pour les matières scientifiques ; il y a une grande faiblesse concernant l'orientation (la plupart des filles vont vers la filière lettres) ; ▪ Les femmes n'ont aucune connaissance concernant le nouveau code de la famille ; ▪ Les acteurs associatifs ont besoin d'un renforcement de leurs capacités d'encadrement et d'accompagnement concernant les questions féminines, ▪ Les femmes souhaitent voir leurs capacités renforcées dans

	<p>le domaine des affaires publiques en l'occurrence les élections, la prise de décision et le travail associatif,</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les parents souffrent du coût élevé engendré par les études supérieures de leurs filles ; ▪ Les élèves filles ont des problèmes pour faire leurs devoirs et leurs recherches. Les garçons peuvent aller aux villages voisins pour accéder à Internet et rechercher des ouvrages ou documents. ▪ Beaucoup de jeunes filles avaient quitté l'école depuis quelques années et sont maintenant au douar et ont besoin d'avoir la possibilité de développer leur culture générale et maintenir et améliorer leur niveau d'éducation (une maison de culture, des bouquins pour faire de la lecture, ...) ; ▪ Les familles empêchent encore leurs filles de faire des études à l'université par peur pour elles ; ▪ Besoin d'une bibliothèque pour développer la culture générale chez les jeunes filles et les femmes, ▪ Eloignement du collège de certains douars ; ▪ Il n'y a pas de transport scolaire ; ▪ Les élèves souffrent du fait qu'ils restent sous les rayons du soleil quand ils sont devant le collège ; ▪ Dans le collège, il n'y a pas d'équipements ni d'espaces pour le sport ; ▪ Il faut entretenir les sanitaires ainsi que les vestiaires du collège ; ▪ La commune où se trouve le collège n'a pas de médecin qui pourrait faire le suivi médical des élèves ; ▪ Il n'y a pas de maison des jeunes ; ▪ Les parents ne sont pas assez sensibilisés ni conscient de l'importance de l'éducation pour leurs enfants ; ▪ Il n'y a pas de réseau d'internet ; ▪ Il n'y a pas d'éclairage le long de la route qui mène au collège ; ▪ Il n'y a pas d'indication de limitation de la vitesse devant le collège ; ▪ Il n'y a pas de raccordement du collège au réseau de l'eau potable ; ▪ Il n'y a pas de lieu où les élèves peuvent rester pendant les heures creuses ou vacantes ; ▪ Les élèves sont très faibles en langues (arabe, français et anglais), il serait nécessaire de prévoir un appui dans ce sens ; ▪ Problèmes liés au manque sinon à l'absence d'outils et d'espace d'animation bien que les élèves soient doués dans plusieurs compétences ; ▪ Le nombre de salles au collège et lycée n'est pas suffisant ; ▪ Le collège manque de tables ; ▪ Une grande faiblesse concernant l'orientation des élèves.
SANTE	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les femmes sont conscientes de l'importance du suivi médical pour les femmes enceintes et pour les bébés et enfants ; ▪ Il y a au moins une accoucheuse traditionnelle formée par des médecins. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Il n'y a pas de relais pour les accoucheuses traditionnelles ; ▪ Il y a plusieurs problèmes de santé liés à la grossesse et l'accouchement : manque de suivi médical, le dispensaire est trop loin, il n'y a pas de médecin, il y a peu de médicaments ; ▪ Dans le dispensaire le plus proche il n'y a ni médecin ni médicaments ; ▪ il y a un problème pour les urgences notamment l'évacuation des malades ;

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Femmes enceinte : manque de suivi médical et problème concernant le transport ; ▪ Manque de suivi médical pour les femmes âgées ;
INSTITUTIONNEL	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Il y a une association de développement ; ▪ Il y a un foyer féminin ; ▪ ▪ ▪ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'association de développement ne s'intéresse pas assez à l'intégration de l'approche genre ; ▪ Les femmes ne sont pas actives dans l'association de développement existante et n'ont pas de pouvoir de décision ; ▪ Les foyers féminins ne sont pas assez actifs ; ▪ Il n'y a pas de connexion à internet ; ▪ La couverture réseau pour les portables n'est pas de bonne qualité ; ▪ Il y a un manque de moyens de transport ; ▪ Les routes ne sont pas en bon état, certaines pistes sont impraticables ; ▪ Il n'y a pas d'association féminine ;

Les ateliers organisés avec les femmes de différents douars de la commune Tamanart ont montré que la situation de la femme dans la commune est plus qu'alarmante et montre que l'intégration effective de l'approche genre aux PCD est plus que nécessaire afin de réduire l'écart avec d'autres communes du Maroc mais aussi pour contribuer au développement intégré de la commune et arriver ainsi à réduire l'exode rural à défaut de la stopper.

Cette intégration doit passer par le fait de renforcer les capacités des femmes, d'améliorer leur empowerment, de les appuyer quant à la création et le développement d'activités génératrices de revenus dans un cadre juridique formel qui peut se faire à travers la promotion du modèle coopératif.

Concernant l'intégration de l'approche genre, des différentes étapes du diagnostic, lors des différents ateliers il ressort la priorisation suivante :

- **Améliorer les conditions de l'éducation à tous les niveaux afin d'obtenir des diplômes qui peuvent assurer à leurs filles un travail avec un salaire décent ;**
- **Assurer le développement des Activités Génératrices de Revenus féminines qui seront un moteur de développement économique de la commune ;**
- **Mettre en place un programme de renforcement des capacités des femmes et des associations concernant le code de la famille, la violence faite aux femmes, les élections et les collectivités locales ;**
- **Assurer une meilleure prise en charge des malades.**

VI.6- Conclusion : une CR isolée des réelles compétences

Le territoire de la commune rurale de Tamanarte dispose de compétences humaines et de potentialités qui offrent de réelles possibilités d'améliorer la situation qu'elle connaît actuellement.

L'équipe communale, techniciens et élus, semblent en retrait face aux défis auxquels ils doivent faire face. L'équipe technique bien qu'elle soit composée d'une vingtaine de cadres, rares sont ceux qui sont désireux de s'investir dans le travail qui leur a été proposé

et il semble difficile de changer le cours des choses. L'institution communale tourne au ralenti concentrée à des tâches administratives. Les élus, même s'ils semblent animés à vouloir changer le cours des choses, ceci a du mal à se retranscrire dans les faits :

- Concernant la capacité à mobiliser la dotation en investissement, elle était faible avec l'équipe précédente, taux de mobilisation 33%. Il est passé à 16% depuis 2009 avec la nouvelle équipe. Le discours est pourtant volontaire mais les actes ne sont pas encore mis en pratique.
- Le second aspect est la volonté à vouloir développer de nouveaux partenariats. Si ce n'est que des services classiques, on ne compte aucun partenariat alors que la CU de FEH voisine a signé 11 conventions avec différents partenaires. Même si cet exemple est unique dans la province, les communes doivent s'en inspirer et doivent s'engager dans cette démarche sans quoi la situation qui prévaut actuellement ne fera que s'aggraver. Les habitants finiront par quitter définitivement le territoire

Même si l'équipe communale est désireuse d'entreprendre des actions pour ses populations il faut qu'elle soit appuyée par une équipe technique communale capable de suivre la volonté politique des élus. **Les compétences techniques sont encore trop réduites à ce jour, il faut les renforcer au cours des futurs exercices.** De plus, la commune doit se rapprocher d'autres compétences associatives et coopératives où certaines compétences existent et qui pourraient l'appuyer si nécessaire. Dans cette perspective, elle a la possibilité de déléguer la réalisation de certaines actions en fonction de leurs domaines de compétence. Mais est-elle désireuse de ce changement ?

La commune compte une cinquantaine de structures, toutes ne sont pas dynamiques mais force est de constater qu'il existe de réelles compétences techniques et humaines dans différents domaines comme la gestion de l'eau, l'agriculture, le développement social, la culture et le patrimoine, etc. qui représentent une véritable valeur ajoutée pour le territoire. Mais force est de constater quelles ne sont pas utilisées et sollicitées à leur juste valeur pour apporter leurs compétences à la CR ce qui permettrait de faire avancer certains dossiers. Malheureusement on sent une réticence communale à vouloir impliquer ces structures.

Parmi les acteurs, les migrants jouent un rôle économique et décisionnel fondamental car ils font vivre la majeure partie des habitants et sont en relation avec des politiques et d'autres compétences à Casablanca ou à Rabat. Certains douars de Tamanarte ont pu initier de nombreuses actions mais on reste encore trop dans une perspective douar et non communale. Dans le cadre de l'initiation d'une démarche de développement territorial, il est obligatoire de prendre contact avec ces différentes compétences et de leur expliquer les tenants et les aboutissants d'une telle démarche en leur expliquant quel pourrait être leur rôle dans la commune future. Beaucoup de personnes en fin de carrière et d'autres en activité ont des moyens et des idées, il faut les approcher pour qu'ils sachent ce qui pourrait être fait avec leur concours.

La dimension genre doit aussi être au cœur de la problématique communale, l'acteur « femme » qui représente plus de 60% de la population doit pouvoir jouer un rôle plus important que par le passé et des actions doivent être initiées dans ce sens pour qu'elles deviennent plus actives participant mieux au développement de leur territoire.

Ce vaste territoire implique des modes de fonctionnement différents, l'objectif de l'équipe communale serait de mobiliser ces différentes composantes pour les impliquer dans la démarche de l'élaboration du PCD

Conclusion sur l'état des lieux

Forces	Faiblesses
Cadre naturel et environnemental	
<ul style="list-style-type: none"> • Diversité du relief entre montagne, vallée, et plaine ; • Disponibilité en terre bour de qualité ; • Présence des oued Tamanarte et Drâa ; • Disponibilité d'une réserve avec l'oued Draa, cultures et zone de pâturage, le grenier de la zone; • Zone de parcours importante ; • Zone de diversité des essences arboricole : arganier, caroubier et présence de parc à acacia radiana ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Climat semi désertique • Grande variabilité des précipitations, sécheresse récurrente ; • Zone de montagne importante inculte ; • Oued Smougen et Tamanarte, la seule ressource en eau, forte baisse de la ressource en eau au cours des dernières années (peu de crues) • Abaissement de la nappe phréatique • Ressource en eau faible ne permet que le maintien des anciennes oasis et encore sans possibilité de développement ; • Faible potentialité en eau ne permet pas le développement de moyens d'exhaure comme la moto pompe ; • Baisse de la production de la biomasse, parc arboré se réduit de plus en plus ; • En cas de crues, nombreux dégâts environnementaux : berges, zones de cultures, douars, moyens d'irrigation endommagés ;
Analyse démographique	
<ul style="list-style-type: none"> • Présence féminine importante : le premier acteur de la commune en matière d'actif 60%, tranche 15-59 ans; • De très nombreux migrants dont une partie a bien réussi qui envoient des subsides et investissent dans la commune ; • Nombreuses personnes bien formées disposant de réseaux importants dans les grandes villes du Maroc • Une zone chargée d'histoire ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de croissance très négatif depuis 10 ans, -3,45% ; • Un territoire qui se vide progressivement de sa population 250 à 300 hab/an (de 9 000 hbt en 1982 à 5 600 en 2011) • Très fort taux de migration des hommes ; • Migration des jeunes c'est donc des compétences qui quittent le territoire et perte de main d'œuvre; • Difficulté des femmes à se marier et âge de mariage qui recule (30 ans) • Vieillesse de la population, 19% plus de 60 ans (8,7% Maroc);
Analyse des réseaux et services sociaux de base	
<ul style="list-style-type: none"> • Bon réseau routier en cours d'amélioration notamment avec la RG 107 (Smougen vers Aguerd désenclavé d'ici 2013) • Bons niveaux de couverture en eau (taux de desserte 100%, taux de branchement 98,76%) et électricité (97,69%) ; • Bonne couverture en moyens de télécommunication ; • Présence du préscolaire dans la moitié des douars ; • 13 écoles assurant une bonne couverture des 16 douars ; • Présence d'un collège depuis 2010 et 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de l'eau potable par les associations est souvent problématique dans la majorité des douars et pèse que la quaité du service ; • Mis à part Anamer, absence d'un système d'assainissement liquide général pour les douars ; • Pas de gestion des déchets solides, problème dans les 2 douars Aguerd et Kasbat; • Gros problème de déplacement pour le collège et le lycée. Absence de transport scolaire • Pas de personnel médical féminin ce qui pénalise les femmes, (départ sur Tata) ; • Plus de médecin depuis 2008,

<p>démarrage du lycée depuis 2011. Sinon déplacement sur Foug Elhisn;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Existence de deux infrastructures de santé • Présence de 3 foyers féminins; • Potentiel patrimonial important 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de module d'accouchement et absence d'ambulance permettant aux habitants de rejoindre facilement les équipements de santé voisins.
Analyse économie	
<ul style="list-style-type: none"> • Envoi de subsides de la migration qui permet de faire vivre la majorité des habitants de la commune ; • Certains douars disposent de personnes qui ont vraiment réussi et qui ont des capacités d'investissements non négligeables • Présence d'un savoir faire important dans l'élevage présence de transhumants ; • Présence de savoir féminin dans le cadre des activités artisanales (tissage, élevage, cuisine, etc.) • Présence d'une arboriculture diversifiée, palmier, olivier, oranger, lime, grenadier, abricotier ; • Présence d'un souk hebdomadaire • Présence de mines sur un axe qui rejoint Agoujgalt à Tagoujgalt (1 mine, 1 carrière) • Présence de potentialités touristiques et d'un patrimoine historique et culturel important; • Présence d'un souk hebdomadaire pouvant être développé 	<ul style="list-style-type: none"> • Zone enclavée, éloignée des centres de production de l'économie nationale, CR fournit de la main d'œuvre et du minerai; • Zone tournée davantage sur Tiznit et peu sur Tata ; • L'argent reçu de la migration freine la capacité d'investissement et d'initiative locale en développant une attitude attentiste, elle favorise même les départs de population ; • Economie basée sur la migration, économie sous perfusion, en attente de l'extérieur, 80% des foyers vivent de cette manne financière; • Dans la majeure partie des cas, faiblesse des revenus générés par l'activité de la migration ne permet pas vraiment des investissements économiques, simplement l'entretien de la famille ; • Eloignement des services techniques, pas d'encadrement agricole ni vétérinaire; • Agriculture oasisienne en très forte crise (foncier, eau, arbre, main d'œuvre), la palmeraie traditionnelle est bloquée et non entretenue, en cours d'abandon ; • Forte diminution des effectifs des cheptels et spécialisation en faveur des caprins ; • faible exploitation du potentiel touristique et patrimonial; • Trop peu de retombées de l'exploitation des carrières et des mines ;
Analyse institutionnelle	
<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'associations et de coopératives disposant de compétences humaines désireuses de faire avancer certains dossiers et existence d'une volonté à vouloir s'impliquer dans des dossiers communaux; • Existence de compétences chez les migrants avec des réseaux qui peuvent appuyer la commune de l'extérieur (réseaux de compétences et financier); • Existence d'associations capables de monter de bons dossiers techniques et de trouver des partenariats. 	<ul style="list-style-type: none"> • Equipe communale trop en retrait pas assez impliquée dans le processus de développement (fonction purement administratif). • Personnel technique insuffisant pour assurer l'élaboration des dossiers techniques des projets et du suivi de leur réalisation. • Très faible taux de ressources propres : 7% en diminution. • Très faible taux d'investissement en faveur des populations : 16% sur 2 derniers exercices. Moins de 20% sur 6 ans. • Pas de stratégie de partenariat, • Commune pas suffisamment ouverte vers de nouvelles compétences existant même au niveau communal (associations, migrants, etc.) • Les compétences des associations peuvent être améliorées demande de formation complémentaire.

PARTIE 2 : ANALYSE STRATEGIQUE

Dynamiques majeures et identité communale

La commune rurale de Tamanarte est une commune récente 1992. Elle est située à l'extrême sud ouest de la province, elle fait partie du cercle d'Akka, elle a la particularité d'englober la CU de Fam El Hisn. Elle s'individualise par le fait qu'elle perd énormément d'habitants : 9 433 en 1982, 5 662 en 2011.

Situation et fonctionnement du territoire dans son environnement

Trois zones bien distinctes structurent le territoire communal :

■ La zone centrale du chef lieu

Cette zone compte neuf douars qui s'étendent sur une zone qui couvre d'Imouzlag au nord, à Tagoujgalt excentré à 20 km à l'ouest et Iguiwaz au sud est. Cette zone concentre 83% de la population totale, c'est la plus densément peuplée avec la présence de deux centres de plus de 1 000 habitants.

- Le premier Aguerd qui joue son rôle de centralité davantage par sa fonction économique avec la tenue de son souk hebdomadaire, la présence de quelques commerces et d'artisans, plus les affaires administratives (chef lieu de CR, poste) et sanitaire avec le seul centre de santé fonctionnel. Le nouveau centre développé en contre bas de l'ancien essaie de jouer son rôle même si la qualité des services qu'il offre reste encore très modeste mais il est en cours de développement mais de nombreux efforts doivent encore être entrepris pour qu'il puisse avoir une emprise plus grande sur son territoire communal.
- Kasbat joue un rôle grâce à la présence du collègue et bientôt du lycée mais cet établissement est éloigné de 500 m ; il se trouve en bordure de la route régionale ce qui occasionne de nombreux déplacements de tous les enfants en direction de cet établissement.

C'est aussi dans cette zone que se concentre le principal de l'activité agricole (85% des palmiers) et pastorale (75% des animaux). Mais tout est conditionné par la qualité des précipitations mais force est de constater qu'elles font cruellement défaut depuis quelques années ce qui a un impact direct sur le développement de cette zone. L'oued Tamanarte qui apporte la ressource en eau pour les douars reste sans crue depuis plus de deux ans. La population quitte progressivement le territoire et les revenus de la migration est la ressource la plus importante. Cette zone est aussi tournée vers deux autres centres plus dotés en services qu'Aguerd : tout d'abord, Fam El Hisn pour la présence de son lycée et d'un marché plus pourvu en denrées puis Bouzakarne et Tiznit si le service demandé est absent du premier centre.

■ La zone de Smougen

Cette zone est peu peuplée, elle ne compte que 17% de la population qui se répartit dans 7 douars de petite taille entre 100 et 200 habitants. La population est principalement composée de femmes et de retraités plus ou moins riches qui font la navette entre les grandes villes marocaines et leur douar d'origine. De ce fait, l'activité tourne au ralenti, on entretient une partie des palmeraies mais toutes les ressources des familles proviennent de la migration. Il est à noter que de nombreuses compétences ont réussi leur vie professionnelle ce qui a permis de nombreuses constructions modernes et imposantes comme à Anamer et Ighmir. C'est une zone qui reste très enclavée du fait de la présence de l'oued Smougen et Tamanarte qui peut bloquer les douars pendant de longues périodes mais la construction de la nouvelle route va fortement améliorer la situation. Si les douars de la vallée sont en relation étroite avec Aguerd, Agoujgalt situé sur le plateau est davantage en contact avec la zone de Tafraoute (collège et services)

■ La zone de parcours jusqu'au sud avec la vallée du Drâa,

Passé la commune urbaine de Fam El Hisn et ses oasis, on trouve un espace non habité de zone de parcours destiné au pâturage qui s'étend jusqu'à la zone de la vallée du Drâa. Cette vallée qui fut la véritable zone de production agricole et pastorale est aujourd'hui beaucoup moins utilisée du fait de son statut de zone militaire. Comme on a pu le voir sa mise en valeur est conditionnée par l'obtention d'autorisation de la part de l'administration ce qui minimise son accès et son exploitation depuis 30 ans bien que les populations soient désireuses de les mettre en valeur mais les très faibles crues ne permettent qu'une exploitation très épisodique.

Identité et vocation de la commune

→ Une commune qui s'enfonce dans la crise

La commune de Tamanarte, à l'instar des autres communes du versant sud de l'Anti Atlas a connu deux époques qui ont marqué l'évolution de son fonctionnement territorial.

Une période de développement

Une première période plus arrosée malgré des périodes de sécheresse inhérentes à la zone qui a démarré depuis la construction des espaces oasiens jusque dans les années 1970/80 où les populations vivaient sur de grands espaces de manière semi nomade qui englobaient l'oued Draa, les zones de parcours et de pâturage qui allaient au sud au delà de l'oued Drâa et les oasis selon une rotation bien organisée entre ces différents espaces/ressources, les différentes saisons et populations. Le système reposait vraiment sur une complémentarité entre l'agriculture et l'élevage. Malgré les aléas climatiques que cette région a toujours connu, elle était toutefois réputée pour ses productions abondantes, diverses et variées (céréales, datte, arboriculture, élevage). C'était une zone de production où le commerce jouait un rôle important carrefour entre les zones désertiques du sud et sédentaires du nord.

Une période de crise

Depuis les années 70, c'est un changement radical qui s'est opéré. Coupé de ses principales ressources situées au sud (espaces pastoraux, espaces de culture par débordement de l'oued Draa), les populations (de tradition nomade et semi nomade et donc d'élevage) ont été contraintes de se replier pour venir se concentrer autour des oasis et se tourner résolument vers le Nord (les grandes villes marocaines) pour trouver des compléments à leur économie agricole en crise. Sous l'effet de la rébellion, de la sécheresse, le système social a été complètement perturbé et les transferts financiers issus de l'exode sont devenus progressivement la principale source de revenus des familles de la commune. C'est aujourd'hui un territoire qui ne vit que grâce aux subsides venus de l'extérieur et les principales caractéristiques de la commune peuvent se résumer comme suit :

- Une population qui décroît fortement qui est passée de 9 000 habitants en 1982 à 5 700 en 2011. Cette population vieillit, migre et dont la composante féminine est de l'ordre de 60% (15-59 ans).
- Un milieu environnemental menacé (baisse de la pluviométrie depuis 40 ans et moins 30% prévue d'ici 2050), une végétation de plus en plus dégradée, des écoulements de plus en plus faibles, des crues de plus en plus rares et donc une nappe de plus en plus basse. Bref, à partir de ces constats c'est toute une réflexion qui doit être prise en compte dans la stratégie de développement de la commune.
- Des réseaux et des services de base qui existent et qui ne cessent de s'améliorer depuis les années 90 mais dont la qualité doit être entretenue en permanence notamment l'accès à l'eau potable qui reste souvent problématique faute d'une bonne gestion.

- Développement et installation de nouvelles exploitations dans la plaine (Iguiwaz) pour développer la palmeraie selon une nouvelle organisation foncière et technique mais besoin d'investissements importants pour démarrer.
- Mettre l'accent sur une datte de qualité qui reste le seul produit disposant d'une valeur commerciale avérée. L'arboriculture représente aussi un plus dans cette commune qu'il est important de valoriser.
- Malgré une réduction importante du troupeau, des compétences existent en matière d'élevage qui doivent faire l'objet d'une optimisation sur la base des ressources existantes.
- Un très riche patrimoine historique, l'existence de sites touristiques naturels et la présence d'une culture amazigh authentique font que Tamanarte un site intéressant qui doit être mieux valorisé.
- Existence d'un savoir faire en matière d'artisanat féminin reconnu qui demande à être développé ;
- Des compétences humaines présentes sur le territoire et en dehors du territoire (migrants) doivent être mise en synergie pour mieux participer au développement de leur territoire.

Carte 9: Fonctionnement territorial

Carte sur le fonctionnement territorial

ZONE 1 : D'AGUARD

Zone peuplée 83% pop totale, Aguard joue un rôle central administratif, commercial, éducatif, souk
85% des palmiers et 75% des animaux c'est la zone vitale
Forte migration Zone tournée vers FEH

Potentialités d'installation dans la plaine, nouvelle palmeraie

Arboriculture fruitière à développer

Petit élevage à améliorer

ZONE 2 : SMOUGEN

Peu peuplée 17%, 7 petits douars, population vieillissante
Zone enclavée, faible ressources en eau, palmeraie et élevage en régression

Potentialités touristiques (Igmir Akouarda), canyon, gravures, auberge

Compétences en élevage

Arboriculture diversifiée

Migrants réussis investissement maison/réseau Maroc

Nouvelle route ouverture sur Tafraoute, désenclavement

Zone 3 : Parcours et du Drâa

Problème d'accès depuis 1975 et accès avec autorisation militaire
Faciliter l'accès de l'oued Draa agriculture et élevage potentialités importantes

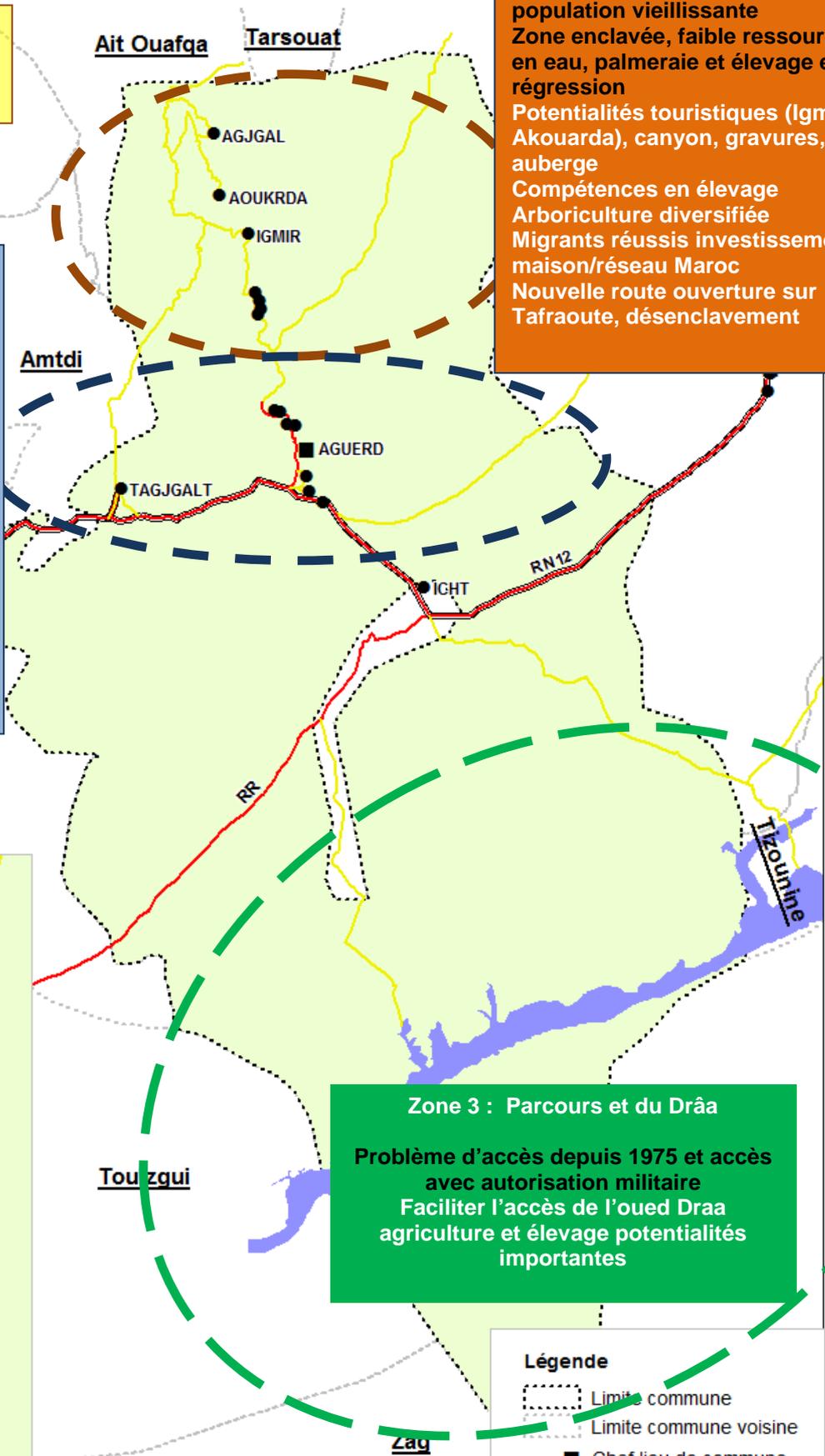
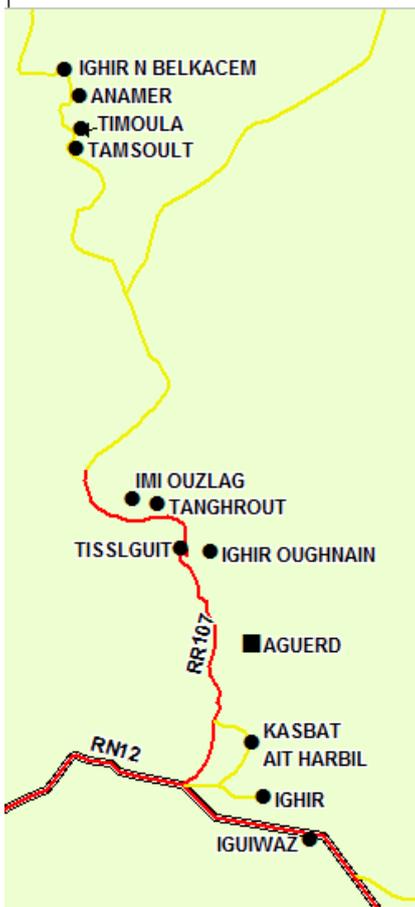
Légende

-  Limite commune
-  Limite commune voisine
-  Chef lieu de commune
-  Douar
-  Route nationale en bitume
-  Autre route en bitume
-  Piste
-  Oued Draa

0 9 18
Kilomètres

Sources : DGCL, ARP

Réalisation : ARP Développement, février 2012



Questionnements et orientations stratégiques

Du fait de son positionnement géographique, la commune se trouve en dehors des circuits de l'économie nationale. Sa participation à l'économie nationale se traduit par deux actions principales :

- de produire du minerai de cuivre à partir de la mine d'Agoujgalt mais cette extraction ne lui procure aucun retour important impactant de façon positive son territoire (pas de subsides, pas d'emploi).
- de fournir de la main d'œuvre dans les grands centres urbains par le biais de l'exode.

La commune de Tamanarte est donc confrontée à une crise démographique traduite par l'exode des jeunes hommes et à un système productif oasien en difficulté. Pour atténuer les conséquences de ces deux crises et prospecter des voies de développement économiques alternatives, le conseil communal le tissu associatif et le réseau de migrants sont appelés à mieux communiquer et à instaurer un climat de confiance, en vue d'enclencher une nouvelle dynamique de développement territorial, sur la base d'une meilleure valorisation de ses potentialités.

La question de fond est de savoir quelle peut être la stratégie de la commune face à la situation qui est la sienne. Que doit-elle mettre en œuvre pour tenter de garder ses habitants et stopper l'hémorragie qu'elle connaît depuis trente ans tout en sachant que cette population est à majorité féminine et vieillissante. A-t-elle la possibilité de garder une composante jeune et dynamique de sa population sur son territoire ?

Comme on peut le voir, les défis sont immenses pour le futur et la marge de manœuvre est réduite.

Il s'agit de définir des pistes pour améliorer l'existant et pour encourager certains acteurs désireux de s'investir dans le cadre d'une nouvelle dynamique de développement communal.

A la lumière de l'état des lieux et de l'analyse du fonctionnement du territoire et de l'analyse transversale, le développement du territoire de la commune peut être réfléchi à travers les questionnements stratégiques suivants :

I. Quel positionnement environnemental adopté pour mieux préserver les ressources ?

Le rôle de la CR dans la gestion des ressources

- L'urgence de développer la gestion concertée de la ressource en eau pour pérenniser la ressource devient primordiale pour l'équilibre de la ressource. La collectivité doit monter en puissance et doit être en mesure de jouer son rôle de régulateur entre la préservation de la ressource et des prélèvements. Cela revient à définir des règles de gestion entre les différents utilisateurs en s'appuyant sur ce qui peut exister entre certains douars et développer sa généralisation sur tout l'espace du bassin avec notamment la gestion de toutes les sources de prélèvement.
- Lutter contre l'érosion tout le long de l'oued pour protéger par des mesures physiques les berges contre les crues qui emportent une partie des terres arables et peut mettre en danger le bâti dans certains douars.
- La préservation du couvert végétal doit aussi faire l'objet d'une attention toute particulière au regard de la sécheresse qui prévaut dans la zone.

II. Quelle stratégie pour mieux équiper le territoire de la commune afin de le rendre plus attractif?

→ Améliorer la qualité du centre urbain d'Aguerd

Aguerd tient une place importante dans le territoire communal, il joue un rôle de centralité important et doit développer son attractivité pour retenir les populations en offrant des services de meilleure qualité. Il doit faire l'objet d'une mise à niveau prévu dans le cadre de l'agence urbaine car son plan est arrivé à terme et le nouveau doit couvrir la période 2002-2012.

Mieux développer le centre et disposer d'un souk mieux aménagé pour qu'il soit plus attractif ce qui pourrait améliorer les ressources de la commune.

→ Améliorer le transport scolaire

Améliorer les conditions d'accès à l'éducation secondaire (collège de CR de Tamnarte et le lycée de FEH et collège d'Ait Ouafkka (Tiznit))

→ Améliorer l'accès à l'eau potable en améliorant la qualité de gestion des associations

Meilleure formation des équipes de gestion pour qu'elles puissent mieux anticiper les problèmes pour ainsi disposer d'équipement qui fonctionnent correctement.

Rechercher des partenariats pour les cofinancements pour des aménagements importants

→ Améliorer l'accès à la santé

Il est indispensable de renforcer les infrastructures existantes et de les doter de leur personnel et des matériels de base qui font cruellement défaut car les malades ont tendance à aller se faire soigner dans les centres de Tata et de Tiznit où l'on trouve des médecins.

Disposer d'une autre ambulance capable d'évacuer des malades des douars isolés comme Akouarda et Agoujgalt

III. Quelles possibilités de développement économique pour la commune?

L'agriculture peut et doit rester une activité de la commune

- Promouvoir deux stratégies : l'installation de nouvelles exploitations dans les zones de plaine au sud de la commune où l'on trouve des disponibilités foncières et tenter de préserver le potentiel des anciennes palmeraies.
- Mieux promouvoir l'arboriculture
- Promouvoir l'élevage sur la base d'un élevage de petits ruminants de meilleure qualité assurant de meilleurs rendements, poursuivre les différentes initiatives d'amélioration des troupeaux initiées par l'Alcesdam et le PDTS.
- Promouvoir les activités liées au patrimoine et au tourisme sur la base d'un bon potentiel en relation étroite avec les autres acteurs de la zone.
- Comment faire pour que la commune puisse mieux bénéficier des installations minières.

IV. Quelle stratégie en matière de formation des structures de développement pour être en mesure de promouvoir une politique d'accompagnement territoriale?

La commune doit devenir l'acteur leader de son territoire et intégrer les différents acteurs

- Renforcer les capacités du conseil communal et de l'administration communale pour coordonner et suivre les actions du PCD et promouvoir une politique de développement territorial
- Renforcer la capacité de la commune à lier des partenariats au sein de la commune avec des acteurs compétents (investisseurs privés, associations, coopératives, etc.) et aussi à l'extérieur (services techniques, inter-communalité, province, région et autres bailleurs de fonds, etc.)
- Renforcer le tissu des associations
- Intégration de la dimension genre dans la commune en mettant un accent spécifique sur la formation et la responsabilisation des femmes à travers :
 - ✓ formation et éducation
 - ✓ santé de la femme et de l'enfant
 - ✓ activités artisanales

ANNEXES

ANNEXE DEMOGRAPHIE

	Pop 1982	Pop 1994	Pop 2004	Pop 2011	Tcma ³⁴ 82/94	Tcma 94/04	Tcma 04/11
Commune	9433	7551	7217	5662	-1,85%	-0,45%	-3,45%
Province	101 214	119 218	118 810		1,36%	-0,03%	
Région	300 953	386 075	425 211		2,06%	0,96%	
Maroc	20 621 962	26 073 717	29 680 069		1,95%	1,29%	

Tableau 40: Population (RGPH 1982, 1994 et 2004, SIC 2011)

	Ménage 1994	Ménage 2004	Ménage 2011	Tcma Ménage 94/04	Tcma Ménage 04/11	Taille Ménage 94	Taille ménage 04	Taille ménage 2011
Commune	1421	1516	1212	0,65%	-3,18%	5,3	4,8	4,7
Province	18 369	20 349		1,02%		6,5	5,8	
Région	63 487	82 001		2,55%		6,1	5,2	
Maroc	4 444 271	5 665 264		2,42%		5,9	5,2	

Tableau 41: Ménages (RGPH 1994 et 2004, SIC 2011)

Classes	Hommes 1994	Hommes 2004	Hommes 2011	Tcma 94/04	Tcma 04/11
0-5	691	396	246	-5,4%	-6,7%
6-14	720	804	484	1,1%	-7,1%
15-59	1 044	1 154	1 089	1,0%	-0,8%
60 et plus	496	493	475	-0,1%	-0,5%
TOTAL	2 950	2 847	1 967	-0,4%	-5,2%
Classes	Femmes 1994	Femmes 2004	Femmes 2011	Tcma 94/04	Tcma 04/11
0-5	741	380	228	-6,4%	-7,1%
6-14	1 014	878	473	-1,4%	-8,6%
15-59	2 341	2 528	2 119	0,8%	-2,5%
60 et plus	504	585	548	1,5%	-0,9%
TOTAL	4 600	4 371	3 368	-0,5%	-3,7%
Classes	Total 1994	Total 2004	Total 2011	Tcma 94/04	Tcma 04/11
0-5	1 432	779	474	-5,9%	-7,0%
6-14	1 734	1 682	957	-0,3%	-7,8%
15-59	3 384	3 681	2 881	0,8%	-3,5%
60 et plus	1 001	1 075	1 023	0,7%	-0,7%

Tableau 42: Population par classe d'âge et par sexe (RGPH 1994 et 2004, SIC 2011)

³⁴ Taux de croissance moyen annuel.

Année	Naissances Garçons	Naissances Filles	Décès Hommes	Décès Femmes
2010	54	48	27	14
2009	51	37	17	22
2008	56	48	22	16
2007	58	55	12	15
2006	56	42	28	10
2005	53	52	12	9
2004	70	60	12	18
2003	64	63	17	22
2002	60	62	21	8
2001	76	72	15	17
2000	81	91	15	16
1999	95	74	20	9
1998	90	77	15	14
1997	101	84	21	9
1996	105	206	26	25
1995	106	94	17	9
1994	107	101	13	17
1993	112	143	15	19

Tableau 43: Evolution des naissances et décès (Etat Civil de la commune)

ANNEXES SERVICES SOCIAUX

Tableau 44 : Répartition de la population selon l'accès à l'eau potable

Douar	Nb foyers	Réseau ONEP	Autres réseaux	Total des foyers desservis	%
Igiouaz	62	0	62	62	100,00
Ighir Ait Harbil	66	0	53	53	80,30
Kasbah Ait Harbil	199	0	199	199	100,00
Tagoujgalt	90	0	90	90	100,00
Aguerd	222	0	222	222	100,00
Tislguit	111	0	111	111	100,00
Ighir Oghnain	158	0	158	158	100,00
Tanghrout	27	0	27	27	100,00
Imi Ouzlag	44	0	44	44	100,00
Timoula	27	0	27	27	100,00
Tamsoult	40	0	40	40	100,00
Anamer	48	0	48	48	100,00
Ighir Belkacem	36	0	36	36	100,00
Igmir	21	0	21	21	100,00
Awkerda	15	0	15	15	100,00
Agoujgal	46	0	44	44	95,65
Total	1212	0	1197	1197	98,76

Tableau 45 : Répartition de la population selon l'accès à l'électricité

Douar	Population	Réseau ONE	Autres réseaux	Total	%
Igiouaz	283	282	0	282	99,65
Ighir Ait Harbil	416	391	0	391	93,99
Kasbah Ait Harbil	1193	1195	0	1195	100,17
Tagoujgalt	476	440	0	440	92,44
Aguerd	1309	1311	0	1311	100,15
Tislguit	588	569	0	569	96,77
Ighir Oghnain	868	868	0	868	100,00
Tanghrout	137	137	0	137	100,00
Imi Ouzlag	177	169	0	169	95,48
Timoula	134	134	0	134	100,00
Tamsoult	199	199	0	199	100,00
Anamer	216	216	0	216	100,00
Ighir Belkacem	167	167	0	167	100,00
Igmir	75	75	0	75	100,00
Awkerda	69	69	0	69	100,00
Agoujgal	228	218	0	218	95,61
Total	6535	6440	0	6440	98,55

Tableau 46 : Synthèse des ateliers participatifs de la CR de Tamanarte (février 2012)

Douars	Situation actuelle	Problèmes soulevés
Agoujgal	Existence du préscolaire coranique Existence d'une école annexe Présence permanent des instituteurs	Absence de préscolaire moderne Absence de contrôle dans le primaire Existence de classes multi niveaux Faible qualité d'enseignement Absence de cantine Eloignement du collège Absence du transport scolaire vers la commune d'Ait Ouafka Insuffisance des bourses Frais d'accès à Dar Talib de Tamanarte très cher
Aguerd	Existence du préscolaire au local de l'association Existence d'école primaire Existence du collège à 3 km du douar Existence du lycée annexe au sien du collège La majorité des élèves accèdent au collège après le primaire	Faible équipements du préscolaire Faible capacité financière des parents pour payer les frais du préscolaire Absence du préscolaire coranique Faible équipements de l'école primaire Absence d'activités parallèles Absentéisme des enseignantes Absence de gardian Absence de coordination entre les parents et l'école Absence du suivi des parents à leurs enfants Eloignement du collège Faible équipements du collège Absence d'internet, laboratoire scientifique ... au collège
Anamer, Timoula et Tamsout	Présence de classe du préscolaire coranique dans les trois douars Présence du préscolaire modern à Anamer Tous les enfants (garçons et filles) sont scolarisés Le directeur du groupement scolaire de Smougen fait son travail correctement Tous les élèves (garçons) poursuivent leurs études après le primaire soit au collège ou à la Madrassa Aatika	Absence du préscolaire modern à Timoula et Tamsout Existence des classes multi niveaux au niveau primaire à Timoula et Anamer Absentéisme des enseignants du primaire Eloignement du collège Tamanart (24 km) Absence du transport scolaire Existence de programmes d'alphabétisation
Ighir Belkacem	Existence du préscolaire coranique Existence d'école primaire Bon travail des enseignants et le directeur du groupement scolaire de Smougen Tous les élèves (garçons) poursuivent leurs études au collège après le primaire Existence du collège sur le territoire de la commune Tous les élèves du douar ont une bourse et ils se logent à Dar Talib/Tliba de Tamanart Existence du programme d'alphabétisation	Absence du préscolaire modern Faible qualité de l'enseignement primaire : Classes multi niveaux Manque d'équipements L'école n'est raccordée ni au réseau de l'eau potable ni l'électricité 1/3 fille abandonne l'étude après le primaire Difficulté de se loger à Foug Elhisn pour les élèves du lycée
Ighir Oughnain	Présence de deux classes des préscolaires privés Existence du préscolaire	Absence du préscolaire coranique Faible équipement des classes du préscolaire L'accès au préscolaire n'est pas encore généralisé

	<p>coranique à Talmazigh (20 enfants) Existence d'une école primaire Présence du collège sur le territoire de la commune La majorité des élèves poursuivent leurs études au collège après le primaire</p>	<p>Absentéisme des enseignants du primaire de la raison des grèves Faible capacité financière des parents pour assurer l'éducation de leurs enfants Faible qualité d'enseignement primaire : difficulté des programmes scolaire, la carte scolaire, absence du suivi des parents Eloignement du collège Absence du transport scolaire Insuffisance des bourses Absence de suivi des parents Existence de douar dans l'autre partie de l'oued Tamanart Absence de sécurité Faible qualité des repas au collège Harcèlement des filles Absence de programmes d'alphabétisation Taux d'abandon scolaire très élevé au niveau des enfants des nomades</p>
Igiouaz et Ighir Ait Harbil	<p>Présence du préscolaire dans les deux douars Présence du préscolaire coranique à Igiouaz Les enseignants sont originaires de la zone</p> <p>Les filles rejoignent le collège après le primaire</p>	<p>Dégradation de la construction de l'école primaire Sanitaires non fonctionnels L'école n'est pas raccord en eau potable Absence de bibliothèque Absence de communication entre l'école et les parents d'élèves Absence de communication entre l'APE et les parentes L'école ne bénéficie pas du programme Association d'appui au succès scolaire Eloignement du collège La présence des chiens à la longue de la route constitue un danger sur la vie des élèves Absence du transport scolaire Eloignement du lycée (Foum Elhissn)</p>
Igmir et Awkerda	<p>Existence du préscolaire coranique Existence d'école primaire Existence du collège sur le territoire de la commune avec Dar Talib/ Taliba</p>	<p>Absence du préscolaire moderne Une seule classe du primaire pour 6 niveaux Faible qualité du service d'enseignement primaire Eloignement du collège (30 km) Absence du transport scolaire Les filles abandonnent les études après le primaire Absence des programmes d'alphabétisation</p>
Kasbat Ait Harbil	<p>Existence du préscolaire Existence d'école centrale primaire Existence du collège près du douar Existence de classe d'alphabétisation Le nombre des étudiants scientifiques au collège est plus élevé La majorité des élèves poursuivent l'éducation supérieure après le secondaire : actuellement 48 étudiants dont 20 filles</p>	<p>Faible équipements du préscolaire Faible qualité des enseignants du préscolaire Incapacité financière des parents pour payer les frais du préscolaire Faible compétence des enseignants Absence des terrains de sport dans les établissements scolaires Absence du rôle des associations des parents d'élèves Absence de suivi des parents aux élèves Les programmes scolaires ne conviennent pas la nature de la zone Absence des cours de soutien</p> <p>Collège : Présence des classes du niveau collégial et du secondaire dans la même infrastructure Absence de bibliothèque Absence de laboratoire scientifique Insuffisance des salles Absence d'orientation</p>

Tagoujgalt	Existence du préscolaire modern et coranique Existence d'une école primaire annexe	Primaire : Absentéismes des enseignants du primaire L'école primaire n'est pas branchée au réseau électrique Faible équipements de l'école Faible qualité de l'enseignement : (classes multi niveaux, absence du suivi des parents, absence de communication entre l'école et les parents...) Secondaire : Eloignement du collège de Tamanart (20 km) Absence du transport scolaire Frais d'accès à Dar Talib très chers (+1000 dhs/an) Alphabétisation : Absence de programmes d'alphabétisation
Tanghrout et Imi Ouzlag	Existence d'une école primaire Certains parents suivent l'éducation de leurs enfants Existence de programmes d'alphabétisation : un l'association Tanghrout et l'autre à l'école d'Imi Ouzlag	Absence du préscolaire modern et coranique Faible qualité de l'enseignement primaire : Classes multi niveaux Eloignement du collège (10 km) Absence du transport scolaire Taux d'abandon des filles au niveau secondaire encore élevé Les élèves des douars Ait Ali n'ont pas l'accès à Dar Talib/Taliba
Tislguit Ait Ali	Présence de deux classes du préscolaire grâce à deux jeunes du douar Présence d'une école primaire Présence du collège sur le territoire de la commune Présence d'une classe d'alphabétisation au local de l'association (30 femmes)	Absence du préscolaire coranique Faible qualité de l'enseignement primaire : Classes multi niveaux Absentéisme des enseignants Faible équipements de l'école Dégradation du bâtiment de cantine Eloignement du collège Absence du transport scolaire pour les élèves du collège Les élèves du douar non pas le droit d'accès à Dar Talib/ Taliba Un nombre important des élèves abandonnent les études après le primaire, surtout les filles Absence d'activités culturelles et sportives de la part de l'association des parents d'élèves

Tableau 47 : Situation sanitaire pour chaque douar (résultats des ateliers participatifs février 2012)

Douars	Problèmes soulevés
Agoujgal	Eloignement du dispensaire de Smougen Faible quantité des médicaments au centre de santé de Smougen Absence d'ambulance Absence de module d'accouchement, les femmes se déplacent à Tiznit pour accoucher
Aguerd	Absence du médecin depuis aout 2010 Absence de matériels médicaux (Echographie...) Faible quantité des médicaments Insuffisance du personnel paramédical Absentéisme du personnel Obligation de payer les frais de déplacement (ambulance) Faible qualité des services
Anamer, Timoula et Tamsoult	Faible équipements du dispensaire Absence de médecin Absence de médicaments Absentéisme de l'infirmier à cause de l'absence de moyens et conditions du travail Absence de suivi des femmes enceintes L'accouchement se fait dans les villes les plus proches ou dans les maisons par les accoucheuses traditionnelles

	Absence d'ambulance
Ighir Belkacem	Eloignement du dispensaire rural de Smougen (3 km) Absence de moyens du transport Manque de médicaments Manque d'équipement Absence de médecin
Ighir Oughnain	Eloignement du centre de santé communal Absence de médecin au centre de santé Faible équipements du centre de santé Insuffisance des médicaments du centre de santé Faible qualité de services du centre de santé Le suivi des femmes enceintes et l'accouchement se fait à Tata, Bouyzakarn, Tiznit ou Guelmim (300 dh de frais d'ambulance)
Igiouaz et Ighir Ait Harbil	Eloignement du centre de santé (6km) Absence d'un médecin Absence du matériel médical Les services sont faibles Absence de sensibilisation
Igmir et Awkerda	Absence des services sanitaires de la commune Les consultations paramédicales et médicales se font à Ida Oussemlal et Taфраout Absence de moyens du transport Absence de visites de l'équipe mobile à l'exception des jours du Moussem
Kasbat Ait Harbil	Eloignement du centre de santé situé à Aguerd Absence du médecin Faible équipements du centre de santé Difficulté de joindre le responsable de l'ambulance
Tagoujgalt	Absence de dispensaire rurale Eloignement du centre de santé d'Aguerd L'accouchement se fait à Taghjijt ou Bouyzakarn Absence de suivi des femmes enceintes Absence d'ambulance Absence des accoucheuses traditionnelles
Tanghrout et Imi Ouzlag	Eloignement du centre de santé communal Absence de médecin au centre de santé Insuffisance des médicaments Absence d'équipements Absentéisme de personnels paramédicaux L'accouchement se fait dans les autres centres urbains Difficulté d'accès au centre de santé Absence d'accoucheuses traditionnelles
Tislguait Ait Ali	Faible qualité des services du centre de santé communal Faible quantité des médicaments Absence de médecin Accouchement à Tiznit, Guelmim... Difficulté d'accès aux services de l'ambulance

ANNEXES ECONOMIE

Tableau 48 : Superficie des oasis de la Commune en 2008

Nom de l'Oasis	Superficie Oasis en ha	SAU irriguée en ha	Variation de la SAU irriguée en (%)	
			hiver	été
Agard	200	200	100	33
Agoujgal	100	100	10	5
Anamer	60	60	100	20
Aoukarda	10	10	100	5
Ighir Bel Kacem	20	20	60	5
Ighir Harbil	150	150	50	30
Ighir Oughnaine	150	150	100	33
Igmir	40	40	100	10
Iguiwaz	80	80	20	5
Imi Ouzlag Aït Ali	50	50	50	30
Kasbat Harbil	250	250	66	10
Tagoujgalt	10	10	40	20
Tamsoult	20	20	50	20
Tanghrout	100	100	50	5
Timoula	40	40	66	20
Tisselguit	60	60	70	20
Total commune	1 340	1 340		

Source : Typologie des oasis des provinces de Guelmim, Assa-Zag et Tata- Agence du Sud 2009

Profession pratiquée SIC

Profession	Nombre	%
Exploitant	78	2,56
Ouvrier provisoire dans la commune	330	10,84
Ouvrier permanent dans la commune	137	4,50
Ouvrier résident à l'étranger	75	2,46
Ouvrier émigrant au Maroc	798	26,21
Fonctionnaire	79	2,59
Bonnes	23	0,76
Femme au foyer	1461	47,98
Autres	64	2,10
Total	3045	100,00

SIC Nombre de chomeurs

Douar	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Toursoult	17	30,4	39	69,6	56	
Tazart	102	52,3	93	47,7	195	
Anghrif	29	24,2	91	75,8	120	
Jbair	10	31,3	22	68,8	32	
Oum El Guerdan	5	13,5	32	86,5	37	
Laayoun	15	18,8	65	81,3	80	
Total	178		342		520	

Tableau 49 : Nombre de commerce de détail par douar (SIC 2011)

Douar	Nb boutiques
Igiwaz	3
Ighir	3
Kasbah Ait Harbil	15
Tagoujgalt	8
Aguerd	46
Tislguit	6
Ighir Oughnain	7
Tanghrout	1
Imi Ouzlag	1
Timoula	2
Tamsoult	0
Anamer	3
Ighir	2
Igmir ¹	1
Awkerda	1
Agoujgal	4
Total	103

Tableau 50 : Patrimoine et tourisme CR Tamanarte

Objet	Caractéristiques	Produits touristiques
Patrimoine historique et architectural		
Région de Smouguen	La plus au Nord dans l'Anti-Atlas	Circuit historique, circuit architectural (visite ou randonnée historique à réaliser par la route en voiture, en vélo, sur le dos d'un animal ou encore à pied)
	Gravures rupestres patrimoine national	
	Tamsoult (14 km à l'ouest d'Aguerd) : Agadir surplombant la vallée et ses oasis; Assif n.Smouguen	
	Anammer : Agadir surplombant la vallée et ses oasis; ancienne Timzguida (mosquée); Sites d'anciennes inscriptions en arabe	
	Igmir : oasis à végétation dense et eau permanente; Agadir Igmir sur le mont Touzqour; Tagadirt n.Touzqour	
	Aoukrda : accessible à pied; Agadirs Amghar et Aoukrda; Mausolée Sidi Abdallah Ouattmane; Ifri (tunnel) Aoukrda	
Région d'Aït Ali	Au Nord de Aguerd	
	Gravures rupestres patrimoine national	

	<p>Taneghrout : Ruines de l'agadir n.Tebsist en pierre; Agadir Aït Ali, Koubba Sidi Lmouden</p> <p>Ighir Oughnaïne : colline surplombant l'oasis; Koubba Sidi Biknioum; Agadir Timdikit sur un mont; Agadir Talat Ouazemman</p>	
Région d'Aguerd	Contenant le chef-lieu de la CR	
	Gravures rupestres patrimoine national	
	Kasbah Aït Harbil : Tadwarit (maison) Sidi Abdellah ou Brahim; Grenier Sidi Hachem; Timzguida (mosquée) Toumlit	
	Ighir Ouillouln : Koubba Sidi Moulay; Timzguida n. Ighir ; les Zawiya Sidi Hmad, Naciria et Timguelcht; l'Agadir n.Ighir	
	Aguerd : l'Agadir et ses tours; la Tiguemi (maison) Amghar Brahim; Tiguemi Lborj et ses plafonds en bois peints, Timzguida Ougadir; les Zawiya Sidi Abdekader et Tijania.	
	Lmoudâa : ancien village Aguerd et son ancien mellah en ruine, le cimetière juif et la synagogue.; Zawiya Cheikh Sidi Mohammed Ben Brahim Tamanarti	
Paysages et géologie		
Formations géologiques et relief	Versant Sud de l'Anti-atlas, Jbel Bani, Vallées encaissées jonchées d'oasis	Circuits géologiques, Points de vue , circuits paysagers
Patrimoine oasien : image d'un mode de vie traditionnel		
Agriculture	Palmeraie dégradée à revaloriser; présence de cultures; signe d'identité culturelle	Sentiers dans palmeraie et zones de cultures, Ateliers participatifs sur parcelle pilote, Produits du terroir
Eau	Dispositifs traditionnels : Khettara, Seguia; identité culturelle et historique	Circuits pédagogique de visite des infrastructures
Elevage	Animaux	Produits du terroir, Ateliers pratiques "ferme"
	Zone de pâturage; biodiversité riche car oued (vallées montagneuses) et présence du Drâa (problème militaire)	Circuit biodiversité, Randonnée pédestre, vélo,...
Patrimoine artisanal et culturel		

Artisanat local	Vannerie, Broderie, tissage	Centre artisanal, points de vente
Folklore traditionnel	Moussems Cheikh Sidi Mohamed Ben Brahim Tamanarti (le premier et le plus connu, Agued) et sa danse "hawi"; Courses de "Fantasia" de Kasbah d'Aït Harbil	Moussems avec guides, Festivals, spectacles
Gastronomie		
Produits du terroir	Dattes, huile argan et d'olives (huilerie de Tamsoult); plats traditionnels	Coopérative et point de vente de produits du terroir (qualité, conditionnement, label)

ANNEXES INSTITUTIONNELLES

Liste du conseil communal :

Nom du conseiller	Appartenance politique	Niveau Scolaire	Rôle Dans le conseil	Fonction Actuelle
ALI SADIK	AL ISTIKLAL	Supérieur	PRESEDIDENT	PROFESSEUR
EL WAFI KARIM	U S F P	Collégial	1ér PRESIDENT	
BRAHIM RAHMOUNI	U S F P	Primaire	2ème PRESIDENT	
MOHAMED TALBI	U S F P	Primaire	3ème PRESIDENT	
LAHCEN OUTERGA	PJD	Secondaire	SECRETAIRE DU CONSEIL	
ABDERRZAK OUBELLOUCH	U S F P	Collégial		
LAHOUCINE HOUSSA	AL ISTIKLAL	Collégial	ADJOINT SECRETAIRE	
FATIMA OUDSSWANE	U S F P	Primaire		
EL HASSAN IKHLF	PAM	Primaire	ADJOINT	
MOHAMED EL WAHAB	PAM	Primaire	MEMBRE	
ABDLA BIDGHARN	P J D	Primaire	MEEMBRE	
SAIDA OULMOUIDEN	P J D	Secondaire	MEMBRE	
TAYIB BAKHSSIN	P J D	Primaire	MEMBRE	

Liste des fonctionnaires

Nom et prénom	Date de naissance	Niveau d'instruction	Grade	Fonction
ZAINIBA BOUTBAGHA	06.10.1971	Supérieur	ADMINISTRATEUR	Détache au province
AHMED HAIROUCH	01.01.1965	Secondaire	TECHNICIEN 1ér GRADE	régisseur
ALI ABOUDRAR	05.01.1969	Secondaire	TECHNICIEN 2ème GRADE	Service technique
MOHAMED RAJI	19.03.1967	Secondaire	Adjoint administrateur 1 gra	Service personnel
RACHID ERRAJI	15.10.1970	Secondaire	TECHNICIEN 2ér GRADE	Etat civil
MY EL HANAFI HAMID	25.05.1973	BREVETE	TECHNICIEN 3ér GRADE	Etat civil
EL HASSAN BANSSA	03.06.1974	Secondaire	TECHNICIEN 3ér GRADE	Adjoint régisseur
EL MAHFOUD MOUTABIA	01.09.1965	BREVETE	Adjoint technique 4 ème gra	Service de dépense
EL BACHIR BOULKHRS	25.12.1967	BREVETE	Adjoint technique 4 ème gra	Service l'égalisation
BRAHIM BOUKHRISS	1959	Secondaire	Adjoint technique 4 ème gra	Etat civil
MOHAMED IHDDADEN	24.11.1963	BREVETE	Adjoint technique 4 ème gra	Service technique
ABDELLAH TALBI	10.07.1963	BREVETE	Adjoint technique 4 ème gra	Barid poste
ABDELLATIF ALYBRAHIM	18.05.1965	BREVETE	Adjoint technique 4 ème gra	Détache au ciadat
ABDERRAHMAN MOUNIR	05.01.1966	BREVETE	Adjoint technique 4 ème gra	Collecteur
AHMED MOUNIR	04.04.1973	Secondaire	Adjoint technique 4 ème gra	Bureau d4ordre
M'HAMED BOULKHRESS	28.08.1962	BREVETE	Adjoint technique 4 ème gra	Collecteur
EL MAHFOUD OUAABAIL	01.01.1972	NIVEAU PRIMAIRE	Adjoint technique 4 ème gra	Collecteur
MOHAMED YASSIN	15.11.1967	NIVEAU PRIMAIRE	Adjoint technique 4 ème gra	Collecteur
AHMED YASSINE	1966	NIVEAU PRIMAIRE	Adjoint technique 4 ème gra	Collecteur
BELAL ALLOUTI	19.06.1964	NIVEAU PRIMAIRE	Adjoint technique 4 ème gra	Collecteur
ABDERRAHMANE KATHIRI	10.08.1961	NIVEAU PRIMAIRE	Adjoint technique 4 ème gra	Collecteur

ATELIERS PARTICIPATIF

	Date	NB atelier	Nb hom	Nb fem	Total
Agoujgal	11/02/2012	1	30		30
Aguerd	08/02/2012	1	20	9	29
Anamer	25/04/2012	1		62	62
Collège	25/04/2012	1	30	30	60
Ighir Ait Harbil	24/04/2012	1		34	34
Ighir Belkasem	10/02/2012	1	20		20
Ighir Ourghnaim	09/02/2012	1	15		15
Igiwaz, Ighir Ait Harbil	07/02/2012	1	27		27
Igmir	11/02/2012	1	15		15
Kasbat	25/04/2012	1	10		10
Kasbat	25/04/2012	1		16	16
Tagoujgal	08/02/2012	1	18		18
Tanghrout, Imouzlag	09/02/2012	1	32		32
Timoula, Tamsoult, Anamer	10/02/2012	1	47		47
Total		14	264	151	415
			64%	36%	100%

